



Rapport annuel SNCB
2014



Contenu

1. Rapport de gestion de la SNCB établi en application des articles 95 et 96 du Code des Sociétés	
1.1. Rapport de gestion	3
1.2. Corporate Governance	14
1.3. Rapport de rémunération	24
2. Introduction aux comptes	29
3. Etats financiers	39
3.1. Notes aux comptes	48
4. Rapport du Collège des Commissaires	167

1.1 Rapport de gestion de la SNCB

établi en application des articles 95 et 96 du Code des Sociétés

Conformément au prescrit des articles 95 et 96 du Code des Sociétés, le Conseil d'Administration établit son rapport de gestion.

Au 1er janvier 2014, l'Etat a réorganisé le Groupe SNCB. L'objectif de la réorganisation est la restructuration des structures des Chemins de fer belges pour le ramener à deux entreprises publiques autonomes sous la forme de deux sociétés anonymes de droit public, un gestionnaire de l'infrastructure, Infrabel, et une entreprise ferroviaire, la SNCB, qui participent ensemble avec l'Etat dans une filiale de droit public HR Rail, agissant comme l'employeur unique de l'ensemble du personnel de ces deux entreprises.

La restructuration a été réalisée par le biais de plusieurs opérations simultanées au 1er janvier 2014 :

- Fusion de la SNCB Holding et de la SNCB
- Scission partielle de la SNCB Holding vers Infrabel
- Apport d'actifs et passifs à HR Rail
- Apport d'actifs et passifs par Infrabel à la SNCB

L'impact de cette restructuration sur le bilan d'ouverture se présente comme suit :

<u>En millions €</u>		<u>BNB</u> <u>31/12/2013</u>	<u>Restructuration</u>	<u>01/01/2014</u> <u>après</u> <u>restructuration</u>
ACTIF		11.632,8	-118,4	11.514,4
	Actifs immobilisés	6.806,8	798,4	7.605,2
	Actifs circulants	4.826,0	-916,8	3.909,2
PASSIF		11.632,8	-118,4	11.514,4
	Capitaux propres	3.381,6	2.035,0	5.416,6
	Provisions	882,8	-179,5	703,3
	Dettes	7.368,4	-1.973,9	5.394,5

1. Evolution des activités et des résultats

Référentiel comptable

Depuis l'exercice 2011, la comptabilité de la SNCB (anciennement nommé SNCB Holding) est tenue selon les normes comptables IFRS, conformément à l'article 89 du contrat de gestion conclu avec l'Etat, mais aussi afin de répondre aux attentes des investisseurs.

Les comptes annuels sociaux sont cependant établis selon deux référentiels comptables (normes belges B-GAAP et normes IFRS). La dualité des référentiels conduit à des chiffres différents, étant donné que les règles comptables varient selon les normes appliquées. Le résultat net selon IFRS de 2014 s'élève à € -207,3 millions, mais doit être retraité comme suit pour correspondre au résultat net selon B-GAAP (€ -512,3 millions):

- réorganisation au 1^{er} janvier 2014 (€ -383,2 millions) ;
- variations de la juste valeur non actées en B-GAAP (€ 96,0 millions) ;
- annulation en IFRS des provisions financières actées en B-GAAP (€ -19,5 millions) ;
- autres adaptations IFRS (€ 1,7 millions).

Etant donné que le présent rapport de gestion doit être joint aux comptes déposés auprès de la Banque Nationale de Belgique, lesquels sont établis selon les normes belges, les chiffres mentionnés ci-après ont été donc déterminés selon ce référentiel comptable. Ce sont d'ailleurs ces comptes qui font l'objet du rapport de certification établi par le Collège des Commissaires.

Les comptes sociaux IFRS sont consultables sur le site internet de l'entreprise (http://www.belgianrail.be/fr/corporate/Publications/rapport_annuel.aspx)

Compte de résultats

Compte de résultats (en mio €)	2014
Ventes et prestations de services	2.552,1
Chiffre d'affaires	2.385,2
Stocks en cours de fabrication et produits finis et commandes en cours d'exécution	15,7
Production immobilisée	112,4
Autres produits d'exploitation	38,8
Charges de ventes et de prestations de services	-2.560,8
Approvisionnements et marchandises	-77,4
Services et bien divers	-2.477,2
Rémunérations, charges sociales, pensions	0,0
Autres charges d'exploitation	-6,2
EBITDA	-8,7
Amortissements	-354,9
Réductions de valeur	-17,6
Provisions	-28,9
EBIT	-410,1
Résultat financiers	319,6
EBT	-90,5
Résultat exceptionnel	-421,8
Résultat net	-512,3
Dont impact de restructuration	-383,2
Résultat de l'exercice 2014	-129,1

EBITDA

Un des indicateurs essentiels de la performance financière de l'entreprise est son cash flow opérationnel brut, lequel peut être mesuré par l'EBITDA (Earnings Before Interest, Tax, Depreciation and Amortization).

L'EBITDA (B-GAAP) en 2014 s'élève à € -8,7 millions.

Autres éléments significatifs du résultat

Après prise en compte des amortissements (€ -354,9 millions), des réductions de valeur (€ -17,6 millions) et des provisions (€ -28,9 millions), le résultat d'exploitation (EBIT) s'élève à € -410,1 millions en 2014.

Les résultats financiers de 2014 sont positifs à hauteur de € 319,6 millions. Ces résultats se composent principalement de l'amortissement des subsides en capital (€ 319,7 millions), des amortissements des NPV perçues antérieurement lors d'opérations de financement alternatif (€ 67,5 millions), de la dotation à la provision financière pour produits dérivés liés à la dette financière (€ -19,5 millions) et des charges nettes de la dette supportées par la SNCB (€ -46,0 millions).

Le résultat net de l'exercice est négatif à concurrence de € 512,3 millions dont € -383,2 millions imputables à la restructuration.

Bilan

Le comparatif bilantaire reprend le bilan au 1^{er} janvier 2014 après restructuration.

Bilan (en Mio €)	31/12/2014	01/01/2014	Δ	Δ %
Actif	11.887,5	11.514,4	373,1	3,2%
Actifs immobilisés	7.993,2	7.605,2	388,0	5,1%
Immobilisations incorporelles	268,2	266,9	1,3	0,5%
immobilisations corporelles	7.370,5	6.944,9	425,6	6,1%
immobilisations financières	354,5	393,4	-38,9	-9,9%
Actifs circulants	3.894,3	3.909,2	-14,9	-0,4%
Créances à plus d'un an	1.143,4	1.318,4	-175,0	-13,3%
Stocks et commandes en cours d'exécution	255,9	228,2	27,7	12,1%
Créances à un an au plus	1.346,3	1.133,0	213,3	18,8%
Placements de trésorerie	851,9	968,7	-116,8	-12,1%
Valeurs disponibles	87,0	62,5	24,5	39,2%
Comptes de régularisation	209,8	198,4	11,4	5,7%
Passif	11.887,5	11.514,4	373,1	3,2%
Capitaux propres	5.689,0	5.416,6	272,4	5,0%
Capital	249,0	249,0	0,0	0,0%
Plus-values de réévaluation	148,9	150,4	-1,5	-1,0%
Pertes reportées	-536,2	-407,1	-129,1	31,7%
Subsides en capital	5.827,3	5.424,3	403,0	7,4%
Provision et impôts différés	761,2	703,3	57,9	8,2%
Provisions	761,2	703,3	57,9	8,2%
Dettes	5.437,3	5.394,5	42,8	0,8%
Dettes à plus d'un an	2.555,1	2.726,6	-171,5	-6,3%
Dettes à un an au plus	2.415,8	2.124,1	291,7	13,7%
Comptes de régularisation	466,4	543,8	-77,4	-14,2%

Le total du bilan de la SNCB au 31 décembre 2014 s'élève à € 11.887,5 millions, ce qui représente une augmentation de € 373,1 millions par rapport au 1^{er} janvier 2014 (€ 11.514,4 millions).

La structure bilantaire reste caractérisée par une part importante d'actifs immobilisés (€ 7.993,2 millions), représentant essentiellement les immobilisations corporelles (€ 7.370,5 millions).

En ce qui concerne plus particulièrement les immobilisations corporelles et incorporelles (€ 7.638,7 millions), la SNCB a consacré un montant de € 820,8 millions aux investissements qu'elle a réalisés en 2014, dont € 549,9 millions pour B-Technics et € 197,0 millions pour Stations. Ces investissements ont été financés pour € 7,6 millions sur fonds propres et pour € 813,2 millions à l'aide de dotations d'investissement. Parmi ces actifs corporels, sont actés des montants versés à des filiales comme acomptes et pour investissements en cours à concurrence de 154,9 millions €.

Le reste de l'actif est formé par les actifs circulants (€ 3.894,3 millions) qui comprennent entre autres € 1.143,4 millions de créances à plus d'un an, € 1.346,3 millions de créances à un an au plus et € 851,9 millions de placements de trésorerie et valeurs disponibles.

Parmi les créances figurent notamment pour € 1.587,5 millions de créances envers l'Etat et les régions dans le cadre de la reprise de la dette au 1er janvier 2005 ainsi que des dotations d'exploitation et d'investissement de l'État et pour € 334,1 millions de cautionnements déposés dans le cadre des CSA (« Credit Support Annex ») liés à des produits de couverture financière).

Le passif est principalement constitué de € 5.689,0 millions de capitaux propres, de € 761,2 millions de provisions pour risques et charges, de € 2.551,1 millions de dettes à plus d'un an et de € 2.415,8 millions de dettes à un an au plus.

Evolution de la dette

Par dette nette financière de la SNCB, il faut entendre la dette contractée auprès des institutions financières (dette actée, en comptabilité, dans le bilan ou hors bilan) :

- + les prêts de trésorerie (cash-pooling) et les dettes portant intérêts vis-à-vis des filiales et sociétés apparentées;
- les avances de trésorerie (cash-pooling) et les créances portant intérêts vis-à-vis des filiales et sociétés apparentées ;
- les opérations "Back-to-Back" conclues avec l'Etat dans le cadre de la reprise de la dette au 1er janvier 2005;
- les valeurs disponibles et les placements de trésorerie auprès d'institutions financières, lorsqu'ils ne sont pas gérés pour compte de tiers (Fonds RER, F.I.F. 2,...);
- les placements de trésorerie destinés aux remboursements partiels du nominal de la dette contractée auprès des institutions financières.

La dette nette financière s'élève au 31 décembre 2014 à € 2.874,3 millions, soit un accroissement sur 1 an de € 225,8 millions.

Toutefois, la dette économique, à savoir la dette nette financière corrigée des cofinancements relatifs aux investissements, des subsides SPF perçus mais non encore affectés à des investissements et du solde net fournisseurs-clients s'élève à € 3.188,8 millions et n'augmente que de € 71,3 millions. Cette variation incombe pour € 4,7 millions au résultat cash, pour -15,8 millions € aux investissements financiers, pour € 18,9 millions aux investissements corporels et incorporels et pour € 63,5 millions au besoin en fonds de roulement

La politique financière prévoit notamment que le rapport entre les taux d'intérêt fixes et variables doit être de 2/3 contre 1/3, avec une marge de manœuvre de $\pm 5\%$. Cependant, compte tenu du niveau structurel des taux à court terme et en attendant de nouveaux financements à long terme, le Conseil d'Administration a marqué son accord pour déroger à la politique financière. Au 31 décembre 2014, les pourcentages de dette à taux fixe et variable s'élèvent à respectivement 55,29 % et 44,71 %.

2. Événements importants postérieurs à la date de clôture

Dans le cadre du renforcement de la structure financière de SNCB Logistics, le Conseil d'Administration de la SNCB du 27 mars 2015 a retenu une offre d'un fonds d'investissement qui détiendra à terme 66,6% du capital de SNCB Logistics.

L'opération conduira à renforcer les moyens financiers de SNCB Logistics pour un total de 70 millions EUR, dont 20 millions d'augmentation de capital par le fonds d'investissement et 50 millions EUR d'autres financements externes. En outre, la SNCB convertira en capital le prêt subordonné convertible de 25 millions EUR qu'elle avait consenti à SNCB Logistics, les conditions d'un prêt de la SNCB à SNCB Logistics de 17,5 millions EUR seront modifiées et la SNCB maintiendra son engagement de compenser l'écart de coût par unité produite entre le personnel de la SNCB prestant pour SNCB Logistics et les conditions de marché. La SNCB a confirmé au profit de SNCB Logistics les engagements pris dans le cadre de cette opération.

Aucun autre événement significatif impactant les états financiers du Groupe SNCB n'a été observé après la date de clôture au 31 décembre 2014.

3. Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société

Hormis les circonstances évoquées ci-après au point des risques, il y a lieu de noter qu'actuellement, un nouveau contrat de gestion n'a pas encore été conclu avec l'Etat.

Les travaux préparatoires en vue de l'établissement d'un nouveau contrat de gestion entre la SNCB et l'Etat, ont été entamés.

En attendant, le contrat de gestion 2008-2012 a été prolongé et des règles provisoires ont été fixées pour la période de transition.

Outre les obligations de la SNCB, le contrat de gestion définira également les dotations que la SNCB recevra pour ses missions de service public aux niveaux tant des investissements que de l'exploitation.

Le gouvernement fédéral belge a annoncé en octobre 2014 ses priorités et ses contraintes financières pour la période 2015-2019. Le cadre financier déterminé par le gouvernement fédéral belge a décidé que les dotations pour l'ensemble SNCB et Infrabel seraient réduites d'un montant agrégé de € 2,1 milliards pour la période 2015-2019, en commençant par une diminution de € 188 millions représentant une réduction d'environ 6% des dotations variables en 2015 (ce montant va augmenter linéairement jusqu'à € 663 millions en 2019). En 2015, la diminution des dotations (€ 188 millions) concernera presque entièrement les dotations d'investissement reçus par la SNCB et par Infrabel. En conséquence de la réduction des dotations résultant du plan financier du gouvernement fédéral belge, il sera nécessaire de reconsidérer le plan d'investissement de la SNCB et d'Infrabel pour la période 2013-2025.

Conformément aux directives de son actionnaire principal, le Groupe SNCB a pris des mesures pour réduire le nombre des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation. Le périmètre, après restructuration, comptait au 1er janvier 2013 58 sociétés dans le périmètre de consolidation (filiales et participations) contre 43 au 31 décembre 2014, soit une réduction de 15 sociétés.

4. Activités en matière de recherche et de développement

La société n'a mené aucune activité significative en matière de recherche et de développement durant l'exercice 2014.

5. Succursales

La SNCB ne dispose pas de succursales.

6. Application des règles de continuité

Le résultat de l'exercice dégagé par la SNCB est négatif de € 512,3 millions et il faut noter que la société génère, du fait de ses activités, un excédent brut d'exploitation (EBITDA) négatif de € 8,7 millions à fin 2014.

Les états financiers ont été établis sur une base de continuité des activités principales de la SNCB. La SNCB dispose de la possibilité de faire appel à une garantie de l'Etat belge pour un montant jusqu'à € 1.138 millions (la SNCB n'a pas fait appel à cette garantie de l'Etat et n'a actuellement pas l'intention de faire appel à cette garantie).

Le rating de la SNCB est stable depuis sa dégradation en 2011, par les agences de notation Moody's (de Aa1 à A1) et Standard & Poor's (de AA à A+, avec perspective "négative"). Depuis lors, ces ratings ont été confirmés à plusieurs reprises, la dernière fois le 21 novembre 2014 par Moody's et le 15 mai 2014 par Standard & Poor's.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration du 27 mars 2015 a approuvé le planning financier de 2015-2016, selon lequel aucun problème de financement n'apparaît.

7. Reporting et contrôle

Une attention particulière a été consacrée en 2014 à la mise en place d'outils de contrôle budgétaire et de reporting avec pour objectifs de minimiser les risques de non-respect des objectifs budgétaires et d'aligner l'ensemble des directions de l'entreprise sur des objectifs communs aussi bien qu'en termes économiques et financiers qu'opérationnels et de qualité de service à la clientèle.

Les indicateurs-clés de performance (KPI) mis en place dans ce cadre seront également utilisés pour rapporter à l'État les obligations de performance contenus dans le contrat de gestion.

Chaque mois, un rapport d'activités des opérations financières est établi par le service Trésorerie à l'intention du management de la Direction Finance, de la Comptabilité, de l'Audit Interne et du Collège des Commissaires.

Chaque trimestre, la Direction Finance fait rapport sur les activités financières au Comité de Direction, au Comité d'Audit et au Conseil d'Administration, dans le cadre de la présentation des états financiers.

Par ailleurs, l'Audit Interne est chargé de contrôler le respect de la politique financière définie par l'entreprise en ce qui concerne la gestion de trésorerie et de la dette, la politique d'investissement la gestion des risques financiers.

Eu égard à la réglementation interne en vigueur concernant la gestion et la réduction des risques, il est clair que les contrats existants en matière de produits dérivés n'auront qu'un impact marginal sur les risques de prix, de crédit, de liquidité et de cash flow de la société.

Trimestriellement, ces risques sont évalués à leur valeur de marché et les provisions nécessaires sont constituées ou reprises.

Conformément à l'article 67 du contrat de gestion avec l'Etat, la Direction Finance fait rapport périodiquement au sujet de l'utilisation des moyens financiers du Fonds RER auprès de la Direction générale Politique de Mobilité durable et ferroviaire et au Ministre des Entreprises Publiques.

8. Risques et incertitudes liés à l'utilisation d'instruments financiers et à la situation financière de la société

La SNCB mène une gestion active en vue de maîtriser les risques de liquidité, de change, d'intérêt et de crédit. A cet effet, elle a arrêté une politique financière, approuvée par le Conseil d'Administration, par laquelle cette gestion des risques est strictement réglementée.

Pour gérer les risques financiers on peut faire appel à des produits dérivés à savoir les swaps, forward rate agreements, options, contrats de change à terme ayant comme sous-jacents un taux d'intérêt, l'inflation, un taux de change, des produits énergétiques (e.a. le diesel et l'électricité de traction) ou un crédit.

Ces opérations sont comptabilisées suivant les normes IAS 32 et 39 pour les comptes publiés en "full IFRS", et conformément à la législation comptable belge pour les comptes publiés en Belgian GAAP.

Pour la conclusion de transactions de couverture, il faut préalablement consulter trois contreparties.

Les opérations de trading sont exclues.

La politique financière mentionnée ci-dessus est aussi d'application pour les moyens financiers du Fonds RER que la SNCB gère en nom et en place de l'Etat.

Risque de liquidité

Lorsque des financements sont contractés, on tient compte de l'évolution prévue des cash flows futurs, dans le but de niveler et de réduire au mieux les soldes de trésorerie. Les placements et les emprunts doivent être alignés les uns sur les autres de façon à limiter au maximum les risques au niveau interne.

Par ailleurs, le risque de liquidité est couvert par un étalement des échéances de la dette dans le temps. Ainsi, 20% au maximum de la dette nette à long terme peut venir à échéance dans la même année, avec un maximum de 10% de la dette par trimestre.

Risque de change

Toute opération d'endettement et chaque investissement qui génère un risque de change, doit être immédiatement et intégralement couverte en euro (aussi bien le principal que les intérêts).

La position couverte peut être assortie d'un taux d'intérêt flottant ou fixe.

Risque de taux d'intérêt

Les méthodes de travail pour limiter les risques de liquidité sont également appliquées pour couvrir les risques de taux d'intérêt.

L'objectif est que la part de la dette à taux fixe représente 2/3 de la dette nette à long terme. Ce rapport peut être adapté en fonction des conditions du marché, moyennant le respect des procédures fixées.

Les préfinancements contractés par la SNCB pour le matériel RER et pour l'achat des locomotives de série 18, qui ont fait l'objet de couvertures, ne sont pas pris en compte dans le calcul du ratio.

Risque de crédit

Les placements doivent avoir un caractère de prêt et ne peuvent pas se faire en capital à risque. Ils sont soumis à des critères stricts de rating minimum des contre-parties, en fonction de la durée du placement.

On a également fixé des montants maximum par contre-partie. Ces limites ne sont toutefois pas applicables aux placements et instruments qui bénéficient d'un rating AAA/Aaa ou qui sont émis ou garantis par l'Etat belge, la Communauté flamande, la Région wallonne, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Région de Bruxelles-Capitale.

Pour les produits dérivés, le risque de crédit vis-à-vis des contre-parties doit être réparti et couvert systématiquement par la conclusion de contrats CSA (Crédit Support Annex). Dans le cadre de contrats de ce type, on calcule régulièrement quel montant net devrait être payé soit par la SNCB, soit par la contre-partie, en cas de terminaison immédiate de l'en-cours intégral des produits dérivés conclus avec celle-ci.

Par le recours aux CSA, le risque est limité à un montant maximum qui varie en fonction du rating de chaque partie. Une dégradation continue du rating de la SNCB aurait comme conséquence que des montants importants devraient être mis en dépôt auprès des contre-parties conformément aux dispositions de ces CSA conclus.

Au cas où le rating d'une banque descendrait sous BBB+/Baa, les contrats avec cette banque doivent être transférés à une autre banque bénéficiant d'un rating plus élevé.

Quant aux contre-parties ayant reçu un "negative credit watch", aucune opération nouvelle ne peut être conclue pendant la période de "negative credit watch".

Préfinancements et cofinancements régionaux

La convention de coopération entre l'Etat, la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale se rapportant au plan d'investissement pluriannuel 2001-2012 de la SNCB (alors unitaire) prévoit:

- Le préfinancement de projets d'infrastructure d'intérêt régional, par lequel les montants préfinancés sont remboursés par l'Etat fédéral et les charges d'intérêt sont supportées par la Région concernée;
- Le cofinancement de travaux concernant d'importants investissements ferroviaires, par lequel le coût du préfinancement (capital et intérêts) est intégralement remboursé par la Région concernée.

Les préfinancements suivants de la part de la SNCB ont cours au 31 décembre 2014:

- Construction d'un parking à Louvain-la-Neuve (accord du 2 juin 2009) via un préfinancement avec la SNCB,

ainsi que les cofinancements suivants:

- Construction d'une nouvelle voirie de désenclavement en vue de l'amélioration de l'accessibilité des abords de la gare de Malines, ainsi que réaménagement des espaces publics (accord du 19 décembre 2008) via un contrat de financement avec la SNCB;
- Intégration d'une gare routière dans la future gare de Mons (accord du 1^{er} mars 2010) ainsi que dans la gare actuelle de Namur (accord du 4 septembre 2012) par un contrat de financement avec la SNCB.

Des préfinancements prévus initialement, seul l'accord concernant la construction d'une nouvelle gare à l'aéroport de Gosselies n'a pas encore été signé.

Une convention de coopération a été conclue le 14 décembre 2010 pour la réalisation d'une remise pour trams pour De Lijn à Ostende.

Transactions avec des parties liées effectuées dans des conditions autres que celles du marché

En application de l'Arrêté Royal du 10 août 2009, la SNCB est appelée à communiquer des informations complémentaires au sujet des transactions significatives avec des parties liées effectuées dans des conditions autres que celles du marché, notamment avec des sociétés qui remplissent plus d'un critère visé à l'article 16, §1^{er}, alinéa premier du Code des Sociétés.

Aucune transaction significative n'est effectuée avec d'autres filiales ou sous-filiales dont la SNCB n'est pas, directement ou indirectement, entièrement propriétaire.

A titre de prudence, il est précisé également qu'aucune transaction significative n'est effectuée à des conditions autres que celles du marché avec des entreprises dont l'Etat, actionnaire à 99,97 % de la SNCB, n'est pas, directement ou indirectement, entièrement propriétaire. Aucune transaction significative n'a non plus été effectuée à des conditions autres que celles du marché avec les membres des organes de gestion et de direction et les personnes qui leur sont liées.

1.2 Corporate Governance

Les statuts de la SNCB sont fortement influencés par son statut juridique de Société anonyme de droit public. A ce titre, la SNCB est en premier lieu soumise à la loi du 21 mars 1991 portant réforme de certaines entreprises publiques économiques. Pour les matières non visées par cette loi, elle est soumise au code des sociétés.

Dans le monde qui est le nôtre, la Corporate Governance constitue un enjeu majeur et requiert la plus grande attention et les règles les plus transparentes. La SNCB, en tant qu'entreprise publique, s'inscrit résolument dans ce mouvement de responsabilisation, de meilleure gestion et de meilleur contrôle de ses activités. En raison de ses missions de service public, la responsabilité sociétale de la SNCB se trouve directement engagée vis-à-vis de son actionnaire de référence – l'Etat – et de ses clients: les citoyens qui prennent le train.

Déclaration de gouvernance d'entreprise

En ce qui concerne les règles de gouvernance d'entreprise, la SNCB se conforme au code de référence imposé par l'arrêté royal du 6 juin 2010 (M.B. du 28 juin 2010, p. 39622 et s.), sauf dispositions contraires de la loi du 21 mars 1991 portant réforme de certaines entreprises publiques économiques.

Pour mener à bien ses missions, la SNCB s'appuie non seulement sur son Conseil d'Administration, mais également sur trois comités spécialisés, le Comité d'Audit, le Comité de Nominations et de Rémunération et le Comité d'Orientation RER, ainsi que sur le Comité de Direction ou encore d'autres comités ou commissions de concertation tels que :

- le Comité de Pilotage
- la Commission Paritaire Nationale
- le Comité d'Entreprise Stratégique
- le Comité d'Orientation

Sans oublier les organes de contrôle comme le Commissaire du Gouvernement ou le Collège des Commissaires.

Pour une description plus détaillée de la structure de gestion et des règles de fonctionnement des organes de gestion, il est renvoyé à la Charte de Corporate Governance publiée sur le site internet de la SNCB (www.sncb.be).

Dérogation au Code belge de gouvernance d'entreprise 2009

La SNCB se conforme aux principes et dispositions du Code belge de gouvernance d'entreprise 2009, à l'exception des dispositions 4.1, 4.2, 4.6 et 4.7.

Les dispositions 4.1 et 4.2 stipulent que le Conseil d'Administration établit des procédures de nomination et des critères de sélection pour les administrateurs et que c'est le président ou un autre administrateur non exécutif qui conduit le processus de nomination, cependant, l'article 162 bis §2 de la loi de 1991 stipule que le Roi nomme les administrateurs en fonction de la complémentarité de leurs compétences.

La disposition 4.6 stipule que les mandats des administrateurs ne doivent pas excéder quatre ans, alors que, conformément à l'article 162 bis §3 de la loi de 1991, les mandats des administrateurs de la SNCB ont une durée de 6 ans.

La disposition 4.7 stipule que le président est nommé par le Conseil; l'article 162 bis §5 prévoit, en revanche, que le président est nommé par le Roi.

1.1 Composition des organes de gestion et de contrôle en 2014

Conseil d'Administration

Président : Jean-Claude FONTINOY
Administrateur Délégué : Jo CORNU
Administrateurs : Eddy BRUYNINCKX, Valentine DELWART, Luc JORIS, Kris LAUWERS, Valérie LEBURTON, Renaud LORAND, Saskia SCHATTEMAN et Dirk STERCKX

Comité de Direction

Jusqu'au 1^{er} mars 2014

Président : Jo CORNU
Directeurs Généraux : Michel ALLE (Finance)
Vincent BOURLARD (Stations)
Sven AUDENAERT (Human Resources)

A partir du 1^{er} mars 2014

Président : Jo CORNU
Directeurs généraux : Michel ALLE (Finance)
Vincent BOURLARD (Stations)
Etienne DE GANCK (Transport)
Richard GAYETOT (Technics)
Sven AUDENAERT (Human Resources) (jusqu'au 1^{er} juin 2014),
Bart DE GROOTE (Marketing & Sales) (à partir du 1^{er} juin 2014).

Comité d'Audit

Président : Dirk STERCKX
Membres : Valentine DELWART, Kris LAUWERS, Renaud LORAND

Comité de Nominations et de Rémunération

Président : Jean-Claude FONTINOY
Membres : Jo CORNU, Luc JORIS, Eddy BRUYNINCKX

Comité d’Orientation RER

Président : Jo CORNU
Membres : Valentine DELWART et Kris LAUWERS
Les 3 administrateurs représentant les Régions au sein du
Conseil d’Administration qui doivent encore être désignés.

Commissaire du Gouvernement

Olivier VANDERIJST

Collège des Commissaires pour le contrôle des comptes statutaires

Président : Ria VERHEYEN
Membres : Michel de FAYS, Philippe GOSSART et Rudy MOENS

Commissaires-réviseurs pour le contrôle des comptes consolidés

Ria VERHEYEN au nom de la S.C.R.L. Grant Thornton et Philippe
GOSSART au nom de la S.C.R.L. Mazars réviseurs d’entreprises

1.2 Conseil d'Administration

Composition

Le Conseil est composé de 10 membres, en ce compris l'administrateur délégué. Un tiers de ses membres au minimum doivent être de l'autre sexe (article 162 bis §1^{er} de la loi du 21 mars 1991 et arrêté royal du 14 octobre 2013 portant démission honorable et nomination des membres du conseil d'administration). La parité linguistique est respectée. Les administrateurs sont nommés par le Roi, par arrêté délibéré en Conseil des Ministres (article 162 bis §2 alinéa 1 de la loi du 21 mars 1991).

Le mandat de tous les administrateurs a pris cours au 14 octobre 2013 pour un terme de six ans.

Fonctions principales exercées en dehors de la SNCB par les administrateurs non-exécutifs :

- M. FONTINOY : Expert au Cabinet du Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires Etrangères, Président de la SA EUROGARE, administrateur de sociétés ;
- M. BRUYNINCKX : Administrateur délégué du Havenbedrijf Antwerpen ;
- Mme DELWART : Secrétaire générale du MR ;
- M. JORIS : administrateur de sociétés ;
- M. LAUWERS : Directeur général adjoint de la STIB ;
- Mme LEBURTON : Directrice générale de la Société Wallonne des Aéroports ;
- M. LORAND : Chef de Cabinet du Président du Gouvernement Wallon, Président de BELGOCONTROL, administrateur de SNCB Logistics SA ;
- Mme SCHATTEMAN : Directrice Marketing Microsoft Belgique-Luxembourg ;
- M. STERCKX : administrateur de la VRT.

Fonctionnement - Fréquence des réunions

L'article 10 des statuts stipule que le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige et, au moins, quatre fois par an.

Durant l'année 2014, le Conseil s'est réuni 18 fois. Mme DELWART n'a pas pris part à 6 réunions ; Mme SCHATTEMAN n'a pas pris part à 3 réunions ; Mme LEBURTON et MM. JORIS, LORAND et STERCKX n'ont pas pris part à 1 réunion. Les autres administrateurs étaient présents à toutes les réunions. Le taux moyen de présence est de 92,8 %.

Dans les cas exceptionnels, dûment justifiés par l'urgence et l'intérêt social (sauf cas exclus par la loi), les décisions du Conseil d'Administration peuvent être prises par consentement unanime des administrateurs, exprimé par écrit.

Cette procédure a été utilisée quatre fois en 2014.

Compétences

Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de l'entreprise publique.

Le Conseil contrôle la gestion assurée par le Comité de Direction. Le Comité de Direction fait régulièrement rapport au Conseil.

Le Conseil, ou son président, sans préjudice des pouvoirs lui conférés par l'article 162 bis §5 (de la loi du 21 mars 1991), peut, à tout moment, demander au Comité de Direction un rapport sur les activités de l'entreprise ou sur certaines d'entre elles.

En 2014, le Conseil d'Administration a pris des décisions sur et assuré le suivi d'un certain nombre de dossiers importants :

- la réforme du Groupe SNCB;
- la situation financière de la SNCB et la stabilisation de la dette;
- la rationalisation des filiales;
- la sécurité du trafic ferroviaire;
- le nouveau plan de transport 2014;
- la création d'une entreprise ferroviaire pour les activités Thalys;
- l'évolution des activités marchandises et le suivi de la filiale SNCB Logistics SA;
- les grands projets de gares.

1.3 Comité d'Audit

L'existence du Comité d'Audit est prévue par la loi du 21 mars 1991 à l'article 161 ter.

Fonctionnement - Fréquence des réunions

Le Comité se réunit à intervalles réguliers. Le président du Comité peut convoquer des réunions spéciales afin que le Comité puisse mener à bien sa mission.

Les administrateurs qui ne sont pas membres du Comité d'Audit peuvent, s'ils le souhaitent, assister aux réunions.

Durant l'année 2014, le Comité d'Audit s'est réuni 14 fois. Mme DELWART n'a pas pris part à 9 réunions ; les autres membres étaient présents à toutes les réunions. Le taux moyen de présence est de 83,9 %.

Compétences

Le Comité d'Audit assume les tâches que lui confie le Conseil d'Administration. En outre, il a pour mission d'assister le Conseil d'Administration par l'examen d'informations financières, notamment les comptes annuels, le rapport de gestion et les rapports intermédiaires. Il s'assure également de la fiabilité et de l'intégrité des rapports financiers en matière de gestion des risques.

1.4 Comité de Nominations et de Rémunération

L'existence du Comité de Nominations et de Rémunération est prévue par la loi du 21 mars 1991 à l'article 161 ter.

Fonctionnement - Fréquence des réunions

Le Comité se réunit aussi souvent que l'exige l'intérêt de la Société.

En 2014, le Comité de Nominations et de Rémunération s'est réuni 13 fois. M. JORIS n'a pas pris part à une réunion. Les autres membres étaient présents à toutes les réunions. Le taux moyen de présence est de 97,4 %.

Compétences

Le Comité rend un avis sur les candidatures proposées par l'administrateur délégué en vue de la nomination des membres du Comité de Direction.

Il fait des propositions au Conseil au sujet de la rémunération et des avantages accordés aux membres du Comité de Direction et aux cadres supérieurs et suit ces questions de manière continue.

Il assume également les tâches que le Conseil d'Administration lui confie.

1.5 Comité d'orientation RER

Ce Comité a été créé par la loi du 19 avril 2014 modifiant la loi du 21 mars 1991 en ce qui concerne la constitution du Comité d'Orientation RER (articles 161 sexies à 161 octies). Ce Comité n'a pas encore été installé dans l'attente de la désignation des représentants des Régions au sein du Conseil d'Administration, qui sont d'office membres du Comité d'Orientation RER.

Compétences

Le Comité d'Orientation RER établit une proposition de plan quinquennal relative à l'exploitation du RER qui sera soumise à l'approbation du Conseil d'Administration. Il rend chaque année un rapport sur la mise en œuvre du plan quinquennal et formule des recommandations sur celle-ci.

De sa propre initiative ou à la demande du Conseil d'Administration, il rend un avis préalable sur les propositions de décisions relatives à l'exploitation du RER.

1.6 Comité de Direction

Composition

L'administrateur délégué est nommé par le Roi, par arrêté délibéré en Conseil des Ministres, pour un terme renouvelable de 6 ans (article 162 quater de la loi du 21 mars 1991).

Le Conseil d'Administration nomme les membres du Comité de Direction sur proposition de l'administrateur délégué et après avoir pris l'avis du Comité de Nominations et de Rémunération (article 162 quater de la loi du 21 mars 1991).

Tous les membres du Comité de Direction remplissent au sein de la SNCB, ou pour la représentation de celle-ci, des fonctions de plein exercice (article 162 quater de la loi du 21 mars 1991).

Fonctionnement - Fréquence des réunions

Les réunions du Comité de Direction se tiennent en principe chaque semaine, d'ordinaire le lundi.

En 2014, le Comité de Direction s'est réuni 51 fois

Compétences

Le Comité de Direction est chargé de la gestion journalière et de la représentation en ce qui concerne cette gestion, de même que de l'exécution des décisions du Conseil d'Administration.

Les membres du Comité de Direction forment un collège. Ils peuvent se répartir les tâches.

1.7 Commissaire du Gouvernement

L'article 162 nonies de la loi du 21 mars 1991 dit : « La SNCB est soumise au pouvoir de contrôle du Ministre ayant les chemins de fer dans ses attributions. Ce contrôle est exercé à l'intervention d'un commissaire du Gouvernement, nommé et révoqué par le Roi, sur la proposition du Ministre concerné. »

Le commissaire est invité à toutes les réunions du Conseil d'Administration et du Comité de Direction, sa voix est consultative. En outre, il participe avec voix consultative aux réunions du Comité d'Audit.

1.8 Collège des Commissaires

L'article 25 §1^{er} de la loi du 21 mars 1991 dit : « Le contrôle de la situation financière, des comptes annuels et de la régularité, au regard de la loi et du statut organique, des opérations à constater dans les comptes annuels, est confié, dans chaque entreprise publique autonome, à un Collège des Commissaires qui compte quatre membres. Les membres du collège portent le titre de commissaire. »

Le Collège est composé de quatre membres dont deux sont nommés par la Cour des Comptes parmi ses membres et les deux autres sont nommés par l'Assemblée Générale parmi les membres de l'Institut des Réviseurs d'entreprises.

L'Assemblée Générale de la SNCB du 30 mai 2014 a approuvé la prolongation unique, pour les exercices sociaux 2014 à 2016, du mandat de commissaire-réviseur confié à la SCRL Grant Thornton et à la SCRL Mazars pour le contrôle externe des comptes statutaires et consolidés de la SNCB. La société Mazars est représentée par M. Philippe GOSSART et la société Grant Thornton par Mme Ria VERHEYEN.

1.3 Rapport de Rémunération

2.1 Rémunération des membres du Conseil d'Administration

L'article 162 quinquies de la loi du 21 mars 1991 portant réforme de certaines entreprises publiques économique stipule en son §2 que l'Assemblée Générale détermine la rémunération des membres du Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale du 31 mai 2006 a fixé les principes, exposés ci-dessous, afin de déterminer les rémunérations des administrateurs à l'exception de l'administrateur délégué qui ne perçoit pas de rémunération ou de jetons de présence comme membre du Conseil d'Administration et des Comités.

Le calcul de la rémunération des administrateurs n'a pas changé en 2014.

La rémunération brute du président se compose d'une partie annuelle fixe qui s'élève à € 39.200 et d'une partie variable constituée par les jetons de présence aux réunions. Ces jetons sont de :

- € 500 par Conseil;
- € 400 par Comité auquel il participe.

En outre, il perçoit une indemnité annuelle pour frais de fonctionnement de € 2.400 et a une voiture de service à sa disposition.

La rémunération brute des autres administrateurs se compose d'une partie annuelle fixe de € 13.600 et d'une partie variable constituée par les jetons de présence. Ces jetons sont de :

- € 500 par Conseil;
- € 400 par réunion des autres Comités.

En outre, ils perçoivent une indemnité annuelle pour frais de fonctionnement de € 1.200.

La présence aux réunions est une condition nécessaire à l'obtention du jeton de présence.

Les administrateurs ne perçoivent pas de rémunération basée sur les résultats tels des primes ou des plans d'intéressement à long terme, ni des avantages en nature, ni des avantages liés aux plans de pension.

Des modifications aux rémunérations des membres non exécutifs du Conseil d'Administration ne sont pas envisagées.

	<i>Rémunération brute des administrateurs en 2014 (hors indemnité pour frais de fonctionnement)</i>
J-C. FONTINOY	€ 59.000
E. BRUYNINCKX	€ 28.200
L. JORIS	€ 27.300
V. DELWART	€ 21.600
K. LAUWERS	€ 28.200
R. LORAND	€ 27.700
V. LEBURTON	€ 22.100
S. SCHATTEMAN	€ 21.100
D. STERCKX	€ 27.700

2.2 Rémunération des membres du Comité de Direction

La procédure suivie en vue de fixer la rémunération des membres du Comité de Direction est conforme à l'article 161 ter, §4, 2ème alinéa de la loi du 21 mars 1991 portant réforme de certaines entreprises publiques économiques :

« Le Conseil d'administration détermine, sur proposition du Comité de Nominations et de Rémunération, la rémunération et les avantages accordés aux membres du Comité de Direction et aux cadres supérieurs. Il suit ces questions de manière continue. »

Sur proposition du Comité de Nominations et de Rémunération, le Conseil d'Administration a approuvé, les 28 janvier et 4 février 2005, la situation administrative et pécuniaire des directeurs généraux et de l'administrateur délégué de la SNCB.

La rémunération du nouvel administrateur délégué, M. Jo CORNU, tient compte de la décision prise par le Gouvernement concernant les hauts salaires dans les entreprises publiques. La rémunération des nouveaux directeurs généraux tiendra également compte de cette décision.

Rémunération de l'administrateur délégué

La rémunération, composée d'une partie fixe et d'une partie variable, ainsi que les avantages liés à la fonction sont définis dans une convention particulière négociée avec le Conseil d'Administration.

La convention conclue avec M. CORNU comme administrateur délégué de la SNCB-Holding et, à partir du 1^{er} janvier 2014, comme administrateur délégué de la nouvelle SNCB, a pris cours au 13 novembre 2013 et prendra fin au 12 novembre 2019. La rémunération qui y est prévue, tant le montant fixe que le montant variable, les indemnités et le régime de départ sont conformes à la décision prise par le Conseil des Ministres concernant la rémunération des administrateurs délégués d'entreprises publiques.

Le montant de la rémunération fixe s'élève à 230 000 € par an et est payé en douze tranches mensuelles de 19 166,67 €. Il s'agit d'un montant indexé (indice santé novembre 2013).

La rémunération variable s'élève à maximum 60 000 € bruts par an (indice santé novembre 2013). Le montant exact est fixé par le Conseil d'Administration sur base des objectifs que celui-ci spécifie. Le Conseil d'Administration évalue les objectifs une fois par an.

Au cours de l'exercice 2014, la rémunération brute globale attribuée à M. CORNU, administrateur délégué, s'élève à :

- Partie fixe 2014 : € 230 000
- Partie variable 2013 : € 8250

Il n'y a pas d'avantages en nature, ni d'assurance groupe ou d'assurance hospitalisation.

Rémunération des directeurs généraux

Le système de rémunération comprend :

1. une partie fixe définie dans une convention particulière négociée avec le Conseil d'Administration;
2. une partie variable : définie selon un coefficient d'appréciation de 0 à 3. Une évaluation est réalisée une fois par an par l'administrateur délégué et elle est soumise au Comité de Nominations et de Rémunération. Conformément à la décision du Conseil d'Administration du 25 avril 2014, sur proposition du Comité de Nomination et de Rémunération, l'évaluation est basée à concurrence de 50 % sur les critères communs suivants : EBITDA cash récurrent (15 %), ponctualité sans neutralisation (20 %) et satisfaction des clients (15 %) et, pour les autres 50 %, sur la réalisation des objectifs individuels fixés préalablement par l'administrateur délégué et communiqués au Comité de Nominations et de Rémunération.

Le système de rémunération ne comprend pas de dispositions relatives à un droit de réclamation, en faveur de l'entreprise, de la rémunération variable, si celle-ci a été accordée sur base d'informations financières incorrectes.

La partie variable représente en moyenne environ 25 % de la rémunération.

Le pécule de vacances, la prime annuelle et les autres allocations et indemnités éventuelles sont déterminés selon les dispositions réglementaires applicables. Les contractuels bénéficient d'une assurance-groupe et d'une assurance hospitalisation.

Les directeurs généraux ne perçoivent pas de rémunération sous forme d'actions, d'options sur actions ou autres droits d'acquérir des actions.

Au cours de l'exercice 2014, la rémunération brute globale attribuée aux directeurs généraux s'élève à :

- Partie fixe 2014 : € 1 140 216,93
- Partie variable 2013 : € 357 902,09
- Autres composantes de la rémunération :
 - Avantage en nature (voiture, téléphone) : € 14 850,74
 - Assurance groupe, assurance accident de travail et assurance hospitalisation : € 129 965,65

2.3 Régimes de départ des membres du Comité de Direction

S'il est mis fin prématurément à son contrat pour une autre raison que pour faute grave, M. CORNU a droit à une indemnité de 12 mois de la partie fixe de sa rémunération.

S'il est mis fin à son contrat de travail, M. ALLE a droit à un montant égal à :

- 11 mois de rémunération s'il est mis fin au contrat dans le courant de la troisième année du mandat;
- 8 mois de rémunération s'il est mis fin au contrat dans le courant de la quatrième année ou des années suivantes du mandat.

S'il est mis fin prématurément à son contrat, M. DE GROOTE a droit à une indemnité de 12 mois de la rémunération totale. Cette indemnité n'est pas due en cas de révocation pour raisons impérieuses.

Pour MM. AUDENAERT et BOURLARD, il est prévu que, s'il est mis fin au mandat de directeur général pour un motif autre que des motifs graves, ils continuent d'être occupés dans le grade de directeur jusqu'au terme initialement prévu de leur mandat, avec maintien du salaire.

Pour MM. DE GANCK et GAYETOT, il est prévu qu'en cas de démission au cours de leur mandat ou de non-renouvellement de celui-ci, ils sont replacés dans le grade de directeur et sont rémunérés selon les conditions pécuniaires liées à ce grade.

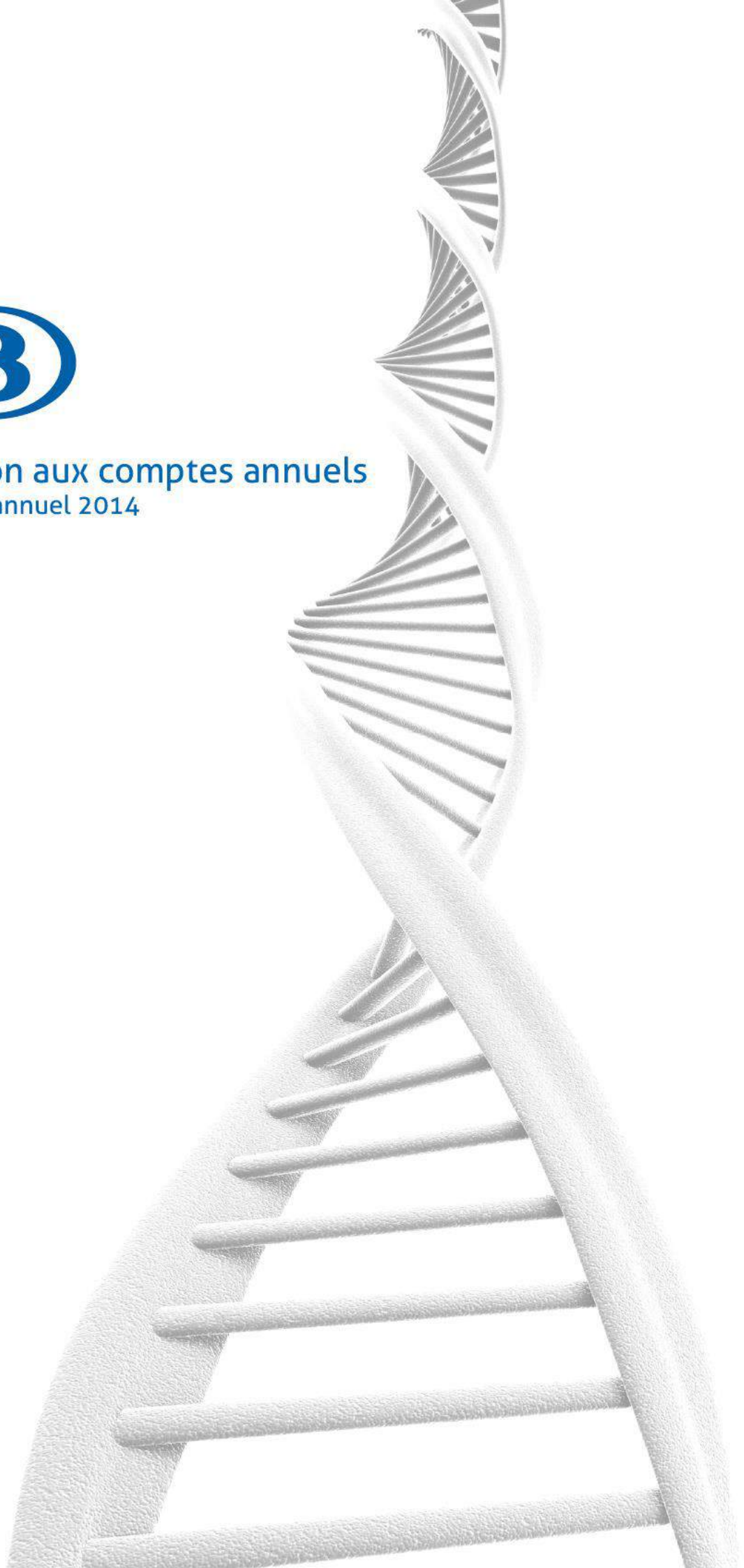
2.4 Mandats dans les filiales et sociétés à participation

Le Conseil du 25 février 2005 a décidé que les mandats d'administrateur dans les filiales, exercés par des membres du personnel du Groupe SNCB, ne sont pas rémunérés.



2 Introduction aux comptes annuels

SNCB rapport annuel 2014



COMPTES ANNUELS DE LA SNCB ARRETES AU 31 DECEMBRE 2014

APPLICATION DU REFERENTIEL COMPTABLE IFRS

Conformément aux dispositions de l'article 89 de son contrat de gestion avec l'Etat Belge, la SNCB a établi ses comptes annuels 2014 en appliquant le référentiel comptable "IFRS" (International Financial Reporting Standards).

Le résultat déterminé selon les normes IFRS (-207,3 Mio €) diverge de celui obtenu en normes comptables belges (-512,3 Mio €), et ce, en raison de règles IFRS qui ne sont pas acceptées par le droit comptable belge.

La réconciliation entre ces deux résultats reste toutefois parfaitement possible, et s'obtient de la manière suivante :

Résultat IFRS 2014	-207,3
Réorganisation au 1er janvier 2014	-383,2
Autres instruments financiers : valorisation de la juste valeur non reconnue en BEGAAP	96,0
Provisions produits dérivés : annulation en IFRS des provisions comptabilisée en BEGAAP	-19,5
Autres retraitements IFRS	1,7
Résultat BEGAAP 2014	-512,3

L'usage des normes IFRS est devenu un standard pour de nombreuses grandes entreprises, au rang desquelles figurent les principales entreprises ferroviaires européennes, et répond à une attente des institutions qui assurent le financement des activités du Groupe SNCB. C'est pourquoi la SNCB a décidé d'axer sa communication financière exclusivement sur ses états financiers présentés en IFRS.

Toutefois, s'il est aujourd'hui permis de publier les comptes consolidés du Groupe SNCB présentés selon les normes IFRS, ce n'est en revanche pas le cas pour les comptes sociaux. La SNCB a donc établi ses états financiers à la fois selon les normes comptables belges et IFRS. Actuellement, seuls les premiers font l'objet d'un rapport d'attestation par les auditeurs externes et sont soumis pour approbation à l'Assemblée générale des actionnaires. Le rapport de gestion a été établi sur cette base et contient le commentaire des principales évolutions concernant les comptes préparés selon ce référentiel.

Les comptes annuels de la SNCB sont présentés, ci-après, selon les normes IFRS.

Les états financiers établis selon les normes belges sont disponibles sur le site de la SNCB (www.belgianrail.be), ainsi que sur le site de la Centrale des bilans de la Banque Nationale de Belgique.

PRINCIPALES EVOLUTIONS FINANCIERES

Remarque préliminaire

Une caractéristique marquante des normes IFRS touche aux nombreuses données supplémentaires qui doivent être fournies en complément du bilan et du compte de résultats.

Il est donc expressément renvoyé à ces notes aux comptes qui fournissent une information très détaillée permettant de bien appréhender les états financiers arrêtés au 31 décembre 2014.

Les principales évolutions qui ont marqué l'exercice 2014 sont cependant synthétisées ci-après.

Compte de résultats synthétique

Des comptes pro-forma 2013, à périmètre comparable, ont été élaborés, afin de comprendre les évolutions par rapport à la situation avant réforme. Les principaux retraitements appliqués concernent les annulations des prestations réciproques entre l'ex SNCB-Holding et l'ex SNCB, le transfert d'une partie des activités vers Infrabel, transfert des prestations CPS et HR vers HR-RAIL et les mutations de personnels. Ces comptes pro-forma ne concernent toutefois que les éléments de produits et charges relatifs à l'EBITDA cash récurrent et aux résultats financiers. On attirera toutefois l'attention que, si les comptes proforma donnent une indication fiable de l'évolution globale, les évolutions rubrique par rubrique doivent être interprétées avec prudence vu les changements organisationnels.

Mio €	Réalité 2014	Proforma 2013	Δ €	Δ %
Produits d'exploitation cash récurrent	2.544,9	2.568,4	-23,5	-0,9%
Chiffre d'affaires	1.279,0	1.259,1	19,8	1,6%
Subventions d'exploitation	1.120,8	1.144,5	-23,6	-2,1%
Production immobilisée	112,4	106,3	6,1	5,7%
Autres produits d'exploitation	32,7	58,5	-25,8	-44,1%
Charges d'exploitation cash récurrent	-2.539,2	-2.567,8	28,6	-1,1%
Approvisionnements et marchandises	-77,4	-75,9	-1,4	1,9%
Services et bien divers	-1.244,6	-1.227,8	-16,8	1,4%
Frais de personnel	-1.209,6	-1.254,9	45,3	-3,6%
Autres charges d'exploitation	-7,6	-9,3	1,6	-17,7%
EBITDA cash récurrent	5,7	0,5	5,2	N.S.
EBITDA non cash	88,2	-63,0	151,2	
EBITDA cash non récurrent	28,8	-10,4	39,2	
EBITDA	122,8	-72,8	195,6	
Amortissements et pertes de valeur	-383,8			
Subsides en capital	319,2			
Pertes de valeur nettes sur investissements financiers	-5,4			
EBIT	52,8	N.A.		
Résultat financier	-151,9	-17,8		
Autres produits financiers cash	11,6	14,9		
Charges financières dette contrat gestion	-46,0	-48,1		
Résultat financier non cash	0,0	0,0		
Autres charges financières cash	-4,9	-18,2		
Autres résultats financiers non cash	-112,7	33,6		
EBT	-99,2	N.A.		
Charges d'impôt sur le résultat	0,0			
RESULTAT NET DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	-99,2	N.A.		
Résultat net généré par les activités abandonnées	-39,0			
Autres éléments du résultat global	-69,1			
RESULTAT GLOBAL	-207,3	N.A.		
dont				
<i>Résultat global cash</i>	<i>-4,7</i>	<i>N.A.</i>		
<i>Résultat global non cash</i>	<i>-202,5</i>	<i>N.A.</i>		

*N.A. = not available

EBITDA cash récurrent

Mio €	Réalité 2014	Proforma 2013	Δ €	Δ %
Cash	34,5	-9,8	44,4	N.S.
<i>Récurrent</i>	5,7	0,5	5,2	N.S.
<i>Non récurrent</i>	28,8	-10,4	39,2	N.S.
Non cash	88,2	-63,0	151,2	N.S.
	122,8	-72,8	195,6	N.S.

En isolant l'EBITDA cash récurrent, on peut approcher la trésorerie ("cash") qui a été générée par les activités d'exploitation habituelles ("récurrentes"). Cette démarche permet d'apprécier dans quelle mesure l'entreprise génère suffisamment de moyens financiers pour couvrir d'autres dépenses importantes, comme les charges d'intérêts sur les financements ou les investissements sur fonds propres.

L'EBITDA cash récurrent est positif de 5,7 Mio €, soit une amélioration de 5,2 Mio € par rapport à 2013 (0,5 Mio €). Ce mouvement s'explique par les principaux éléments suivants :

- une diminution des coûts globaux de personnel de 45,3 Mio € ;
- une réduction des subventions d'exploitation de 23,6 Mio € ;
- une augmentation des services et biens divers de 16,8 Mio € ;
- une diminution des autres produits (augmentés des autres charges) de 24,2 Mio € ;
- une hausse de 19,8 Mio € du chiffre d'affaires ;
- une hausse des approvisionnements et marchandises de 1,4 Mio € ;
- une augmentation de la production immobilisée de 6,1 Mio €.

Les produits d'exploitation

Le **chiffre d'affaires** réalisé par l'entreprise en 2014 s'élève à 1.279,0 Mio €, ce qui représente une augmentation de 19,8 Mio € (+1,6%) par rapport à 2013.

Les **dotations d'exploitation** reçues des pouvoirs publics ont diminué de 23,6 Mio € (-2,1%) du fait des réductions décidées par l'Etat (-47,4 millions € en année pleine) dont 10 millions € déjà appliqués en 2013 partiellement atténuées par l'indexation.

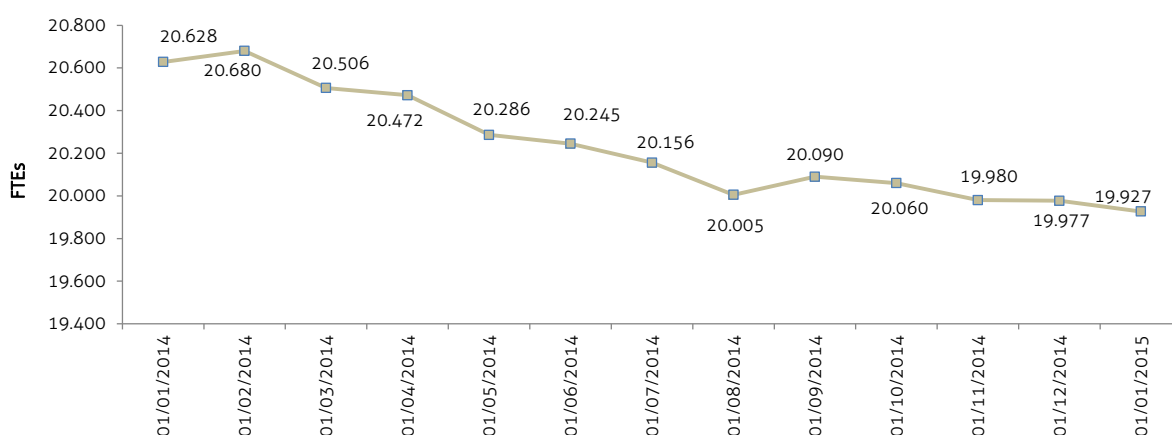
La **production immobilisée** représente la valeur des investissements produits au sein de l'entreprise. Celle-ci s'est élevée en 2014 à 112,4 Mio € et enregistre une hausse de 5,7% par rapport à l'année précédente, principalement due aux travaux de modernisation du matériel roulant voyageurs qui sont en cours.

Les services et biens divers

Les services et biens divers cash s'élèvent à 1.244,6 Mio € et enregistrent une hausse comptable de 16,8 Mio € (+1,4%) par rapport à la même période de l'exercice précédent. Ce mouvement résulte essentiellement de la réduction des frais d'énergie de traction (-10,2 Mio €), de l'augmentation de la redevance infrastructure (+9,7 Mio €), de l'augmentation des projets immobiliers (+13,3 Mio €), de l'augmentation des dépenses ICT (+14,1 Mio €) et de la diminution des frais de consultance (-5,5 Mio €).

Les frais de personnel

L'effectif du personnel a évolué comme suit :



Les frais de personnel globaux représentent une charge globale de 1.209,6 Mio €. Si l'on fait abstraction de certains éléments figurant, en comptabilité, sous cette rubrique (comme par exemple, les swaps d'inflation ou certaines dépenses à caractère social mais couvertes par des provisions constituées antérieurement), on aboutit à la masse salariale normalisée, qui s'élève à 1.210,4 Mio €. Celle-ci diminue de 42,1 Mio € (-3,4%) par rapport à 2013, variation qui provient principalement des progressions barémiques liées à l'ancienneté (+10,5 Mio €), du changement de grade (+2,6 Mio €), de la baisse des effectifs (-33,4 Mio €) et de l'effet de rajeunissement des effectifs (-20,3 Mio €).

Les résultats financiers

Mio €	Réalité 2014	Proforma 2013	Δ €	Δ %
Charge nette dette totale	-75,1	-77,8	2,7	-3,5%
Interventions des tiers (Etat)	29,1	29,7	-0,6	-2,1%
Charge nette dette Contrat de Gestion	-46,0	-48,1	2,1	-4,4%
Dividendes	1,8	1,9	-0,1	
Résultats de change	-0,1	-0,6	0,5	
Autres résultats financiers	5,0	-4,6	9,6	
Autres résultats financiers cash	6,7	-3,3	10,0	
Résultats financiers cash	-39,3	-51,4	12,1	
Résultats financiers non cash	-112,7	33,6	-146,2	
Résultats financiers	-151,9	-17,8	-134,2	N.S.

La charge de la dette supportée par la SNCB représente une charge de 75,1 Mio €, qui est en baisse par rapport à l'exercice précédent (-2,7 Mio €). Dans la mesure où certains financements sont réalisés à la demande des pouvoirs publics, et entièrement supportés par eux, la partie de la dette qui incombe réellement à la SNCB (dette contrat de gestion), induit une charge de 46,0 Mio €, contre 48,1 Mio € en 2013, soit une réduction de 4,4%.

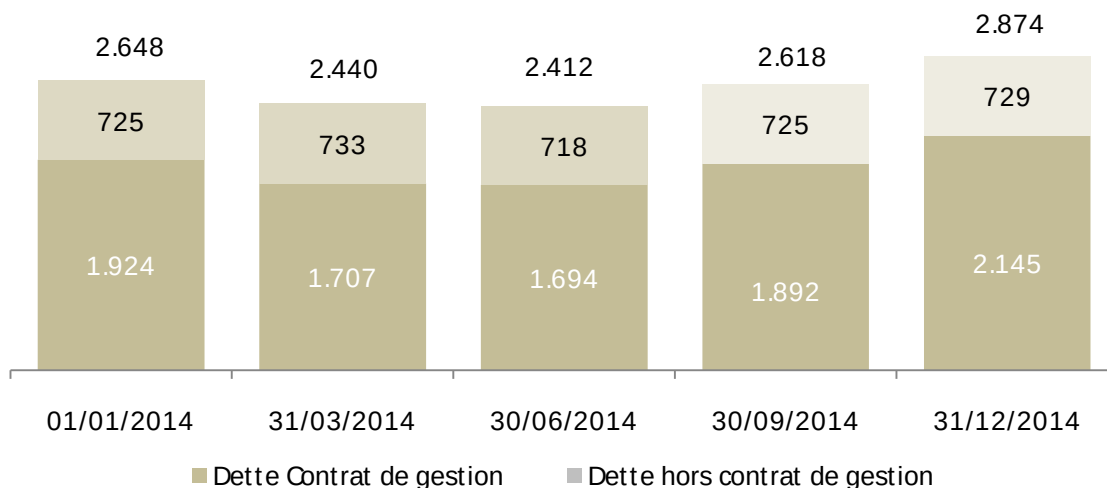
Une part importante des résultats financiers (-112,7 Mio €) provient d'éléments n'entraînant aucune sortie de cash.

Dette

Par dette nette financière de la SNCB, il faut entendre la dette contractée auprès des institutions financières (dette actée, en comptabilité, dans le bilan ou hors bilan) :

- + les prêts de trésorerie (cash-pooling) et les dettes portant intérêts vis-à-vis des filiales et sociétés apparentées;
- les avances de trésorerie (cash-pooling) et les créances portant intérêts vis-à-vis des filiales et sociétés apparentées ;
- les opérations "Back-to-Back" conclues avec l'Etat dans le cadre de la reprise de la dette au 1er janvier 2005;
- les valeurs disponibles et les placements de trésorerie auprès d'institutions financières, lorsqu'ils ne sont pas gérés pour compte de tiers (Fonds RER, F.I.F. 2,...);
- les placements de trésorerie destinés aux remboursements partiels du nominal de la dette contractée auprès des institutions financières.

La dette totale (2.874 Mio €) de la SNCB a enregistré une hausse de 226 Mio € en 2014 et la dette contrat de gestion (2.145 Mio €) de la SNCB a aussi enregistré une hausse de 221 Mio €.



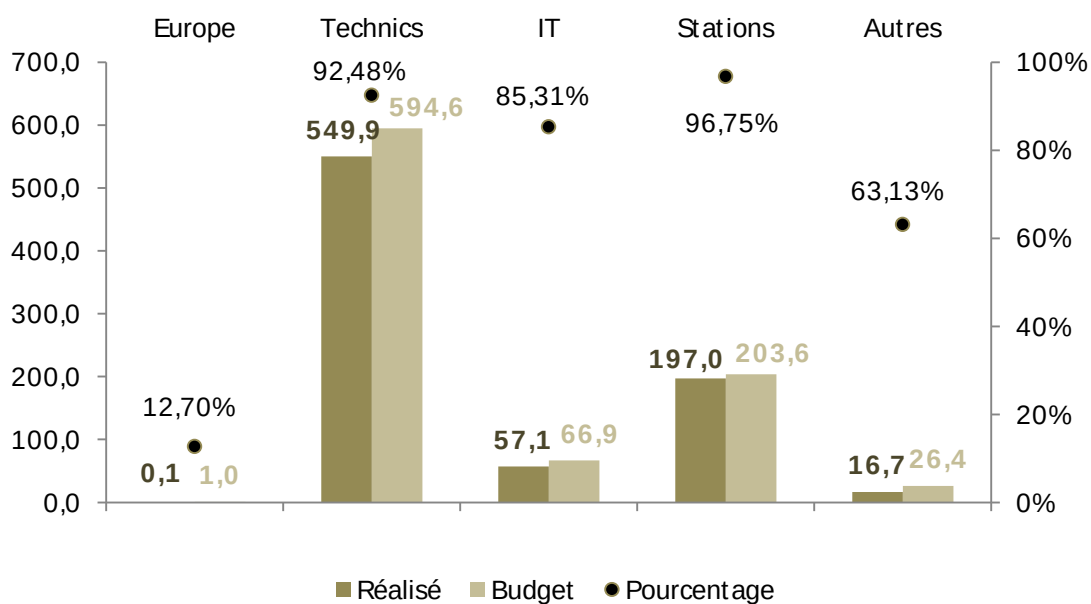
Suite aux révisions opérées par les agences de rating, la SNCB détient la note A1 depuis le 20 décembre 2011 auprès de l'agence Moody's et la note A+ depuis le 29 novembre 2011 auprès de l'agence Standard & Poor's. Ces ratings ont été confirmés depuis lors, le 21 novembre 2014 pour la dernière fois par l'agence Moody's, et le 15 mai 2014 par l'agence Standard & Poor's.

Cette situation a cependant permis de continuer à lever des financements à des conditions raisonnablement avantageuses.

Investissements

La SNCB a réalisé des investissements corporels et incorporels à concurrence de 820,8 Mio € en 2014.

La part la plus importante (549,9 Mio €) incombe à la Direction Technics, qui a investi 462,2 Mio € dans le trafic voyageurs (dont 435,2 Mio € pour les automotrices) et 87,7 Mio € dans les ateliers. Le graphique ci-après indique la réalisation des investissements par direction de la SNCB.



Pertes de valeur sur participations dans les filiales, contrôlées conjointement et associées sont comptabilisées si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable. Ces participations sont soumises à un test de perte de valeur lorsqu'il y a une indication objective que la participation a pu subir une perte de valeur. La méthode préconisée est le modèle Capital Asset Pricing Model, soit la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs.

Pour les participations non significatives, la valeur recouvrable retenue se base uniquement sur la quote-part détenue par la Société dans les capitaux propres de l'exercice précédente.

Il n'y a pas de test de perte de valeur lorsque l'activité principale de la filiale est constituée par des opérations immobilières qu'elle réalise quasiment exclusivement avec des sociétés du Groupe SNCB.

Participation dans SNCB Logistics

Le groupe SNCB Logistics est classé en tant que Groupe d'actifs non courants détenus en vue de la vente au 31 décembre 2014. Le Conseil d'Administration de la SNCB du 27 mars 2015 a retenu une offre d'un fonds d'investissement qui détiendra à terme 66,6% du capital de SNCB Logistics.

L'opération conduira à renforcer les moyens financiers de SNCB Logistics pour un total de 70 millions EUR, dont 20 millions d'augmentation de capital par le fonds d'investissement et 50 millions EUR d'autres financements externes. En outre, la SNCB convertira en capital le prêt subordonné convertible de 25 millions EUR qu'elle avait consenti à SNCB Logistics, les

conditions d'un prêt de la SNCB à SNCB Logistics de 17,5 millions EUR seront modifiées et la SNCB maintiendra son engagement de compenser l'écart de coût par unité produite entre le personnel de la SNCB prestant pour SNCB Logistics et les conditions de marché. La SNCB a confirmé au profit de SNCB Logistics les engagements pris dans le cadre de cette opération.



3 États financiers IFRS
SNCB rapport annuel 2014



INFORMATIONS GENERALES

Activités

La loi du 30 août 2013 relative à la réforme des Chemins de fer belges a dessiné les grands principes d'une restructuration structurelle majeure des activités ferroviaires en Belgique. Les principes fondamentaux de cette réforme consistent à redéfinir les structures et les rôles de la SNCB Holding, la SNCB et Infrabel sociétés anonymes de droit public au sens de la loi du 21 mars 1991 portant réforme de ces entreprises.

Suite à cette réorganisation, décrite dans la note 37, la SNCB (la « Société ») (anciennement nommée SNCB Holding) constitue une nouvelle entité économique depuis le 1^{er} janvier 2014.

Les activités principales de la SNCB sont des activités de service public tel que décrit par l'Arrêté Royal du 11 décembre 2013.

Statut juridique

La SNCB SA est une société anonyme de droit public dont le siège social est situé rue de France 56 à 1060 Bruxelles. Elle est inscrite sous le numéro d'entreprise 0203.430.576. Les statuts de la SNCB ont été modifiés le 20 décembre 2013 et ont été approuvés par l'Arrêté Royal du 4 avril 2014. La dernière modification des statuts coordonnés a été publiée au Moniteur belge en date du 9 mai 2014.

Etats financiers

Les états financiers individuels au 31 décembre 2014 préparés selon le référentiel IFRS, ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 27 mars 2015. Les chiffres repris dans le présent document sont exprimés en euro (EUR), sauf mention contraire explicite.

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de la SNCB est composé comme suit :

Fontinoy Jean-Claude	Président du Conseil d'Administration
Cornu Jo	Administrateur délégué depuis le 13 novembre 2013
Bruyninckx Eddy	Administrateur
Cloquet Jean-Jacques	Administrateur depuis le 27 mars 2015
Delwart Valentine	Administrateur depuis le 14 octobre 2013
Joris Luc	Administrateur jusqu'au 27 février 2015
Lauwers Kris	Administrateur depuis le 14 octobre 2013
Leburton Valérie	Administrateur depuis le 14 octobre 2013
Lorand Renaud	Administrateur depuis le 14 octobre 2013
Schatteman Saskia	Administrateur depuis le 14 octobre 2013
Sterckx Dirk	Administrateur depuis le 14 octobre 2013

Commissaires

Membres du Collège des Commissaires :

Grant Thornton Bedrijfsrevisoren CVBA représenté par Ria Verheyen

Mazars Réviseurs d'entreprises SCRL représenté par Philippe Gossart

La Cour des comptes représentée par Michel de Fays, Ignace Desomer (jusqu'au 30/05/2014) et Rudi Moens (à partir de 31/05/2014)

I. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

ACTIFS

		Au 31 décembre		Au 1er janvier
		2014	2013	2013
Notes				
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles	5	268.221.259,53	11.652.939,42	125.146.978,29
Immobilisations corporelles	6	6.555.020.605,03	1.733.811.314,14	1.709.285.300,92
A. Terrains		579.196.278,80	530.888.678,20	528.767.813,08
B. Constructions		846.231.524,26	661.683.145,24	707.408.288,13
C. Matériel roulant ferrovaire		4.080.518.168,31	0,00	0,00
D. Installations et équipements divers		186.868.299,99	53.276.450,52	99.833.683,07
E. Immobilisations corporelles en cours		862.206.333,67	487.963.040,18	373.275.516,64
Immeubles de placement	7	690.433.773,92	732.421.698,73	741.788.093,57
Participations dans des filiales	8	175.370.957,95	171.056.038,09	188.218.387,94
Participations dans des coentreprises et entreprises associées	9	92.932.488,75	74.951.847,27	75.753.877,85
Créances commerciales et autres débiteurs	10	824.715.500,55	1.008.427.773,11	840.711.287,05
Instruments financiers dérivés	12	361.829.165,07	227.863.550,26	299.543.124,65
Autres actifs financiers	2	621.868.013,13	1.121.708.396,18	5.225.259.227,06
Actifs d'impôt différé	21	0,00	0,00	136.456.846,34
Sous-total actifs non courants		9.590.391.763,93	5.081.893.557,20	9.342.163.123,67
Actifs courants				
Stocks	14	183.925.824,54	899.429,92	7.279.115,13
Créances commerciales et autres débiteurs	10	1.341.999.779,38	660.660.811,52	1.159.399.646,50
Instruments financiers dérivés	12	0,00	450.276,13	17.156.729,19
Autres actifs financiers	2	393.848.190,74	92.578.559,71	200.522.936,51
Créances d'impôt courant		0,00	0,00	0,00
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	434.014.364,03	1.357.242.112,91	1.200.021.224,26
Sous-total actifs courants		2.353.788.158,69	2.111.831.190,19	2.584.379.651,59
Actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente				
Actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente	16	123.328.637,98	4.580.261.534,76	6.772.133,08
TOTAL DES ACTIFS		12.067.508.560,60	11.773.986.282,15	11.933.314.908,34

Les actifs au 31 décembre 2013 comprennent les actifs qui sont cédés à Infrabel et à HR Rail au 1^{er} janvier 2014 (classés en tant qu'actifs non courants détenus en vue de la vente). Les actifs au 31 décembre 2014 incluent les actifs absorbés suite à la fusion avec l'ancienne SNCB.

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

		Au 31 décembre		Au 1er janvier
		2014	2013	2013
Notes				
Capitaux propres				
Capital	17	249.022.345,57	741.778.929,39	741.778.929,39
Réserves		-478.844.649,87	1.141.452.750,71	1.169.449.600,02
Total des capitaux propres		-229.822.304,30	1.883.231.680,10	1.911.228.529,41
Passifs non courants				
Dettes pour avantages au personnel	18	350.320.857,87	260.214.592,54	464.039.248,42
Provisions	19	172.019.172,39	133.215.974,59	124.868.570,46
Dettes financières	20	2.409.758.032,21	2.555.069.040,12	4.812.380.076,64
Instruments financiers dérivés	12	552.379.101,95	375.548.636,79	589.074.262,02
Dettes commerciales	22	44.569.523,46	40.927.975,12	44.018.289,20
Subsides	24	5.512.021.332,46	1.195.959.044,68	1.291.685.687,86
Autres dettes	25	349.678.403,43	336.692.320,63	310.219.872,18
Sous-total passifs non courants		9.390.746.423,77	4.897.627.584,47	7.636.286.006,78
Passifs courants				
Dettes pour avantages au personnel	18	126.870.226,65	154.414.756,70	159.641.961,03
Provisions	19	73.650.412,22	50.208.346,64	36.071.940,79
Dettes financières	20	1.450.701.498,57	986.358.359,88	883.663.864,71
Instruments financiers dérivés	12	10.474.254,85	9.503.268,74	49.771.481,08
Dettes commerciales	22	409.619.491,47	153.665.974,54	244.996.608,86
Dettes sociales	22	88.179.161,30	25.189.246,09	389.495.221,88
Subsides	24	315.253.169,31	53.252.588,60	78.118.355,25
Autres dettes	25	431.836.226,76	381.866.094,19	544.040.938,55
Sous-total passifs courants		2.906.584.441,13	1.814.458.635,38	2.385.800.372,15
Dettes directement associées à des actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente				
Dettes directement associées à des actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente	16	0,00	3.178.668.382,20	0,00
Total des passifs		12.297.330.864,90	9.890.754.602,05	10.022.086.378,93
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		12.067.508.560,60	11.773.986.282,15	11.933.314.908,34

Les passifs au 31 décembre 2013 comprennent les passifs qui sont cédés à Infrabel et à HR Rail au 1^{er} janvier 2014 (classés en tant que dettes directement associées à des actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente). Les passifs au 31 décembre 2014 incluent les passifs absorbés suite à la fusion avec l'ancienne SNCB.

II. ETAT DU RESULTAT GLOBAL

		2014	2013
	Notes		
ACTIVITÉS POURSUIVIES			
Produits d'exploitation avant subsides en capital			
Chiffre d'affaires	26	1.278.963.267,20	2.282.220.537,36
Subsides d'exploitation	24	1.120.823.633,93	233.972.000,13
Production immobilisée		112.417.528,67	19.738.355,32
Autres produits d'exploitation	26	142.345.796,43	33.744.449,69
Total des produits d'exploitation avant subsides en capital		2.654.550.226,23	2.569.675.342,50
Charges d'exploitation avant amortissements et pertes de valeur			
Approvisionnements et marchandises		-77.352.861,14	-4.756.952,68
Services et biens divers	26	-1.219.084.010,08	-257.093.603,02
Frais de personnel	27	-1.206.909.072,32	-2.143.190.065,65
Autres charges d'exploitation	26	-28.430.343,76	-7.669.418,87
Total des charges d'exploitation avant amortissements et pertes de valeur		-2.531.776.287,30	-2.412.710.040,22
Résultat d'exploitation avant subsides en capital, amortissements et pertes de valeur		122.773.938,93	156.965.302,28
Subsides en capital	24	319.192.814,39	91.209.836,86
Amortissements et pertes de valeur sur immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement	5, 6 & 7	-383.843.157,77	-109.415.180,99
Pertes de valeur sur participations dans des filiales, coentreprises et entreprises associées	8 & 9	-5.356.209,90	-10.648.404,90
Résultat d'exploitation		52.767.385,65	128.111.553,25
Produits financiers	28	178.417.789,15	294.570.763,21
Charges financières	28	-330.366.954,76	-332.392.348,68
Résultat financier - net		-151.949.165,61	-37.821.585,47
Résultat net des activités poursuivies avant impôt sur le résultat		-99.181.779,96	90.289.967,78
(Charges) / produits d'impôt sur le résultat net	29	-5.123,03	-149.255.444,31
Résultat net de l'exercice des activités poursuivies		-99.186.902,99	-58.965.476,53
ACTIVITÉS ABANDONNÉES			
Résultat net de l'exercice des activités abandonnées	16	-39.000.000,00	-9.813.438,65
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-138.186.902,99	-68.778.915,18
Autres éléments du résultat global			
Qui ne seront jamais reclassés dans le résultat net			
Ecart actuariel sur les engagements postérieurs à l'emploi	18	-69.076.355,97	27.994.622,83
Impôts liés aux autres éléments du résultat global	29		12.792.608,89
Sous-total des autres éléments du résultat global qui ne seront jamais reclassés dans le résultat net		-69.076.355,97	40.787.231,72
Qui pourraient être reclassés ultérieurement dans le résultat net			
Actifs financiers disponibles à la vente			-5.387,88
Impôts liés aux autres éléments du résultat global	29		222,03
Sous-total des autres éléments du résultat global qui pourraient être reclassés ultérieurement dans le résultat		0,00	-5.165,85
Total des autres éléments du résultat global de l'exercice		-69.076.355,97	40.782.065,87
RESULTAT GLOBAL TOTAL		-207.263.258,96	-27.996.849,31

Les chiffres de 2013 incluent le résultat relatif aux actifs et passifs cédés à Infrabel et à HR Rail le 1er janvier 2014. Les chiffres de 2014 comprennent le résultat relatif aux actifs et passifs absorbés suite à la fusion avec l'ancienne SNCB.

III. ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Actifs financiers disponibles à la vente	Résultat reporté	Total capitaux propres
Au 1^{er} janvier 2013	741.778.929,39	869,83	1.169.449.600,02	1.911.228.529,41
Résultat net 2013		0,00	-68.778.915,18	-68.778.915,18
Autres éléments du résultat global	0,00	-5.165,85	40.782.065,87	40.782.065,87
<i>Écarts actuariels sur les engagements postérieurs à l'emploi</i>	0,00	0,00	27.994.622,83	27.994.622,83
<i>Actifs financiers disponibles à la vente</i>	0,00	-5.387,88	-5.387,88	-5.387,88
<i>Impôts liés aux autres éléments du résultat global</i>	0,00	222,03	12.792.830,92	12.792.830,92
Total des produits et charges repris dans le résultat global	0,00	-5.165,85	-27.996.849,31	-27.996.849,31
Dividendes aux actionnaires	0,00	0,00	0,00	0,00
Transferts	0,00	0,00	0,00	0,00
Au 31 décembre 2013	741.778.929,39	-4.296,02	1.141.452.750,71	1.883.231.680,10
Au 1^{er} janvier 2014	741.778.929,39	-4.296,02	1.141.452.750,71	1.883.231.680,10
Réorganisation	-492.756.583,82	4.296,02	-1.413.034.141,62	-1.905.790.725,44
Résultat net 2014			-138.186.902,99	-138.186.902,99
Autres éléments du résultat global 2014			-69.076.355,97	-69.076.355,97
<i>Écarts actuariels sur les engagements postérieurs à l'emploi</i>			-69.076.355,97	-69.076.355,97
<i>Actifs financiers disponibles à la vente</i>			0,00	0,00
<i>Impôts liés aux autres éléments du résultat global</i>			0,00	0,00
Total des produits et charges repris dans le résultat global	0,00	0,00	-207.263.258,96	-207.263.258,96
Dividendes aux actionnaires			0,00	0,00
Transferts			0,00	
Au 31 décembre 2014	249.022.345,57	0,00	-478.844.649,87	-229.822.304,30

IV. TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE

	2014	2013
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES		
Résultat net de l'exercice	-138.186.902,99	-68.778.915,18
Ajustements pour :		
Amortissements et pertes de valeur sur immobilisations incorporelles, corporelles, immeubles de placement et actifs détenus en vue de la vente	422.110.523,47	113.977.437,58
Pertes de valeur sur participations dans des filiales, coentreprises et entreprises associées	5.344.839,28	10.648.404,90
Réductions de valeur sur stocks, créances commerciales et autres débiteurs	20.838.292,35	3.582.328,25
Variations de juste valeur sur instruments financiers dérivés	80.935.762,58	-92.315.259,27
Variations de juste valeur et pertes de valeur sur autres actifs financiers et dettes financières	15.044.187,70	48.651.488,51
(Plus-values) / moins-values sur cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles, immeubles de placement et actifs détenus en vue de la vente	-6.576.833,97	-3.848.209,32
(Plus-values) / moins-values sur cessions d'actif financiers	-33.071.793,66	0,00
(Plus-values) / moins-values sur cessions de participations dans filiales, coentreprises et entreprises liées	-42.032,81	615,00
Prise en résultat des commissions sur opérations de financements	-59.863.282,06	-9.958.264,20
Provisions	-31.619.326,14	32.001.506,13
Avantages au personnel	5.854.208,29	20.084.324,70
Prises en résultat des subsides en capital	-319.623.853,50	-96.597.504,28
Produits et charges d'intérêts, net	40.424.515,20	69.561.823,82
Charges d'impôt sur le résultat	5.123,03	149.255.444,31
Ecart de conversion	-35.347.223,79	-473.542,51
Trésorerie brute générée/absorbée par les activités opérationnelles	-33.773.797,02	175.791.678,44
Variation nette du besoin en fonds de roulement :		
Stocks	-8.149.523,77	-1.388.538,88
Créances commerciales et autres débiteurs	-26.544.932,32	-42.361.084,39
Dettes commerciales, sociales et autres dettes	-207.394.919,97	-265.808.428,18
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant impôts	-242.089.376,06	-309.558.051,45
Impôts reçus	0,00	0,00
Impôts payés	-5.123,03	-5.767,05
TRESORERIE NETTE ABSORBEE PAR DES ACTIVITES OPERATIONNELLES	-275.868.296,11	-133.772.140,06

	2014	2013
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement et actifs détenus en vue de la vente	-820.798.723,61	-165.144.404,32
Acquisitions d'actifs financiers	-32.134.878,53	-146.545.597,99
Acquisitions de participations dans des filiales, coentreprises et entreprises associées	-500,00	-11.636.303,32
Subsides en capital reçus	675.741.143,08	200.219.828,69
Encaissements lors de cessions d'immobilisations incorporelles, corporelles, immeubles de placement et actifs détenus en vue de la vente	17.178.280,18	19.485.218,57
Encaissements lors de cessions d'autres actifs financiers	-4.220.356,15	188.038.588,67
Encaissements lors de cessions de participations dans filiales, coentreprises et entreprises associées	254.770,00	
Encaissements sur créances contrats de location-financement	2.529.675,39	31.024.832,65
Intérêts reçus	44.974.375,22	117.000.230,98
Dividendes reçus	1.792.714,13	569.646,31
TRESORERIE NETTE ABSORBEE PAR/PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-114.683.500,29	233.012.040,24
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Augmentations des dettes financières	675.163.853,63	776.321.327,07
Remboursements des dettes financières (y compris contrats de location-financement)	-369.765.709,59	-519.867.756,83
Remboursements / paiements nets des instruments financiers dérivés	-24.985.999,57	7.879.343,75
Intérêts payés	-112.811.043,91	-195.744.058,44
TRESORERIE NETTE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	167.601.100,56	68.588.855,55
(DIMINUTION) / AUGMENTATION DE LA TRESORERIE, DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE ET DES DECOUVERTS BANCAIRES	-222.950.695,84	167.828.755,73
TRESORERIE, EQUIVALENTS DE TRESORERIE ET DES DECOUVERTS BANCAIRES A L'OUVERTURE (note 15)	1.357.242.034,88	1.200.021.212,81
(Diminution) / augmentation de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des découverts bancaires	-222.950.695,84	167.828.755,73
Transfert vers actifs non courants détenus en vue de la vente (note 16)		-10.607.933,66
Trésorerie suite à la réorganisation (note 37)	-700.276.975,01	
TRESORERIE, EQUIVALENTS DE TRESORERIE ET DECOUVERTS BANCAIRES A LA CLOTURE (note 15)	434.014.364,03	1.357.242.034,88

3.1 Notes aux comptes

établi en application des articles 95 et 96 du Code des Sociétés

V. NOTES AUX COMPTES

<u>Note 1 - Résumé des principales règles d'évaluation</u>	51
<u>Note 2 - Gestion du capital et des risques financiers</u>	70
<u>Note 3 - Estimations comptables et jugements significatifs</u>	90
<u>Note 4 - Impact de la transition aux IFRS</u>	93
<u>Note 5 - Immobilisations incorporelles</u>	98
<u>Note 6 - Immobilisations corporelles</u>	100
<u>Note 7 - Immeubles de placement</u>	102
<u>Note 8 - Participations dans des filiales</u>	105
<u>Note 9 - Participations dans des coentreprises et entreprises associées</u>	106
<u>Note 10 - Créances commerciales et autres débiteurs</u>	108
<u>Note 11 - Contrats de construction</u>	110
<u>Note 12 - Instruments financiers dérivés</u>	112
<u>Note 13 - Autres actifs financiers</u>	115
<u>Note 14 - Stocks</u>	116
<u>Note 15 - Trésorerie et équivalents de trésorerie</u>	117
<u>Note 16 - Actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente et activités abandonnées</u>	118
<u>Note 17 - Capital</u>	122
<u>Note 18 - Dettes pour avantages au personnel</u>	123
<u>Note 19 - Provisions</u>	131
<u>Note 20 - Dettes financières</u>	133
<u>Note 21 - Actifs / passifs d'impôts différés</u>	138
<u>Note 22 - Dettes commerciales</u>	139
<u>Note 23 - Dettes sociales</u>	140
<u>Note 24 - Subsidés</u>	141
<u>Note 25 - Autres dettes</u>	142
<u>Note 26 - Produits et charges d'exploitation</u>	143
<u>Note 27 - Frais de personnel</u>	145
<u>Note 28 - Produits et charges financiers</u>	146
<u>Note 29 - Charges d'impôt sur le résultat global</u>	148
<u>Note 30 - Actifs et passifs éventuels</u>	149

<u>Note 31 - Informations complémentaires sur les instruments financiers</u>	150
<u>Note 32 - Opérations de financement alternatif</u>	151
<u>Note 33 - Droits et engagements</u>	153
<u>Note 34 - Informations relatives aux parties liées</u>	155
<u>Note 35 - Honoraires du commissaire</u>	160
<u>Note 36 - Evénements postérieurs à la clôture</u>	161
<u>Note 37 - Réorganisation</u>	162

• Note 1 - Résumé des principales règles d'évaluation

• Base de préparation

Les états financiers individuels de la SNCB au 31 décembre 2014 ont été établis pour la première fois en respectant les dispositions du référentiel « IFRS » (International Financial Reporting Standard) telles qu'adoptées par l'Union européenne et qui ont été publiées à cette date, à savoir les normes publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et les interprétations publiées par l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Étant donné que la SNCB est une nouvelle entité économique suite à la réorganisation du chemin de fer belge, le bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2013 a été préparé dans le respect de la norme IFRS 1 "Première application des IFRS".

Ces états financiers sont préparés sur la base du principe de l'évaluation :

- de certains actifs et passifs financiers à leur juste valeur : les instruments financiers dérivés, les actifs financiers disponibles à la vente, les actifs financiers à la juste valeur par le résultat net et les passifs financiers à la juste valeur par le résultat net ;
- de certains éléments de patrimoine sur la base de leur valeur actuelle : les dettes et les créances supérieures à un an assorties d'un taux d'intérêt nul ou anormalement faible ainsi que les provisions non courantes. Les taux d'actualisation utilisés sont les IRS selon la durée concernée, à l'exception des dettes constituées en vertu de l'IAS 19 pour lesquelles les taux d'actualisation sont déterminés par référence à des taux de marché à la date de clôture basés sur les obligations d'entreprises de première catégorie, et selon leur durée ;
- des autres éléments bilanciaux à leur coût d'acquisition historique à l'exception de certaines réévaluations, antérieurement actées dans les comptes belges et conservées dans les comptes IFRS ainsi que de certaines immobilisations corporelles, immeubles de placement et participations dans filiales, coentreprises et entreprises liées pour lesquelles la SNCB a opté pour l'application de l'évaluation de la juste valeur lors de la date de transition aux IFRS (1^{er} janvier 2013) et l'utilisation de cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date de transition.

Il n'y a pas de norme déjà publiée par l'IASB, non encore obligatoire à la date de clôture, que la SNCB a décidé d'appliquer de manière anticipée.

Un nouvel adoptant peut décider d'utiliser une ou plusieurs des exemptions permises par la norme IFRS 1. Ainsi, la SNCB a décidé d'utiliser les exemptions suivantes :

- l'évaluation de certaines immobilisations corporelles, immeubles de placement, actifs non courants détenus en vue de la vente et participations dans filiales, coentreprises et entreprises

liées à la date de transition aux IFRS à leur juste valeur et l'utilisation de cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date ;

- l'utilisation de valeur réévaluée (suite à des plus-values de réévaluations sur immobilisations corporelles actées antérieurement dans les comptes belges) comme coût présumé ;
- la désignation d'actifs financiers comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net en fonction des faits et des circonstances qui existent à la date de transition.

- **Opérations en devises étrangères**

Les opérations en devises étrangères sont initialement comptabilisées dans la devise fonctionnelle en utilisant les taux de change prévalant à la date des opérations. Les gains et pertes de change réalisés et les gains et pertes de change non réalisés sur actifs et passifs monétaires à la date de clôture de l'exercice sont reconnus dans le résultat net.

- **Immobilisations incorporelles**

Un actif incorporel est reconnu à l'état de la situation financière lorsque les conditions suivantes sont remplies :

1. l'actif est identifiable, c'est-à-dire soit séparable (s'il peut être vendu, transféré, loué individuellement), soit résultant de droits contractuels ou légaux ;
2. il est probable que cet actif va générer des avantages économiques pour la Société ;
3. la Société a le contrôle de l'actif ;
4. le coût de l'actif peut être évalué de manière fiable.

Les actifs incorporels sont évalués selon le modèle de coût, soit à leur coût initial sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeur cumulées éventuelles.

Le coût initial pour les actifs incorporels :

- **acquis séparément** inclut les coûts directement attribuables à la transaction (prix d'achat après déduction des remises et rabais commerciaux), à l'exclusion des coûts indirects ;
- **générés en interne** est égal à la somme des coûts encourus à partir de la date à laquelle ces actifs ont satisfait pour la première fois aux critères de reconnaissance prévus par IAS 38, à savoir à partir du moment où la Société peut démontrer (1) la faisabilité technique du projet, (2) son intention de vendre ou utiliser l'actif, (3) comment l'actif générera des avantages économiques futurs, (4) l'existence de ressources adéquates pour terminer le projet et (5) que ces coûts peuvent être évalués de manière fiable. Ces coûts incorporent les coûts directs ainsi que les frais de fonctionnement des services opérationnels (hormis amortissements des actifs subsidés). Dans le calcul des taux horaires, il est tenu compte de tous les coûts des avantages au personnel à court

terme, excepté les frais de formation et les dépenses en matière de sécurité, ainsi que de tous les coûts des avantages au personnel à long terme, postérieurs à l'emploi et indemnités de cessation d'emploi (pour autant qu'elles concernent du personnel encore partiellement en activité).

En ce qui concerne les logiciels développés en interne, seuls les frais de développement sont activés, les frais de recherche étant pris en charges directement dans le résultat net. Les frais de développement ne concernent que : (a) la conception (blueprint fonctionnel et technique), (b) la programmation et la configuration, (c) le développement des interfaces, (d) la documentation technique pour usage interne, (e) l'intégration du hardware, et (f) le processus de tests.

Par ailleurs, les dépenses ultérieures à la reconnaissance initiale sont actées à charge du résultat net sauf s'il est démontré de nouveaux avantages économiques importants en résultent.

Par ailleurs, pour les actifs incorporels qui demandent un développement supérieur à 1 an avant de pouvoir être utilisés ou vendus, le coût de l'actif incorpore des coûts de financement. Le taux de capitalisation est soit propre à un emprunt spécifique, soit égal à la moyenne pondérée des coûts de financement applicables aux emprunts en cours de la Société, autres que les emprunts contractés spécifiquement.

Les actifs incorporels sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité probable. Le montant amortissable correspond au coût d'acquisition, la valeur résiduelle étant estimée égale à zéro. Les durées d'utilité retenues sont les suivantes :

Catégories	Durée d'utilité probable
Frais de développement ERP	10 ans
Frais de développement autres logiciels	5 ans
Sites web	3 ans
Logiciel acquis de tiers	5 ans

L'amortissement commence à partir du moment où l'actif est prêt à être utilisé.

La durée d'utilité et la méthode d'amortissement des actifs incorporels avec une durée d'utilité déterminée sont revues à chaque clôture annuelle. Les changements dans la durée d'utilité estimée ou dans le plan attendu de consommation des bénéfices économiques futurs générés par l'actif sont pris en compte en changeant la durée ou la méthode d'amortissement, selon le cas, et sont traités comme des changements d'estimations comptables.

Pour les actifs incorporels qui ne sont pas encore prêts à l'emploi, il est procédé à un test de perte de valeur à la clôture de chaque exercice.

- **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées selon le modèle de coût, soit à leur coût initial, sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles cumulées. Le coût initial inclut :

- les coûts directement attribuables à la transaction d'achat après déduction des remises et rabais commerciaux ;
- les coûts directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation prévue par la Société ;
- l'estimation initiale des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située (obligation que la Société encourt soit lors de l'acquisition soit lors de la construction de l'actif).

Le coût exclut donc les frais d'étude et de faisabilité encourus dans le cadre de projets de construction d'immobilisations corporelles (gares, sites, etc.), les frais de direction et d'administration générale ainsi que les frais salariaux et autres frais de fonctionnement non imputables à une activité d'investissement.

Le coût initial des immobilisations corporelles générées en interne est égal à la somme des coûts encourus à partir de la date à laquelle ces actifs ont satisfait pour la première fois aux critères de reconnaissance prévus par IAS 16, à savoir s'il est probable que les avantages économiques futurs associés iront à la Société et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable. Ces coûts incorporent les coûts directs ainsi que les frais de fonctionnement des services opérationnels (hormis les amortissements des actifs subsidiés). Dans le calcul des taux horaires, il est tenu compte de tous les coûts des avantages au personnel à court terme, excepté les frais de formation et les dépenses en matière de sécurité, ainsi que de tous les coûts des avantages au personnel à long terme, postérieurs à l'emploi et indemnités de cessation d'emploi (pour autant qu'elles concernent du personnel encore partiellement en activité). Par ailleurs, les dépenses ultérieures à la reconnaissance initiale sont actées en charges du résultat net sauf s'il est démontré que de nouveaux avantages économiques importants en résultent.

Les dépenses de réparation et d'entretien qui ne font que maintenir, et non augmenter, la valeur des immobilisations, sont prises en charges dans le résultat net. Par contre, les dépenses de grosses réparations et gros entretiens qui augmentent les avantages économiques futurs qui seront générés par l'immobilisation sont identifiées comme un élément séparé du coût d'acquisition. Le coût d'acquisition des immobilisations corporelles est alors ventilé en composants majeurs. Ces composants majeurs, qui sont remplacés à intervalles réguliers, et qui ont par conséquent une durée d'utilité différente des immobilisations dans lesquelles ils sont inclus, sont amortis sur leur durée d'utilité spécifique. En cas de remplacement, l'actif remplacé est éliminé de l'état de la situation financière, et le nouvel actif est amorti sur sa durée d'utilité propre.

Par ailleurs, pour les immobilisations corporelles dont le délai de construction / préparation avant de pouvoir être utilisées ou vendues est supérieur à 1 an, le coût de l'actif incorpore des coûts de financement. Le taux de capitalisation est soit propre à un emprunt spécifique, soit égal à la moyenne pondérée des coûts d'emprunt applicables aux emprunts en cours de la Société, autres que les emprunts contractés spécifiquement.

Les immobilisations corporelles sont amorties complètement sur leur durée d'utilité probable, en utilisant la méthode linéaire. Le montant amortissable correspond généralement au coût d'acquisition. Les durées d'utilité retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Durée d'utilité probable
Terrains	N/A
Bâtiments administratifs	60 ans
Composants dans les bâtiments administratifs	10 à 30 ans
Bâtiments industriels	50 ans
Composants inclus dans les bâtiments industriels	15 à 20 ans
Habitations	50 ans
Composants inclus dans les habitations	15 à 20 ans
Gares	100 ans
Composants inclus dans les gares	10 à 40 ans
Parkings	100 ans
Composants inclus dans les parkings	10 à 20 ans
Voies et composants associés	25 à 100 ans
Ouvrages d'art et composants associés	20 à 120 ans
Passages à niveaux et composants associés	10 à 25 ans
Matériel de signalisation	7 à 35 ans
Installations d'infrastructure diverse	7 à 50 ans
Matériel roulant ferroviaire, hors wagons	25 à 60 ans
Composants « mid-life » inclus dans le matériel roulant ferroviaire	15 à 30 ans
Wagons	30 ans
Révisions des wagons	9 ans
Installations et équipements divers	4 à 30 ans
Mobilier	10 ans
ICT	4 à 10 ans
Transport routier	2 à 10 ans
Aménagements	Durée la plus courte entre : durée du contrat et durée d'utilité du composant

La durée d'utilité et la méthode d'amortissement des immobilisations corporelles sont revues à chaque clôture annuelle. Les changements dans la durée d'utilité estimée ou dans le plan attendu de consommation des bénéfices économiques futurs générés par l'actif sont pris en compte en changeant la durée ou la méthode d'amortissement, selon le cas, et sont traités comme des changements d'estimations comptables.

Les concessions dans les gares sont reprises dans les immobilisations corporelles.

- **Contrats de location**

- *Opérations de financement alternatif*

Différentes structures de financement (opérations de sale-and-lease back, de sale-and-rent back, de lease-and-lease back, de rent-and-rent back ou de concession-and-concession back) sont mises en place par la Société pour l'acquisition essentiellement de matériel roulant. Ces opérations sont comptabilisées en fonction de leur substance économique dans le respect des dispositions de l'interprétation SIC-27. Les actifs immobilisés restent comptabilisés dans les comptes de la Société. Les investissements réalisés et les obligations de paiement vis-à-vis des prêteurs sont reconnus à l'état de la situation financière, à l'exception des comptes d'investissements contractés avec des contreparties étatiques qui présentent une qualité de crédit supérieure, les organismes garantis par des Etats qui présentent une qualité de crédit supérieure, ou les contreparties des opérations. Les commissions obtenues dans le cadre de ces opérations sont quant à elles étalées sur la durée de ces opérations.

- *Contrats de location pour lesquels la Société est le preneur*

Un contrat de location est classé en tant que contrat de location-financement lorsque la Société a reçu la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. La Société comptabilise les contrats de location-financement à l'actif et au passif pour des montants égaux au commencement du contrat à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Chaque paiement au titre de la location est ventilé entre la charge financière et l'amortissement de la dette. La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période. Les immobilisations corporelles faisant l'objet d'un contrat de location-financement sont amorties sur la période la plus courte entre la durée du contrat et leur durée d'utilité.

Un contrat de location est classé en tant que contrat de location simple s'il ne transfère pas au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Les paiements au titre de contrat de location simple sont comptabilisés en charges dans le résultat net sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

- *Contrats de location pour lesquels la Société est le bailleur*

Les actifs faisant l'objet de contrats de location simple sont présentés en immobilisations corporelles dans l'état de la situation financière. Ils sont amortis sur base de leur durée d'utilité présumée. Les revenus locatifs sont comptabilisés de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Les opérations de location-financement sont, dans le chef du bailleur, comptabilisées comme une cession assortie d'un financement. Le bien est décomptabilisé de l'état de la situation financière (avec plus- ou moins-value comptabilisée dans le résultat net) et une créance est reconnue, représentant les flux de trésorerie à recevoir en principal et en intérêts.

- **Immeubles de placement**

Un immeuble de placement est un bien immobilier (terrain ou bâtiment) détenu (par le propriétaire ou par le preneur dans le cadre d'un contrat de location-financement) pour en retirer des loyers ou pour en valoriser le capital, plutôt que pour :

- l'utiliser dans la production ou la fourniture de biens ou de services ou à des fins administratives, ou
- le vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Pour les immeubles à usage mixte, les règles relatives aux immeubles de placement (IAS 40) sont seulement applicables dans les cas ci-après :

- la partie détenue pour en retirer des loyers ou valoriser le capital et la partie utilisée pour compte propre peuvent être vendues séparément ;
- la partie détenue pour usage propre ne représente au maximum que 5% de l'ensemble.

Les immeubles de placement sont évalués selon le modèle du coût. Toutes les règles d'évaluation relatives aux immobilisations corporelles sont donc également applicables aux immeubles de placement.

- **Participations dans les filiales, coentreprises et entreprises associées**

Les filiales sur lesquelles la Société exerce un contrôle, un contrôle conjoint avec un ou plusieurs autres partenaires, en vertu d'un accord contractuel passé avec eux, ainsi que les entreprises associées, sur lesquelles la Société exerce une influence notable sans en avoir le contrôle, sont comptabilisées selon la méthode du coût, moins pertes de valeur éventuelles.

Une perte de valeur sur participations dans les sociétés contrôlées, contrôlées conjointement et associées est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable. Ces participations sont soumises à un test de perte de valeur lorsqu'il y a une indication objective que la participation a pu subir une perte de valeur. La méthode préconisée est le modèle Capital Asset Pricing Model, soit la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs.

Pour les participations non significatives, la valeur recouvrable retenue se base uniquement sur la quote-part détenue par la Société dans les capitaux propres de l'exercice précédente.

Il n'y a pas de test de perte de valeur lorsque l'activité principale de la filiale est constituée par des opérations immobilières qu'elle réalise quasiment exclusivement avec des sociétés du Groupe SNCB.

- **Pertes de valeur**

Une perte de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles est comptabilisée lorsque la valeur comptable d'un actif dépasse son montant recouvrable, soit le montant le plus haut entre :

1. sa juste valeur après déduction des frais liés à la vente (soit le montant que la Société recevrait si elle vendait l'actif), et
2. sa valeur d'utilité (soit le montant que la Société génèrerait si elle continuait à utiliser l'actif).

Lorsque cela est possible, ces tests sont réalisés sur chaque actif individuellement. Toutefois, lorsque les actifs ne génèrent pas de flux de trésorerie de manière indépendante, le test est réalisé au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (« cash-generating unit » ou « CGU ») à laquelle l'actif est alloué (CGU = le plus petit groupe d'actifs identifiable qui génère des flux de trésorerie de manière indépendante des flux de trésorerie générés par les autres actifs/CGUs).

Lorsqu'une perte de valeur est constatée, elle est imputée sur les actifs immobilisés de la CGU au prorata de leur valeur comptable, mais uniquement dans la mesure où la valeur de vente de ces actifs est inférieure à leur valeur comptable. Une perte de valeur sur actifs immobilisés est reprise si les circonstances le justifient.

Il est possible d'enregistrer une perte de valeur sur un actif individuel résultant d'une indication de perte de valeur se rapportant à cet actif individuel (par exemple suite à un dégât subi) indépendamment du fait que l'actif est ou n'est pas (entièrement ou partiellement) subsidié.

Des pertes de valeur ne peuvent pas être enregistrées sur des actifs faisant partie d'une CGU entièrement subsidiée. Si des pertes de valeur sont identifiées pour des CGU partiellement subsidiées, elles doivent être affectées proportionnellement aux actifs (et aux subsides en capital y afférents).

- **Stocks**

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition ou à leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure.

Le prix d'acquisition des stocks fongibles est déterminé par application de la méthode du prix moyen pondéré. Les stocks de faible importance dont la valeur et la composition restent stables dans le temps sont portés à l'état de la situation financière pour une valeur fixe.

Le coût d'acquisition des stocks comprend le prix d'achat ainsi que tous les coûts des stocks produits qui sont nécessaires pour amener le produit à l'endroit et dans l'état dans lequel il se trouve. Le prix de revient inclut les coûts directs et indirects de production, à l'exclusion des coûts de financement et des frais généraux qui ne contribuent pas à amener le produit où il se trouve et dans l'état dans lequel il se trouve.

Une réduction de valeur est comptabilisée si la valeur de réalisation nette d'un élément de stock à la date de clôture est inférieure à sa valeur comptable.

- **Créances commerciales et autres débiteurs**

Les créances sont évaluées initialement à leur valeur nominale, et ultérieurement à leur coût amorti, c'est-à-dire à la valeur actuelle des flux de trésorerie à recevoir (sauf si l'impact de l'actualisation est non significatif).

Une évaluation individuelle des créances est réalisée. Des réductions de valeur sont comptabilisées lorsque leur encaissement, en tout ou partie, est douteux ou incertain.

Les paiements d'avance et les produits acquis sont aussi classés sous cette rubrique.

- **.Instruments financiers dérivés**

Les instruments financiers dérivés sont reconnus à l'état de la situation financière à chaque date de clôture à leur juste valeur, estimée à l'aide de différentes techniques d'évaluation. Les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat net.

La juste valeur des instruments financiers est classée en 3 niveaux, conformément au paragraphe 72 de la norme IFRS 13. Les instruments financiers classés en niveau 1 sont les instruments financiers cotés dont la juste valeur est déterminée par référence au cours de bourse à la date de clôture. Celle des instruments

financiers non cotés pour lesquels il existe des instruments cotés similaires en nature et maturité est déterminée par référence au cours de bourse de ces instruments. Pour les autres instruments non cotés, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation telles que l'actif net réévalué, les flux de trésorerie actualisés ou les modèles d'évaluation retenus pour les options. Les modèles prenant en considération des hypothèses basées sur les données du marché relèvent du niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs tandis que les autres modèles basés sur des données non observables de marché relèvent du niveau 3 de cette même hiérarchie (paragraphe 81 et 82 de la norme IFRS 13).

La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation telles que les modèles d'évaluation retenus pour les options ou en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés.

La Société utilise des produits dérivés (IRS, IRCS, FRA, contrats de change à terme, caps, floors, collars, etc.) pour se couvrir contre une évolution possible non désirée des taux d'intérêt, des taux de change, du risque d'inflation ou des prix de l'énergie. La Société ne réalise pas d'opération sur produits dérivés de type spéculatif.

Cependant, certaines opérations sur produits dérivés, bien que constituant des couvertures du point de vue économique, ne répondent pas aux critères stricts de la norme IAS 39 pour appliquer les principes d'une comptabilité de couverture. En cas d'opérations de couverture au sens de l'IAS 39, des règles particulières s'appliquent visant à comptabiliser dans le résultat net du même exercice les effets des opérations de couverture et ceux des opérations couvertes. La Société a décidé de ne pas appliquer les principes de la comptabilité de couverture.

- **Autres actifs financiers**

Les placements financiers sont, à l'exception des produits dérivés et des actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du résultat net, initialement évalués à la juste valeur de la contrepartie déboursée pour les acquérir, y compris les coûts de transaction.

Ils sont ensuite classés en différentes catégories et un principe d'évaluation propre à chaque catégorie est appliqué :

1. Les actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du résultat net reprennent (a) les actifs financiers détenus à des fins de trading et (b) les actifs que la Société a décidé de classer sur base volontaire, au moment de la comptabilisation initiale, dans la catégorie « à leur juste valeur avec impact sur le résultat net ». Les instruments dérivés sont également désignés comme détenus à des fins de trading, sauf s'ils sont qualifiés d'opérations de couvertures. Ces actifs financiers sont

évalués à leur juste valeur à chaque date de clôture, les variations de juste valeur étant reconnues dans le résultat net ;

2. Les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers, autres que les produits dérivés, avec des montants à encaisser fixes ou déterminables et des échéances fixes, que la Société a l'intention et la capacité de garder jusqu'à leur échéance. Ces actifs sont évalués à leur coût amorti ;
3. Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les prêts et créances sont comptabilisés à l'état de la situation financière à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif ;
4. Les actifs disponibles à la vente constituent une catégorie résiduelle qui reprend tous les actifs financiers non classés dans une des catégories mentionnées précédemment, que la Société n'a ni l'intention ni la capacité de conserver jusqu'à l'échéance. Ces actifs disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur étant comptabilisées dans les capitaux propres, jusqu'à ce que ces actifs aient subi une perte de valeur ou soient vendus. Au moment de la vente, les gains ou pertes accumulés dans les capitaux propres sont transférés dans le résultat net.

La juste valeur des titres de participation est déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque société. Les critères généralement retenus sont la valeur de marché ou la quote-part des capitaux propres et les perspectives de rentabilité à défaut de valeur de marché disponible. La juste valeur des placements est évaluée en utilisant les données de marché, courbes des taux et spreads de crédit de chacun des émetteurs des titres.

Un actif financier qui n'est pas comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat net est examiné à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication objective de perte de valeur. Une perte de valeur est comptabilisée s'il existe une indication objective qu'un événement défavorable s'est produit après la comptabilisation initiale de l'actif, et que cet événement a un impact négatif sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif.

Les achats et les ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de règlement.

- **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Cette rubrique inclut les valeurs disponibles en caisse, en banque, les valeurs à l'encaissement, les placements à court terme (avec une échéance initiale de 3 mois au plus), très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur, ainsi que les découverts bancaires. Ces derniers sont présentés parmi les dettes financières au passif de l'état de la situation financière.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont portés à l'état de la situation financière au coût amorti.

- **Actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente**

Un actif non courant (ou un groupe d'actifs) est classé comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. En d'autres termes, cela signifie que l'actif est disponible pour une vente immédiate dans son état actuel et que la vente est hautement probable (décision officielle de vendre, recherche active d'un acheteur, vente hautement probable endéans une période d'un an).

Les actifs non courants détenus en vue de la vente ne sont plus amortis mais font le cas échéant l'objet d'une perte de valeur pour ramener leur valeur comptable à leur valeur inférieure de réalisation.

- **Activités abandonnées**

Une activité abandonnée est une activité qui, soit rencontre les critères pour être classée comme détenue en vue de la vente, soit a été cédée, et qui en outre respecte les critères suivants :

- les cash flows de cette activité peuvent être distingués sur le plan opérationnel et du reporting financier ;
- cette activité est importante au niveau opérationnel ou géographique ;
- elle fait partie d'un plan unique de cession ou a été acquise en vue de sa cession.

- **Capital**

Les actions ordinaires sont classées sous la rubrique « Capital ». Le capital se compose de deux éléments :

- le capital souscrit, qui représente les montants que les actionnaires se sont engagés à apporter ;
- le capital non-appelé, soit la quote-part du capital souscrit dont l'organe de gestion de la Société n'a pas encore réclamé la libération.

- **Dettes pour avantages au personnel**

- *Avantages à court terme*

Les avantages à court terme désignent les avantages du personnel dont le règlement intégral est attendu dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice où les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les avantages à court terme sont pris en charges au fur et à mesure des prestations de services des membres du personnel. Les avantages non payés à la date de clôture sont repris sous la rubrique « dettes sociales ».

- *Avantages postérieurs à l'emploi*

Les avantages postérieurs à l'emploi désignent les avantages du personnel (autres que les indemnités de cessation d'emploi et les avantages à court terme) qui sont payables postérieurement à la cessation de l'emploi.

Les avantages postérieurs à l'emploi accordés au personnel peuvent être de deux types :

- type « cotisations définies »: il s'agit des plans pour lesquels une cotisation est versée par la Société à une entité distincte, et pour lesquels la Société n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires. Ces cotisations sont comptabilisées en charges sur les périodes pendant lesquelles les services sont rendus par les membres du personnel. Le cas échéant, les cotisations payées d'avance (non encore versées) sont comptabilisées à l'actif (au passif) à l'état de la situation financière ;
- type « prestations définies »: ce sont tous les plans qui ne sont pas du type « cotisations définies ».

Les avantages postérieurs à l'emploi accordés au personnel, et qui sont du type « prestations définies », font l'objet d'une évaluation actuarielle. Ils sont provisionnés (sous déduction des actifs du plan éventuels, soit les avoirs éventuellement déjà constitués pour payer ces avantages) dans la mesure où la Société a une obligation de supporter des coûts, relatifs aux services prestés par le personnel. Cette obligation peut résulter d'une loi, d'un contrat ou de « droits acquis » sur la base d'une pratique passée (obligation implicite). La méthode actuarielle utilisée est la « méthode des unités de crédit projetées ».

Le taux d'actualisation utilisé est déterminé par référence au taux de marché à la date de calcul des obligations d'entreprises de première catégorie et d'échéance comparable à celle des engagements. Les autres hypothèses actuarielles (mortalité, augmentations salariales, inflation, etc.) reflètent la meilleure estimation de la Société.

Etant donné que des hypothèses actuarielles sont utilisées pour évaluer ces engagements sociaux, des écarts actuariels apparaissent inévitablement, résultant des variations dans les hypothèses actuarielles d'un

exercice à l'autre, ainsi que des écarts entre la réalité et les hypothèses actuarielles utilisées. Les écarts actuariels des avantages postérieurs à l'emploi sont reconnus dans les autres éléments du résultat global.

- *Autres avantages à long terme*

Les autres avantages à long terme désignent les avantages (autres que les avantages postérieurs à l'emploi et les indemnités de cessation d'emploi) dont le règlement intégral n'est pas attendu dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants.

Le montant comptabilisé à l'état de la situation financière est égal à la valeur actuelle de l'obligation diminuée, le cas échéant, de la valeur de marché à la date de clôture des actifs du plan. Les calculs sont basés sur la « méthode des unités de crédit projetées ». Les écarts actuariels sont comptabilisés dans le résultat net.

- *Indemnités de cessation d'emploi*

Les indemnités de cessation d'emploi sont des avantages payables suite à la décision de la Société de mettre fin au contrat d'emploi d'un ou de plusieurs membres du personnel avant la date normale de retraite, ou suite à la décision du ou des membres du personnel de partir volontairement en contrepartie d'avantages.

Pour ces avantages, une dette déterminée sur base actuarielle est constituée dans la mesure où il existe une obligation pour la Société. Cette dette est actualisée si les avantages sont payables au-delà de douze mois.

Pour tous ces avantages (à l'exception des avantages à court terme), le coût financier représente le passage du temps. Il est comptabilisé en charges financières.

- **Provisions**

Une provision est reconnue uniquement lorsque :

1. la Société a une obligation actuelle (légale ou implicite) d'effectuer des dépenses en vertu d'un événement passé ;
2. il est probable que la dépense sera effectuée, **et**
3. le montant de l'obligation peut être évalué de manière fiable.

Lorsque l'impact est susceptible d'être significatif (pour les provisions à long terme principalement), la provision est évaluée sur base actualisée. L'impact du passage du temps sur la provision est présenté en charges financières. Les taux d'actualisation sont les taux IRS selon l'échéance des cash-flows attendus.

Une provision pour obligation environnementale (dépollution de sites, etc.) n'est reconnue que si la Société a une obligation implicite ou légale en la matière.

Si la Société a un contrat onéreux, une provision est constituée. Avant de reconnaître cette provision pour contrat onéreux, la Société comptabilise la perte de valeur éventuelle relative aux actifs dédiés à l'exécution du contrat concerné.

Des provisions pour pertes opérationnelles futures sont interdites.

Une provision pour restructuration est uniquement comptabilisée s'il est démontré que la Société a une obligation implicite de restructurer au plus tard à la date de la clôture. Cette obligation doit être démontrée par:

- l'existence d'un plan formel détaillé identifiant les principales caractéristiques de la restructuration ; **et**
- le commencement d'exécution du plan de restructuration ou par l'annonce des principales caractéristiques du plan de restructuration aux intéressés.

- **Dettes financières**

Les dettes financières sont évaluées initialement à la juste valeur, diminuées, pour les dettes financières autres que celles évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction relatifs à l'émission de la dette. Ultérieurement, les dettes financières autres que celles évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net, sont évaluées au coût amorti, par application de la méthode du taux d'intérêt effectif, avec amortissements des primes d'émission ou de remboursement via le résultat net.

La juste valeur des dettes financières évaluées à la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation telles que les modèles d'évaluation retenus pour les options ou en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés. « Les justes valeurs des dettes financières sont classées en 3 niveaux tels que définis dans la norme IFRS 13 au paragraphe 72 à 75. Les modèles d'évaluation des dettes financières prenant parfois en considération des données non observable sur les marchés, certaines dettes financières relèvent du niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs. »

- **Impôts sur le résultat - Actifs / Passifs d'impôts différés**

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt courant et l'impôt différé. L'impôt courant est le montant des impôts à payer (à récupérer) sur les revenus imposables de l'année écoulée, ainsi que tout ajustement aux impôts payés (à récupérer) relatifs aux années antérieures. En pratique, il est généralement calculé en utilisant le taux d'imposition à la date de clôture.

L'impôt différé est calculé suivant la méthode du report variable (« liability method ») sur les différences temporelles entre la valeur comptable fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers IFRS. L'impôt différé est évalué sur la base du taux d'impôt attendu lorsque l'actif sera réalisé ou le passif réglé. En pratique, le taux généralement utilisé est celui en vigueur à la date de clôture.

Toutefois, il n'y a pas d'impôt différé sur:

1. la comptabilisation initiale d'actifs et de passifs (hors acquisition de filiales) qui n'affectent ni le bénéfice comptable ni le bénéfice fiscal, et
2. les différences temporelles sur participations dans les filiales et coentreprises tant qu'il n'est pas probable que des dividendes seront distribués dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôts différés ne sont reconnus que lorsqu'il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles pour y imputer les différences temporelles déductibles existantes au cours d'exercices futurs, par exemple celles résultant de pertes fiscales récupérables. Ce critère est réévalué à chaque date de clôture.

- **Dettes commerciales**

Les dettes commerciales sont évaluées initialement à leur valeur nominale, et ultérieurement à leur coût amorti, c'est-à-dire à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs (sauf si l'impact de l'actualisation est non significatif).

- **Dettes sociales**

Les dettes sociales sont évaluées initialement à leur valeur nominale, et ultérieurement à leur coût amorti, c'est-à-dire à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs (sauf si l'impact de l'actualisation est non significatif).

- **Subsides**

Les subsides d'exploitation sont portés à l'état du résultat global sous la rubrique « Produits d'exploitation avant subsides en capital ».

Les subsides en capital, obtenus dans le cadre des investissements en immobilisations incorporelles et corporelles, sont présentés au passif de l'état de la situation financière et sont reconnus en résultat d'exploitation - rubrique « Subsides en capital » - au même rythme que les amortissements des immobilisations pour lesquelles ils ont été obtenus.

Les subsides financiers obtenus dans le cadre d'emprunts sont comptabilisés en déduction des charges financières.

- **Autres dettes**

Les autres dettes sont évaluées initialement à leur valeur nominale, et ultérieurement à leur coût amorti, c'est-à-dire à la valeur actuelle des flux de trésorerie à payer (sauf si l'impact de l'actualisation est non significatif).

Les dividendes que la Société doit verser à ses actionnaires sont comptabilisés en autres dettes au cours de la période durant laquelle ils ont été approuvés. Les produits à reporter, soit la quote-part des revenus encaissés d'avance au cours de l'exercice ou au cours d'exercices précédents, mais à rattacher à un exercice ultérieur, sont également classés en autres dettes.

- **Produits et charges d'exploitation**

Les revenus provenant de la prestation de services sont reconnus en résultat net au fur et à mesure de ces prestations.

Les revenus provenant de la vente de biens sont reconnus en résultat net lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété du bien sont transférés du vendeur à l'acheteur.

Les dotations d'exploitation reçues de l'Etat en compensation de l'exécution des missions de service public qui incombent à la Société sont enregistrées dans le chiffre d'affaires de l'exercice concerné par les prestations. Les revenus de location des immeubles de placement et des concessions dans les gares sont également repris dans le chiffre d'affaires.

Les produits et les coûts associés aux contrats de construction doivent être comptabilisés respectivement en produits et en charges en fonction du degré d'avancement des travaux et de la marge estimée. En cas de marge négative attendue, une charge est actée à concurrence de la totalité de la perte estimée. Le degré d'avancement des travaux est déterminé par le rapport entre les coûts encourus pour les travaux exécutés jusqu'à la date considérée et les coûts totaux estimés du contrat.

Les charges liées à la prestation de services ou à la vente de biens sont reprises parmi les charges d'exploitation.

- **Produits et charges financiers**

Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés en résultat net lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes sont comptabilisés en résultat net dès que la Société acquiert le droit à percevoir les paiements.

Les coûts d'emprunt qui ne sont pas directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié sont comptabilisés en résultat net en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les profits et pertes de change sont enregistrés pour leur montant net.

- **Tableaux des flux de trésorerie**

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles sont présentés selon la méthode indirecte, suivant laquelle le résultat net est ajusté des effets des transactions sans effet de trésorerie, des mouvements relatifs au fonds de roulement et des éléments de produits ou de charges liés aux flux de trésorerie concernant les activités d'investissement et de financement.

• Note 2 - Gestion du capital et des risques financiers

• Gestion du capital

La politique de la Société en matière de gestion du capital consiste à maintenir une structure financière qui lui permet d'assurer son développement et ainsi continuer à fournir un service de qualité à sa clientèle. La Société a ainsi pour objectif de réduire sa dette en vue d'obtenir une structure du capital optimale permettant d'assurer une flexibilité financière stratégique pour sa croissance future. A cette fin, la Société surveille de près son niveau d'endettement net.

Par endettement net, la Société entend:

- 1) Solde de valeur nominale des dettes et créances auprès d'une institution financière ou traitées sur le marché des capitaux.
- 2) Moins le solde des opérations Back to Back telles que décrites dans l'arrêté Royal du 30 décembre 2004 – Annexe 4 du Moniteur Belge du 31 décembre 2004.

L'endettement net se présente comme suit aux 31 décembre 2014 et 2013:

Endettement net		31/12/2014	31/12/2013
Rubriques du bilan	<u>Notes</u>		
Créances commerciales et autres débiteurs	2.1	0,00	122.617.278,16
Intruments financiers dérivés	11	46.899.105,26	38.382.751,09
Autres actifs financiers	2.1	546.271.221,29	1.100.969.351,55
Total actifs non courants		593.170.326,55	1.261.969.380,80
Créances commerciales et autres débiteurs	2.1	0,00	3.817.836,22
Intruments financiers dérivés	11	0,00	0,00
Autres actifs financiers	2.1	246.816.927,97	80.265.379,21
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2.1	137.781.425,53	815.134.967,70
Total actifs courants		384.598.353,50	899.218.183,13
Actifs non courants détenus en vue de la vente		10.000.000,00	352.342.337,88
Total actifs		987.768.680,05	2.513.529.901,81
Dettes financières	20	2.343.704.775,94	2.506.173.015,74
Intruments financiers dérivés	12	85.873.785,60	117.902.152,49
Total passifs non courants		2.429.578.561,54	2.624.075.168,23
Dettes financières	20	1.432.453.133,41	960.669.967,05
Intruments financiers dérivés	12	0,00	0,00
Total passifs non courants		1.432.453.133,41	960.669.967,05
Dettes liées à des actifs non courants détenus en vue de la vente		0,00	2.221.084.102,82
Total passifs		3.862.031.694,95	5.805.829.238,10
Endettement net		2.874.263.014,90	3.292.299.336,29
Variation de l'endettement net		-418.036.321,39	

Les montants repris dans le calcul de la dette nette sont les montants nominaux des instruments financiers et excluent donc les ajustements à la juste valeur ainsi que les intérêts courus.

Cette variation incombe principalement pour:

Variation de l'endettement net	EUR
	2014
Réorganisation	-727.034.058,45
Résultat cash de l'exercice	13.426.840,16
Variation du besoin de fonds de roulement	242.094.499,09
Activités d'investissements	186.050.671,50
Activités de financements	113.295.550,12
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-245.869.823,81
Variation de l'endettement net	-418.036.321,39

Dette contrat de gestion

L'endettement net tel que défini par le contrat de gestion 2008-2012 du 29 juin 2008, permet la neutralisation de certaines opérations de financement spécifique et préalablement convenues avec l'Etat.

Dette contrat de gestion	EUR	
	2014	2013
Matériel RER	427.096.976,56	433.110.547,58
Solde des travaux TGV	58.307.449,90	241.785.600,92
Préfinancements régionaux	11.638.274,97	176.854.305,64
Décision conseil des Ministres décembre 2008	122.617.278,16	0,00
Décision conseil des Ministres décembre 2011	100.697.300,31	104.447.102,71
Autres	8.987.113,88	91.944.374,26
Total des éléments à neutraliser	729.344.393,78	1.048.141.931,11

Réconciliation de l'endettement net avec les postes du bilan

Le détail des instruments financiers dérivés et des dettes financières est présenté dans les notes 12 et 20.

- Créances commerciales et autres débiteurs :

Certains éléments des créances commerciales et autres débiteurs ne répondent pas à la définition des instruments financiers : « *Des actifs (comme les charges payées d'avance) pour lesquels l'avantage économique futur est la réception de biens ou de services plutôt que le droit de recevoir de la trésorerie ou un autre actif financier, ne sont pas des actifs financiers* » (IAS 32 – AG 11). « *Les passifs ou les actifs qui ne sont pas contractuels (comme les impôts sur le résultat qui résultent d'obligations légales imposées par les pouvoirs publics) ne sont pas des passifs financiers ou des actifs financiers* » (IAS 32 – AG 12). Ces éléments ont été regroupés dans la colonne « Non-IFRS 7 » afin de permettre la réconciliation avec les analyses de la note 2.

Créances commerciales et autres débiteurs				31/12/2013		
	IFRS 7				Non IFRS 7	TOTAL
	Endettement net			Autres		
	Nominal	Ajustements de juste valeur	Produits acquis	Autres		
Non courant						
Créances commerciales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur pouvoirs publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres créances commerciales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres débiteurs	122.617.278,16	0,00	0,00	879.299.793,43	6.510.701,52	1.008.427.773,11
Créances sur pouvoirs publics	0,00	0,00	0,00	638.670.652,92	0,00	638.670.652,92
Charges à reporter	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits acquis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances de location-financement	122.617.278,16	0,00	0,00	160.705.836,45	0,00	283.323.114,61
Autres créances	0,00	0,00	0,00	79.923.304,06	6.510.701,52	86.434.005,58
Total partie non courante	122.617.278,16	0,00	0,00	879.299.793,43	6.510.701,52	1.008.427.773,11
Courant						
Créances commerciales	0,00	0,00	0,00	150.347.608,23	8.074.430,08	158.422.038,31
Montants relatifs aux contrats de construction	0,00	0,00	0,00	0,00	8.707.061,57	8.707.061,57
Créances sur pouvoirs publics	0,00	0,00	0,00	79.676.000,00	0,00	79.676.000,00
Autres créances commerciales	0,00	0,00	0,00	70.671.608,23	-632.631,49	70.038.976,74
Autres débiteurs	3.817.836,22	0,00	971.051,34	490.279.706,20	7.170.179,45	502.238.773,21
Créances sur pouvoirs publics	0,00	0,00	0,00	38.932.352,95	0,00	38.932.352,95
Charges à reporter	0,00	0,00	0,00	0,00	7.149.189,90	7.149.189,90
Produits acquis	0,00	0,00	0,00	108.351.021,27	0,00	108.351.021,27
Créances de location-financement	3.817.836,22	0,00	971.051,34	19.541.058,33	0,00	24.329.945,89
Autres créances	0,00	0,00	0,00	323.455.273,65	20.989,55	323.476.263,20
Total partie courante	3.817.836,22	0,00	971.051,34	640.627.314,43	15.244.609,53	660.660.811,52

En 2013, les créances de location-financement incluses dans l'endettement net représentent une créance de l'ex-SNCB Holding envers la SNCB suite à la location de matériel roulant. Cette créance faisait suite au financement du matériel roulant par l'ex-SNCB Holding en application de la décision du Conseil des Ministres du gouvernement fédéral belge du 23 octobre 2008. En 2014, suite à la réorganisation et la fusion entre la SNCB et la SNCB Holding, cette créance est annulée et remplacée par une créance sur l'Etat qui existait dans les comptes de l'ex-SNCB en 2013.

- Autres actifs financiers :

Autres actifs financiers		31/12/2014					
		IFRS 7			Autres		TOTAL
		Endettement net					
		Nominal	Ajustements de juste valeur	Produits acquis	Fonds gérés pour compte de tiers	Autres	
Non courant	Notes						
Créances		334.982.782,98	6.223.986,22	5.896.251,97	0,00	11.574.461,47	358.677.482,64
Back-to-back		211.288.438,31	0,00	636.063,49	0,00	0,00	211.924.501,80
Actifs disponibles à la vente	13	0,00	0,00	0,00	0,00	51.266.028,69	51.266.028,69
Total partie non courante		546.271.221,29	6.223.986,22	6.532.315,46	0,00	62.840.490,16	621.868.013,13
Courant							
Créances		46.816.927,97	0,00	2.208.064,10	144.599.596,67	157.684,22	193.782.272,96
Back-to-back		200.000.000,00	0,00	65.917,78	0,00	0,00	200.065.917,78
Actifs disponibles à la vente	13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total partie courante		246.816.927,97	0,00	2.273.981,88	144.599.596,67	157.684,22	393.848.190,74
Total autres actifs financiers		793.088.149,26	6.223.986,22	8.806.297,34	144.599.596,67	62.998.174,38	1.015.716.203,87
Autres actifs financiers		31/12/2013					
		IFRS 7			Autres		TOTAL
		Endettement net					
		Nominal	Ajustements de juste valeur	Produits acquis	Fonds gérés pour compte de tiers	Autres	
Non courant	Notes						
Créances		698.864.266,55	3.585.673,82	4.953.500,49	0,00	11.486.173,44	718.889.614,30
Back-to-back		402.105.085,00	0,00	604.411,53	0,00	0,00	402.709.496,53
Actifs disponibles à la vente	13	0,00	0,00	0,00	0,00	109.285,35	109.285,35
Total partie non courante		1.100.969.351,55	3.585.673,82	5.557.912,02	0,00	11.595.458,79	1.121.708.396,18
Courant							
Créances		43.265.379,21	0,00	10.113.426,14	0,00	26.297,01	53.405.102,36
Back-to-back		37.000.000,00	0,00	154.866,61	0,00	0,00	37.154.866,61
Actifs disponibles à la vente	13	0,00	0,00	0,00	0,00	2.018.590,74	2.018.590,74
Total partie courante		80.265.379,21	0,00	10.268.292,75	0,00	2.044.887,75	92.578.559,71
Total autres actifs financiers		1.181.234.730,76	3.585.673,82	15.826.204,77	0,00	13.640.346,54	1.214.286.955,89

Les créances comptabilisées en autres actifs financiers inclus dans l'endettement net sont les placements financiers effectués par la Société dans le cadre des opérations de financement alternatif. Ils ont été effectués soit à la demande des investisseurs soit à des fins de gestion des flux de trésorerie. Ces actifs compensent économiquement les dettes financières contractées dans le cadre de ces opérations. Les opérations « back-to-back » sont des créances envers l'Etat issues de la reprise de la dette au 1^{er} janvier 2005.

Les fonds gérés pour compte de tiers sont des placements investis dans le cadre du fond RER pour le compte de l'Etat belge. Le fond RER a été créé par l'Etat belge en 2001 afin de financer les travaux à réaliser pour la création du « Réseau Express Régional » (RER). Dans le contrat de gestion de la Société pour les années 2005 – 2008, l'Etat belge a délégué la gestion des moyens disponibles dans le fond RER à la Société. L'ensemble des moyens dont la gestion est transférée à la Société est considéré par la Société comme une dette envers les pouvoirs publics (reprise dans les « autres dettes »).

– Trésorerie et équivalents de trésorerie :

Trésorerie et équivalents de trésorerie						
31/12/2014						
IFRS 7						
	Endettement net			Autres		TOTAL
	Nominal	Ajustements de juste valeur	Produits acquis	Fonds gérés pour compte de tiers	Autres	
Billets de trésorerie	0,00	0,00	0,00	296.200.118,45	0,00	296.200.118,45
Comptes à terme	50.782.324,95	0,00	2.401,39	0,00	0,00	50.784.726,34
Comptes à vue	81.102.252,47	0,00	0,00	7.649,12	0,00	81.109.901,59
Espèces et chèques	5.896.848,11	0,00	0,00	0,00	22.769,54	5.919.617,65
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	137.781.425,53	0,00	2.401,39	296.207.767,57	22.769,54	434.014.364,03

Trésorerie et équivalents de trésorerie						
31/12/2013						
IFRS 7						
	Endettement net			Autres		TOTAL
	Nominal	Ajustements de juste valeur	Produits acquis	Fonds gérés pour compte de tiers	Autres	
Billets de trésorerie	0,00	0,00	0,00	542.010.658,79	0,00	542.010.658,79
Comptes à terme	763.174.272,91	0,00	8.431,53	0,00	0,00	763.182.704,44
Comptes à vue	51.810.518,09	0,00	0,00	17.653,94	0,00	51.828.172,03
Espèces et chèques	150.176,70	0,00	0,00	0,00	70.400,95	220.577,65
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	815.134.967,70	0,00	8.431,53	542.028.312,73	70.400,95	1.357.242.112,91

Comme pour les autres instruments financiers, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des fonds gérés pour compte de tiers, il s'agit d'actifs contractés dans le cadre du fond RER.

Gestion de l'endettement

Par endettement, il faut entendre non seulement les dettes enregistrées à l'état de la situation financière, mais également les engagements financiers à long terme hors bilan.

Points principaux de la gestion de l'endettement

La gestion de l'endettement requiert que la dette soit contractée dans la mesure du possible sur des échéances choisies en fonction de l'évolution prévue des cash-flows futurs et dans le but de niveler et de réduire au mieux les soldes de trésorerie :

- Tout surplus structurel de trésorerie doit être consacré dans la mesure du possible à la réduction de l'endettement.
- La dette nette à long terme de la Société doit être contractée pour 2/3 en instruments à taux fixe et pour 1/3 en instruments à taux flottant.
- La durée résiduelle pondérée de la dette nette à long terme de la Société est fixée à 5 ans minimum.
- L'échéancier de l'endettement est étalé dans le temps aussi bien en termes de liquidité qu'en termes de risque de taux d'intérêt.
- Toute opération d'endettement, même à court terme, qui génère un risque de change, doit immédiatement et entièrement être couverte en EUR pour éliminer ce risque tant sur le principal que sur les intérêts.

Gestion de la trésorerie

Par gestion de trésorerie, il y a lieu d'entendre la gestion centralisée de la trésorerie (soit des cash-flows à l'horizon d'un an) de la Société, de ses filiales et de celle qu'elle gère au nom et pour le compte d'Infrabel, de la SNCB et éventuellement de leurs filiales. Les conditions de rémunération des prêts ou emprunts à court terme au bénéfice ou à charge des entités du périmètre de centralisation sont celles prévalant sur le marché (at arm's length).

Points principaux de la gestion de la trésorerie

- Tout surplus structurel de trésorerie doit être consacré dans la mesure du possible à la réduction de l'endettement.
- Le déficit structurel de trésorerie doit être consolidé par des emprunts à long terme.
- Les surplus de trésorerie doivent être placés, aux conditions prévalant sur le marché (at arm's length), de préférence auprès de filiales ayant des déficits de trésorerie.
- En cas de surplus de trésorerie après déduction des placements nécessaires auprès de filiales ou en cas de placements nécessaires dans le cadre de transactions de leasing et de location à long terme, des limites de placement sont à respecter.
- Tout placement impliquant un risque de change doit être immédiatement et entièrement couvert en EUR pour éliminer ce risque, tant sur le principal que sur les intérêts, sauf si le placement (en devises) concerne lui-même la couverture de risques de change dans le cadre de transactions de financement alternatif.

- Pour financer les déficits de trésorerie restants, la Société a recours à des lignes de crédit (confirmées, non-confirmées et dites « evergreen ») et émet des billets de trésorerie en EUR ou des instruments similaires à court terme par appel d'offres auprès de trois institutions bancaires au moins.

Opérations sur produits dérivés

Par produits dérivés, on entend les swaps, forward rate agreements, options, contrats de change à terme et futures ayant comme sous-jacents un taux d'intérêt, l'inflation, un taux de change, des produits d'énergie (e.a. gasoil pour traction diesel et électricité pour traction) ou un crédit.

Points principaux de gestion des opérations sur produits dérivés

- Toute opération sur produits dérivés est soumise au respect des prescriptions en matière de gestion de l'endettement et de gestion de la trésorerie.
- Toute opération sur produits dérivés est conclue dans un but de couverture parfaite, c'est-à-dire en EUR (taux d'intérêt fixe ou flottant). Elle doit à tout moment pouvoir être adossée à une opération d'emprunt ou de placement existante.
- Lors de nouvelles couvertures, seules des références en EUR peuvent être utilisées comme taux d'intérêt de référence. Comme taux d'intérêt de référence pour le court terme, on ne peut utiliser des références autres qu'à court terme et de préférence l'Euribor 1Y pour autant que le surcoût y afférent (vis-à-vis de l'Euribor 1M, 3M et 6M) puisse être justifié.
- Les placements et les emprunts doivent être alignés les uns sur les autres de façon à limiter au maximum les risques au niveau interne.
- Pour les transactions de couverture, il faut préalablement consulter trois contreparties au moins.
- Le risque de crédit des contreparties doit être reparté et couvert systématiquement par la clôture des CSA's (Credit Support Annex)

- *Risque de marché : risque de change*

La Société est exposée au risque de change découlant des opérations d'endettement en devises.

Toute opération d'endettement significative, même à court terme, qui génère un risque de change, est immédiatement et intégralement couverte en EUR (principal et intérêts) par l'utilisation de produits dérivés. La position couverte peut être assortie d'un taux d'intérêt flottant ou fixe. Les actifs et passifs relatifs aux opérations de financement alternatif sont en USD et JPY, mais la Société n'est pas exposée au risque de change.

a. Instruments financiers par devise

	EUR	USD	31/12/2014 JPY	Autres	Total
Actifs financiers					
Créances commerciales et autres débiteurs	1.883.467.455,52	0,00	0,00	0,00	1.883.467.455,52
Instruments financiers dérivés	254.968.641,55	113.901.725,74	-7.041.202,22	0,00	361.829.165,07
Autres actifs financiers	794.882.075,44	197.589.348,20	23.244.780,23	0,00	1.015.716.203,87
Trésorerie et équivalents de trésorerie	433.229.637,69	0,00	0,00	784.726,34	434.014.364,03
Total actifs financiers	3.366.547.810,20	311.491.073,94	16.203.578,01	784.726,34	3.695.027.188,49
Passifs financiers					
Dettes financières	3.495.745.750,61	364.713.780,17	0,00	0,00	3.860.459.530,78
Instruments financiers dérivés	621.016.020,51	-74.444.700,97	16.282.037,26	0,00	562.853.356,80
Dettes commerciales	401.143.712,27	0,00	0,00	0,00	401.143.712,27
Autres dettes	613.781.197,07	0,00	0,00	0,00	613.781.197,07
Total passifs financiers	5.131.686.680,46	290.269.079,20	16.282.037,26	0,00	5.438.237.796,92
Écart de couverture	-1.765.138.870,26	21.221.994,74	-78.459,25	784.726,34	-1.743.210.608,43

	EUR	USD	31/12/2013 JPY	Autres	Total
Actifs financiers					
Créances commerciales et autres débiteurs	1.647.333.273,58	0,00	0,00	0,00	1.647.333.273,58
Instruments financiers dérivés	157.078.621,40	78.669.281,62	-7.434.076,63	0,00	228.313.826,39
Autres actifs financiers	985.001.537,96	205.472.682,48	23.812.735,45	0,00	1.214.286.955,89
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1.355.262.507,41	1.255.564,49	0,00	724.041,01	1.357.242.112,91
Total actifs financiers	4.144.675.940,35	285.397.528,59	16.378.658,82	724.041,01	4.447.176.168,77
Passifs financiers					
Dettes financières	3.142.310.902,97	399.116.497,03	0,00	0,00	3.541.427.400,00
Instruments financiers dérivés	497.339.973,14	-128.793.941,84	16.505.874,23	0,00	385.051.905,53
Dettes commerciales	148.212.637,80	0,00	0,00	0,00	148.212.637,80
Autres dettes	598.308.415,52	0,00	0,00	0,00	598.308.415,52
Total passifs financiers	4.386.171.929,43	270.322.555,19	16.505.874,23	0,00	4.673.000.358,85
Écart de couverture	-241.495.989,08	15.074.973,40	-127.215,41	724.041,01	-225.824.190,08

Le détail ci-dessus présente l'exposition en devise des actifs et passif financier de la Société. Hormis l'euro, les devises significatives pour la Société sont le Dollar américain et le Yen japonais. Les expositions en USD et JPY sont issues des opérations de financement alternatif. Les risques de change issus des positions en USD et JPY sont couverts par des contrats « swaps » tel que présenté au point b ci-dessous.

Certains éléments des créances commerciales et autres débiteurs (2014 : 283.247.824,41 EUR; 2013 : 21.755.311,05 EUR), des dettes commerciales (2014 : 53.045.302,66 EUR ; 2013 : 46.381.311,86 EUR) et des autres dettes (2014 : 167.733.433,12 EUR; 2013 : 120.249.999,30 EUR) ne répondent pas à la définition des instruments financiers au sens d'IAS 32.

b. Dérivés de change

	31/12/2014		31/12/2013	
	Total Valeur de marché	Total Nominal	Total Valeur de marché	Total Nominal
Devises achetées				
USD	33.297.862,31	28.815.789,47	28.091.472,85	25.422.622,07
JPY	23.323.239,48	21.937.968,50	23.939.950,86	21.996.965,93
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises achetées - total	56.621.101,79	50.753.757,97	52.031.423,71	47.419.588,00
Devises vendues				
USD	221.644.289,02	161.307.546,52	235.554.696,31	195.285.987,50
JPY	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises vendues - total	221.644.289,02	161.307.546,52	235.554.696,31	195.285.987,50
Options				
USD	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
Options - total	0,00	0,00	0,00	0,00

Les dérivés de change sont des contrats « swaps » conclus exclusivement dans le cadre des dettes et créances ayant trait aux opérations de financement alternatif. Ces contrats sont conclus à des fins de gestion des flux de trésorerie en devises. La Société a cependant fait le choix de ne pas appliquer la comptabilité de couverture au sens d'IAS 39, les instruments dérivés ne sont donc pas reconnus comme dérivés de couverture. Les dérivés sont reconnus à leur juste valeur par le biais du résultat net.

c. Analyse de sensibilité

L'analyse de sensibilité a été établie sur la situation de la Société à la date de clôture. En ce qui concerne le risque de change, le calcul de sensibilité consiste à évaluer l'impact dans les comptes en IFRS d'une variation de +/- 10% du cours de clôture pour les cours de change des USD et JPY (ou autre devise significative) par rapport à l'EUR.

Variation taux de change	Impact sur le résultat net	Impact sur les autres éléments du résultat global
2014		
USD + 10%	2.357.999,42	0,00
USD - 10%	-1.929.272,25	0,00
JPY + 10%	-8.717,69	0,00
JPY - 10%	7.132,66	0,00
2013		
USD + 10%	1.674.997,04	0,00
USD - 10%	-1.370.452,13	0,00
JPY + 10%	-14.135,05	0,00
JPY - 10%	11.565,04	0,00

- *Risque de marché : risque de taux d'intérêt*

a. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est mesuré selon les normes IFRS, à savoir le type de taux du financement à l'origine (dettes et créances), non compris les dérivés conclus par la suite.

Les principales expositions en taux d'intérêt résultent, pour la Société, en des financements en EUR et en USD.

Au 31 décembre 2014 (2013), les instruments financiers à taux fixes représentent un passif (actif) net alors que les instruments à taux variables représentent un passif net. Les excédents de trésorerie de la Société sont investis en respectant les dispositions de la politique financière.

	Valeur comptable 31/12/2014	Valeur comptable 31/12/2013
Taux fixe		
Actifs financiers	1.172.595.126,08	1.803.653.672,73
Créances commerciales et autres débiteurs	821.294.481,72	1.067.450.792,49
Autres actifs financiers	351.300.644,36	736.202.880,24
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,00	0,00
Passifs financiers	1.625.220.215,52	1.691.321.424,67
Dettes financières	1.625.220.215,52	1.691.321.424,67
Dettes commerciales	0,00	0,00
Autres dettes	0,00	0,00
Total taux fixe	-452.625.089,44	112.332.248,06
Taux variable		
Actifs financiers	1.226.152.065,70	2.005.245.398,00
Créances commerciales et autres débiteurs	334.340.591,88	283.583.292,77
Autres actifs financiers	544.826.629,03	416.468.742,00
Trésorerie et équivalents de trésorerie	346.984.844,79	1.305.193.363,23
Passifs financiers	2.692.671.488,05	2.417.107.112,28
Dettes financières	2.203.628.753,76	1.837.266.615,04
Dettes commerciales	0,00	0,00
Autres dettes	489.042.734,29	579.840.497,24
Total taux variable	-1.466.519.422,35	-411.861.714,28
Total	-1.919.144.511,79	-299.529.466,22

b. Analyse de sensibilité du taux d'intérêt en cash-flow

Une variation de 1% à la hausse sur les taux d'intérêt variables (dérivés inclus) entrainerait une hausse de 2.565.261,02 EUR (2013 : - 7.291.731.01 EUR) des intérêts nets payés par la Société en 2014.

c. Analyse de sensibilité en juste valeur

L'évolution des taux d'intérêt de marché affecte la juste valeur des instruments financiers non dérivés comptabilisés avec l'option de juste valeur via le résultat net, ainsi que des instruments dérivés. Cette évolution est prise en compte dans l'évaluation de la sensibilité du résultat net.

L'analyse de sensibilité en juste valeur a été établie sur la situation de la Société à la date de clôture. Une augmentation de 1% entraîne un gain de 66.020.136,05 EUR (63.940.450,49 EUR) au 31 décembre 2014 (2013), dont 0,00 EUR (0,00 EUR) par les autres éléments du résultat global.

- *Risque de crédit*

La Société est exposée au risque de crédit sur ses créances commerciales et financières.

Les placements doivent avoir un caractère de prêt et ne peuvent être effectués en capital à risque. Les placements sont soumis à des critères stricts de rating minimum des contreparties, en fonction de la durée du placement. La Société a également fixé des montants maximum par contrepartie. Ces limites ne sont toutefois pas applicables aux placements et instruments qui bénéficient d'un rating AAA/Aaa, ou qui sont émis ou garantis par l'Etat belge, la Communauté flamande, la Région wallonne, la Communauté française et la Région de Bruxelles-Capitale.

Pour les produits dérivés, le risque de crédit vis-à-vis des contreparties doit être réparti et couvert systématiquement par la conclusion de contrats CSA (Credit Support Annex). Dans le cadre de contrats de ce type, on calcule régulièrement quel montant net devrait être payé soit par la Société, soit par la contrepartie, en cas d'annulation de l'en-cours intégral des produits dérivés conclus entre les contreparties. Par le recours aux CSA, le risque est limité à un montant maximum qui varie en fonction du rating de la contrepartie. Au cas où le rating d'une banque descendrait sous BBB+/Baa, les contrats avec cette banque doivent être transférés à une autre banque bénéficiant d'un rating plus élevé. Avec des contreparties ayant reçu un « negative credit watch », aucune opération nouvelle ne peut être conclue pendant la période de « negative credit watch ».

- Balance âgée des actifs financiers

	Valeur nette comptable	Actifs NON dépréciés							Actifs dépréciés
		Non échus	depuis 0-1 mois	depuis 1-3 mois	Echus à la date de clôture depuis 3-6 mois	depuis 6-12 mois	depuis 1-2 ans	depuis plus de 2 ans	
31 décembre 2014									
Créances commerciales et autres débiteurs	1.883.467.455,52	1.841.372.785,35	25.270.420,87	4.502.517,05	1.504.598,94	5.555.725,06	-114.597,63	5.406.005,88	0,00
Instruments financiers dérivés	361.829.165,07	360.446.665,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres actifs financiers	1.015.716.203,87	1.015.716.203,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Trésorerie et équivalents de trésorerie	434.014.364,03	434.014.364,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	3.695.027.188,49	3.651.550.018,37	25.270.420,87	4.502.517,05	1.504.598,94	5.555.725,06	-114.597,63	5.406.005,88	0,00
31 décembre 2013									
Créances commerciales et autres débiteurs	1.647.333.273,58	1.628.983.389,52	10.159.332,06	1.506.488,82	-249.547,51	-4.078.579,82	9.768.089,10	1.244.101,41	0,00
Instruments financiers dérivés	228.313.826,39	228.313.826,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres actifs financiers	1.214.286.955,89	1.214.286.955,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1.357.242.112,91	1.357.242.112,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	4.447.176.168,77	4.428.826.284,71	10.159.332,06	1.506.488,82	-249.547,51	-4.078.579,82	9.768.089,10	1.244.101,41	0,00

Rating

Les titres et dépôts dans lesquels la Société a investi ont les ratings (Standard & Poor's) suivants :

Rating	31/12/2014					
	Nominal		Ajustements	Produits acquis		Total
	Non courant	Courant	de juste valeur	Non courant	Courant	
Autres actifs financiers	651.395.486,81	391.416.524,64	-36.059.789,14	6.532.315,46	2.431.666,10	1.015.716.203,87
AAA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Etatiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AA+	41.241.039,64	0,00	4.882.382,49	581.074,70	0,00	46.704.496,83
Financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Etatiques	41.241.039,64	0,00	4.882.382,49	581.074,70	0,00	46.704.496,83
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AA	236.724.301,43	200.000.000,00	0,00	2.094.110,64	65.917,78	438.884.329,85
Financiers	25.435.863,12	0,00	0,00	1.458.047,15	0,00	26.893.910,27
Etatiques	211.288.438,31	200.000.000,00	0,00	636.063,49	65.917,78	411.990.419,58
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AA-	127.775.214,28	2.213.059,80	0,00	108.973,56	55.238,54	130.152.486,18
Financiers	127.775.214,28	2.213.059,80	0,00	108.973,56	55.238,54	130.152.486,18
Etatiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A+	43.945.422,92	22.890.489,22	1.101.999,86	0,00	310.191,09	68.248.103,09
Financiers	28.815.789,47	22.890.489,22	219.034,45	0,00	235.131,30	52.160.444,44
Etatiques	15.129.633,45	0,00	882.965,41	0,00	75.059,79	16.087.658,65
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A	80.140.545,27	9.829.741,65	0,00	3.748.156,56	1.241.221,80	94.959.665,28
Financiers	80.140.545,27	9.829.741,65	0,00	3.748.156,56	1.241.221,80	94.959.665,28
Etatiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
BBB-	3.094.697,75	3.713.637,30	239.603,87	0,00	109.182,66	7.157.121,58
Financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Etatiques	3.094.697,75	3.713.637,30	239.603,87	0,00	109.182,66	7.157.121,58
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CCC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Etatiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A-1+	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Etatiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A-2	0,00	0,00	0,00	0,00	277,78	277,78
Financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	277,78	277,78
Etatiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
NR	118.474.265,52	152.769.596,67	-42.283.775,36	0,00	649.636,45	229.609.723,28
Financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Etatiques	0,00	144.599.596,67	0,00	0,00	0,00	144.599.596,67
Corporates	25.534.461,47	8.170.000,00	-610.000,00	0,00	649.636,45	33.744.097,92
Actions et parts	92.939.804,05	0,00	-41.673.775,36	0,00	0,00	51.266.028,69
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Rating	31/12/2013					
	Nominal		Ajustements de juste valeur	Produits acquis		Total
	Non courant	Courant		Non courant	Courant	
Autres actifs financiers	1.112.564.810,34	82.053.079,21	3.585.673,82	5.557.912,02	10.525.480,50	1.214.286.955,89
AAA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Etatiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AA+	35.110.500,74	0,00	2.090.892,50	494.838,67	0,00	37.696.231,91
Financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Etatiques	35.110.500,74	0,00	2.090.892,50	494.838,67	0,00	37.696.231,91
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AA	402.105.085,00	37.000.000,00	0,00	604.411,53	154.866,61	439.864.363,14
Financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Etatiques	402.105.085,00	37.000.000,00	0,00	604.411,53	154.866,61	439.864.363,14
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AA-	145.217.672,63	1.058.945,95	0,00	1.375.401,17	0,00	147.652.019,75
Financiers	145.217.672,63	1.058.945,95	0,00	1.375.401,17	0,00	147.652.019,75
Etatiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A+	63.483.432,62	30.353.362,70	1.190.697,74	0,00	2.162.442,48	97.189.935,54
Financiers	48.313.111,29	30.353.362,70	-136.250,27	0,00	2.087.180,83	80.617.404,55
Etatiques	15.170.321,33	0,00	1.326.948,01	0,00	75.261,65	16.572.530,99
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A	75.137.167,36	8.473.573,20	0,00	3.083.260,65	1.333.578,03	88.027.579,24
Financiers	75.137.167,36	8.473.573,20	0,00	3.083.260,65	1.333.578,03	88.027.579,24
Etatiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A-	4.068.848,60	1.823.961,75	0,00	0,00	336.595,08	6.229.405,43
Financiers	4.068.848,60	1.823.961,75	0,00	0,00	336.595,08	6.229.405,43
Etatiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
BBB	6.826.644,60	0,00	304.083,58	0,00	109.476,28	7.240.204,46
Financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Etatiques	6.826.644,60	0,00	304.083,58	0,00	109.476,28	7.240.204,46
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CCC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Etatiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A-2	0,00	0,00	0,00	0,00	416,67	416,67
Financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	416,67	416,67
Etatiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
NR	380.615.458,79	3.343.235,61	0,00	0,00	6.428.105,35	390.386.799,75
Financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Etatiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Corporates	380.506.173,44	1.555.535,61	0,00	0,00	6.428.105,35	388.489.814,40
Actions et parts	109.285,35	1.787.700,00	0,00	0,00	0,00	1.896.985,35
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Rating	31/12/2014					
	Nominal		Ajustements de juste valeur	Produits acquis		Total
	Non courant	Courant		Non courant	Courant	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,00	434.011.962,64	0,00	0,00	2.401,39	434.014.364,03
A-1+	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Etatiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Etatiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A-2	0,00	50.000.000,00	0,00	0,00	0,00	50.000.000,00
Financiers	0,00	50.000.000,00	0,00	0,00	0,00	50.000.000,00
Etatiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
NR	0,00	384.011.962,64	0,00	0,00	2.401,39	384.014.364,03
Financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Etatiques	0,00	296.200.118,45	0,00	0,00	0,00	296.200.118,45
Corporates	0,00	782.324,95	0,00	0,00	2.401,39	784.726,34
Comptes à vue	0,00	81.109.901,59	0,00	0,00	0,00	81.109.901,59
Espèces et chèques	0,00	5.919.617,65	0,00	0,00	0,00	5.919.617,65

Rating	31/12/2013					
	Nominal		Ajustements de juste valeur	Produits acquis		Total
	Non courant	Courant		Non courant	Courant	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,00	1.357.233.681,38	0,00	0,00	8.431,53	1.357.242.112,91
A-1+	0,00	223.592.181,57	0,00	0,00	0,00	223.592.181,57
Financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Etatiques	0,00	223.592.181,57	0,00	0,00	0,00	223.592.181,57
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A-1	0,00	103.265.361,49	0,00	0,00	0,00	103.265.361,49
Financiers	0,00	1.255.564,49	0,00	0,00	0,00	1.255.564,49
Etatiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Corporates	0,00	102.009.797,00	0,00	0,00	0,00	102.009.797,00
A-1	0,00	50.000.000,00	0,00	0,00	0,00	50.000.000,00
Financiers	0,00	50.000.000,00	0,00	0,00	0,00	50.000.000,00
Etatiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
NR	0,00	980.376.138,32	0,00	0,00	8.431,53	980.384.569,85
Financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Etatiques	0,00	216.408.680,22	0,00	0,00	0,00	216.408.680,22
Corporates	0,00	711.918.708,42	0,00	0,00	8.431,53	711.927.139,95
Comptes à vue	0,00	45.148.737,88	0,00	0,00	0,00	45.148.737,88
Espèces et chèques	0,00	6.900.011,80	0,00	0,00	0,00	6.900.011,80

Les montants mentionnés comme « Corporate » sans rating (NR) sont exclusivement liés aux filiales.

En ce qui concerne les comptes à vue, il s'agit principalement de comptes à vue dans des institutions financières établies en Belgique dont le rating court terme est A-1.

Répartition géographique

Les actifs financiers détenus par la Société se répartissent dans les zones géographiques suivantes :

Zone	31/12/2014	31/12/2013
Belgique	2.780.460.462,85	3.674.588.724,43
Eurozone	422.925.404,67	301.462.086,99
Autres Europe	379.030.309,66	366.310.853,81
Etats Unis	52.904.737,29	51.998.044,46
Autres	59.706.274,02	52.816.459,08
Total	3.695.027.188,49	4.447.176.168,77

Couverture du risque de crédit sur les instruments financiers dérivés

<i>Couverture du risque de crédit sur les instruments financiers dérivés</i>				31/12/2014
Contrepartie	Risque de crédit	Cautionnements versés	Cautionnements reçus	Position nette
150	-31.248.266,22	7.200.000,00	0,00	-24.048.266,22
151	0,00	0,00	0,00	0,00
152	44.655.009,37	0,00	-46.200.000,00	-1.544.990,63
154	-357.834.085,65	290.012.046,00	0,00	-67.822.039,65
155	-21.725.806,84	7.000.000,00	0,00	-14.725.806,84
156	-36.480.361,77	13.800.000,00	0,00	-22.680.361,77
157	0,00	0,00	0,00	0,00
158	9.918.982,60	0,00	0,00	9.918.982,60
159	-6.361.685,06	6.200.000,00	0,00	-161.685,06
160	-21.982.795,51	0,00	0,00	-21.982.795,51
161	-17.415.740,25	0,00	0,00	-17.415.740,25
162	-18.878.935,12	0,00	0,00	-18.878.935,12
165	-21.982.795,51	9.800.000,00	0,00	-12.182.795,51
Avec CSA	-479.336.479,96	334.012.046,00	-46.200.000,00	-191.524.433,96
163	39.621.282,72	0,00	0,00	39.621.282,72
164	16.841.395,76	0,00	0,00	16.841.395,76
Etat Belge	214.084.465,91	0,00	0,00	214.084.465,91
Eurofima	7.765.143,84	0,00	0,00	7.765.143,84
Sans CSA	278.312.288,23	0,00	0,00	278.312.288,23
Total	-201.024.191,73	334.012.046,00	-46.200.000,00	86.787.854,27

Couverture du risque de crédit sur les instruments financiers dérivés				31/12/2013
Contrepartie	Risque de crédit	Cautionnements versés	Cautionnements reçus	Position nette
150	-33.481.114,67	34.700.000,00	0,00	1.218.885,33
151	0,00	0,00	0,00	0,00
152	26.828.273,97	60.600.000,00	0,00	87.428.273,97
154	-206.776.234,83	170.722.388,00	0,00	-36.053.846,83
155	-8.911.109,79	0,00	0,00	-8.911.109,79
156	-22.161.956,83	2.800.000,00	0,00	-19.361.956,83
157	-8.999.870,11	0,00	0,00	-8.999.870,11
158	8.747.798,96	0,00	0,00	8.747.798,96
159	-3.625.760,83	14.300.000,00	0,00	10.674.239,17
160	-9.154.303,69	0,00	0,00	-9.154.303,69
161	-13.035.601,12	0,00	0,00	-13.035.601,12
162	-8.756.409,80	0,00	0,00	-8.756.409,80
Avec CSA	-279.326.288,74	283.122.388,00	0,00	3.796.099,26
163	31.230.640,15	0,00	0,00	31.230.640,15
164	13.745.461,76	0,00	0,00	13.745.461,76
Etat Belge	118.784.622,14	0,00	0,00	118.784.622,14
Eurofima	-42.806.914,45	0,00	0,00	-42.806.914,45
Sans CSA	120.953.809,60	0,00	0,00	120.953.809,60
Total	-158.372.479,14	283.122.388,00	0,00	124.749.908,86

Comme exigé dans la politique financière, la Société a conclu des CSA's (Credit Support Annex) bilatéraux avec les contreparties des instruments financiers dérivés. Ces CSA's ont pour objet de réduire le risque de crédit mutuel. Suite à ces CSA's, la Société a versé des cautionnements aux contreparties dont les justes valeurs des instruments dérivés ont dépassé le seuil prévu. Les seuils sont définis dans le CSA par contrepartie et en fonction de leur rating.

Pour les contreparties avec lesquelles la Société n'a pas conclu de CSA's (hors Etat belge et Eurofima), il s'agit d'instruments considérés juridiquement comme des instruments dérivés mais qui économiquement ont les caractéristiques d'un dépôt.

En 2013, les cautionnements versés tiennent comptes des instruments dérivés reclassés dans les actifs et passifs non courants détenus en vue de la vente suite à l'application d'IFRS 5. En 2014, suite à la réorganisation, il n'existe plus de dérivés couvert par un CSA comptabilisé comme détenu en vue de la vente.

- *Risque de liquidité*

Lorsque des financements sont contractés, la Société tient compte de l'évolution prévue des cash-flows futurs dans le but de niveler et de réduire au mieux les soldes de trésorerie.

Le risque de liquidité est couvert par un étalement des échéances de la dette dans le temps. Ainsi, selon la politique financière de la Société, 20% au maximum de l'en-cours de la dette peut venir à échéance dans la même année, avec un maximum de 10% de la dette par trimestre.

Le tableau ci-dessous présente les échéances des flux de trésorerie futurs (nominal et intérêts) liés aux actifs et passifs financiers. Les flux contractuels non actualisés sur l'en-cours des actifs et passifs financiers par date de maturité et par nature sont les suivants :

	Valeur comptable	Flux contractuels*	< 6 mois	6 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 5 ans	> 5 ans
* Y compris intérêts							
31 décembre 2014							
Actifs financiers							
Créances commerciales et autres débiteurs	594.180.416,29	860.345.000,00	11.891.000,00	30.035.000,00	41.926.000,00	125.778.000,00	650.715.000,00
Instruments financiers dérivés	361.829.165,07	56.908.055,43	13.351.003,82	12.558.681,78	19.888.046,25	10.574.845,91	535.477,67
Autres actifs financiers	930.705.799,48	1.399.630.339,81	359.465.116,64	23.749.199,34	46.203.797,80	47.045.130,32	923.167.095,71
Trésorerie et équivalents de trésorerie	296.207.767,57	296.217.649,12	296.217.649,12	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des actifs financiers	2.182.923.148,41	2.613.101.044,36	680.924.769,58	66.342.881,12	108.017.844,05	183.397.976,23	1.574.417.573,38
Passifs financiers							
Dettes financières	3.860.459.530,78	4.517.398.465,71	1.266.029.861,37	205.609.361,34	384.009.511,14	526.035.219,70	2.135.714.512,16
Instruments financiers dérivés: passifs	562.853.356,80	502.396.504,06	982.898,28	59.131.794,01	15.573.492,71	68.948.417,81	357.759.901,25
Dettes commerciales	401.143.712,27	401.143.712,27	398.452.694,22	2.178.155,75	-638.304,95	336.377,70	814.789,55
Autres dettes	613.781.197,07	613.887.433,16	238.355.016,89	73.113.707,23	90.346.123,21	210.281.935,35	1.790.650,48
Total des passifs financiers	5.438.237.796,92	6.034.826.115,20	1.903.820.470,76	340.033.018,33	489.290.822,11	805.601.950,56	2.496.079.853,44
Total	-3.255.314.648,51	-3.421.725.070,84	-1.222.895.701,18	-273.690.137,21	-381.272.978,06	-622.203.974,33	-921.662.280,06
31 décembre 2013							
Actifs financiers							
Créances commerciales et autres débiteurs	740.248.052,08	1.097.156.252,91	11.891.228,39	39.315.000,00	51.206.228,39	153.618.685,18	841.125.110,95
Instruments financiers dérivés	225.506.835,72	47.474.128,97	2.144.955,80	174.350,25	24.083.106,38	27.376.731,18	-6.305.014,64
Autres actifs financiers	823.899.739,47	1.006.049.845,85	63.380.199,18	14.409.492,32	235.371.161,30	53.826.435,94	639.062.557,11
Trésorerie et équivalents de trésorerie	440.018.515,73	440.087.653,94	440.087.653,94	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des actifs financiers	2.229.673.143,00	2.590.767.881,67	517.504.037,31	53.898.842,57	310.660.496,07	234.821.852,30	1.473.882.653,42
Passifs financiers							
Dettes financières	3.541.427.400,00	4.277.375.695,78	966.923.410,71	47.518.953,62	481.885.277,51	700.714.804,57	2.080.333.249,37
Instruments financiers dérivés: passifs	385.051.905,53	140.997.276,18	-18.238.137,22	24.587.540,09	124.354.387,20	43.591.444,06	-33.297.957,95
Dettes commerciales	148.212.637,80	148.212.637,80	147.511.421,66	167.579,45	532.441,45	872,60	322,64
Autres dettes	598.308.415,52	600.591.244,73	233.473.392,62	113.377.205,23	228.462.668,29	12.660.747,09	12.617.231,50
Total des passifs financiers	4.673.000.358,85	5.167.176.854,49	1.329.670.087,77	185.651.278,39	835.234.774,45	756.967.868,32	2.059.652.845,56
Total	-2.443.327.215,85	-2.576.408.972,82	-812.166.050,46	-131.752.435,82	-524.574.278,38	-522.146.016,02	-585.770.192,14

Dans le courant de l'année 2013, la société a contracté avec un consortium d'institutions financières une ligne de crédit « facility agreement » pour un montant de 350 millions EUR pour une durée minimale de 3 ans. En novembre 2014, cette ligne de crédit a été réduite à 300 millions EUR.

- *Risque de « Fair value »*

Le tableau ci-dessous ventile les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon les trois niveaux de hiérarchie de la juste valeur. Celle-ci est déterminée sur la base suivante :

- Niveau 1: des cours/prix cotés (non ajustés) issus de marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques,
- Niveau 2: des données autres que les cours/prix cotés de niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (par exemple, des prix), soit indirectement (par exemple, des éléments dérivés de prix),

Niveau 3: des données sur l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (informations non observables).

	Niveau 1	31/12/2014 Niveau 2	Niveau 3
Actifs			
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net			
Dépôt	0,00	0,00	0,00
Titres à revenu fixe	69.949.277,06	52.160.444,44	0,00
Instruments financiers dérivés	0,00	289.778.339,92	72.050.825,15
Autres créances	0,00	68.651.199,99	0,00
Actifs financiers disponibles à la vente	0,00	0,00	51.266.028,69
Total	69.949.277,06	410.589.984,35	123.316.853,84
Passifs			
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net			
Dettes financières	0,00	0,00	211.214.252,12
Instruments financiers dérivés	0,00	555.030.353,97	7.823.002,83
Autres passifs financiers	0,00	2.024.324,32	0,00
Total	0,00	557.054.678,29	219.037.254,95

	Niveau 1	31/12/2013 Niveau 2	Niveau 3
Actifs			
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net			
Dépôt	0,00	37.696.231,91	0,00
Titres à revenu fixe	23.812.735,45	48.408.138,48	0,00
Instruments financiers dérivés	0,00	226.679.426,39	1.634.400,00
Autres créances	0,00	60.138.421,50	0,00
Actifs financiers disponibles à la vente	0,00	0,00	2.127.876,09
Total	23.812.735,45	372.922.218,28	3.762.276,09
Passifs			
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net			
Dettes financières	0,00	230.165.070,13	0,00
Instruments financiers dérivés	0,00	385.051.905,53	0,00
Autres passifs financiers	0,00	37.812.146,28	0,00
Total	0,00	653.029.121,94	0,00

Pour estimer la juste valeur des instruments financiers, les hypothèses et méthodes retenues sont :

- pour les participations dans des sociétés et les placements cotés en bourse : leur valeur de cotation ;
- pour les participations dans des sociétés non cotées : estimation par référence à des transactions de ventes récentes de ces sociétés non cotées et, en l'absence de telles transactions, sur la base de différentes techniques d'évaluation, comme l'actualisation des flux de trésorerie futurs et la méthode des multiples ;
- pour les créances commerciales et les autres actifs circulants : juste valeur compte tenu de leur échéance ;
- pour la trésorerie et les équivalents de trésorerie : juste valeur compte tenu de leur échéance.

Mutation des instruments financiers de niveau 3	
	EUR
Actifs	
Au 1^{er} Janvier	3.762.276,09
Entrées en niveau 3	49.817.799,26
Fusion	64.931.836,75
Paielements	-12.680.262,35
Prise en charges dans le compte de résultats	18.431.739,10
Transferts actifs-passifs	766.164,99
Transferts vers détenus en vue de la vente	-1.712.700,00
Au 31 Décembre	123.316.853,84
Passifs	
Au 1^{er} Janvier	0,00
Entrées en niveau 3	277.813.681,92
Fusion	0,00
Paielements	-100.700.931,69
Prise en charges dans le compte de résultats	41.158.339,73
Transferts actifs-passifs	766.164,99
Transferts vers détenus en vue de la vente	0,00
Au 31 Décembre	219.037.254,95

Suite à la réorganisation, les participations provenant de l'ex-SNCB sont valorisées comme de niveau 3.

Une des conséquences de la réorganisation du groupe SNCB est le transfert d'une partie des dettes financières vers Infrabel. Parmi ces dettes figuraient toutes les obligations cotées, la Société n'a dès lors plus de références directement observables sur les marchés pour déterminer la valorisation de ses dettes désignées à la juste valeur par le biais du résultat net et des dérivés pour lequel il n'y a pas de CSA. Ces instruments sont valorisés comme niveau 3 à partir du 1^{er} janvier 2014.

• **Note 3 - Estimations comptables et jugements significatifs**

La préparation des comptes conformément aux normes IFRS amène la Société à effectuer des jugements, des estimations et des hypothèses qui ont un impact sur l'application des règles d'évaluation et sur les montants des actifs, des passifs, des produits et des charges, et qui contiennent par nature un certain degré d'incertitude. Ces estimations sont basées sur l'expérience et sur des hypothèses que la Société estime raisonnables en fonction des circonstances. Par définition, les résultats réels pourraient être et seront souvent différents de ces estimations. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées pendant la période au cours de laquelle les estimations sont révisées et au cours de toutes périodes futures concernées. Les jugements et estimations concernent essentiellement les domaines suivants :

- **Juste valeur des dérivés et des autres instruments financiers**

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif (tels que les dérivés négociés de gré à gré) est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. La Société sélectionne les méthodes et retient les hypothèses qui lui paraissent les plus adéquates en se basant principalement sur les conditions de marché existantes à la date de chaque clôture. La Société utilise la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie pour différents actifs financiers disponibles à la vente qui n'ont pas été négociés sur un marché actif.

Nous nous référons à la note 2.2.2.b. pour une analyse de sensibilité.

- **Avantages au personnel**

La dette relative aux avantages au personnel est déterminée de façon actuarielle, sur la base d'un certain nombre d'hypothèses financières et démographiques. Toute modification de ces hypothèses impacterait le montant de cette dette. Une hypothèse importante et ayant une grande sensibilité sur la dette est le taux d'actualisation. A chaque clôture, la Société détermine ce taux par référence au marché à la date de clôture des obligations d'entreprises de première catégorie et de maturité comparable à celle des engagements. Les autres hypothèses principales sont basées sur le marché ou reflètent la meilleure estimation de la Société (voir informations complémentaires reprises dans la note 18).

Une analyse de sensibilité aux hypothèses principales est reprise dans la note 18.5.

- **Durée d'utilisation des immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles comprennent principalement des bâtiments et des gares. Les amortissements sont calculés à partir de la date à laquelle l'actif est prêt à être utilisé, selon la méthode linéaire et selon un taux correspondant à la durée d'utilité estimée de l'actif. Cette durée d'utilité a été estimée par la direction et correspond à la période durant laquelle il est prévu qu'un actif soit disponible à l'utilisation pour la Société. La durée d'utilité estimée tient compte de l'utilisation prévue par la Société, l'usure physique prévue qui dépend de facteurs opérationnels comme le programme d'entretien, le vieillissement technique et économique et les limitations juridiques et autres limitations similaires (comme par exemple la période du contrat de leasing). Pour un détail des durées d'utilité estimées des immobilisations corporelles nous nous référons à la note 1.4. Cependant la durée d'utilité réelle peut être différente à cause de nombreux facteurs ce qui pourrait aboutir à une durée d'utilité plus courte ou plus longue. Si la durée d'utilité estimée paraît incorrecte, ou si les circonstances changent de telle sorte que la durée d'utilité estimée doive être révisée, cela pourrait entraîner une perte de valeur ou une charge d'amortissement augmentée ou réduite dans les périodes futures. Les durées d'utilité sont examinées à la clôture de chaque exercice comptable et ajustées de manière prospective, si nécessaire.

- **Pertes de valeur sur participations dans les filiales, coentreprises et entreprises liées**

Les participations dans les filiales, coentreprises et entreprises liées sont soumises à un test de perte de valeur lorsqu'il y a une indication objective que la participation a pu subir une perte de valeur. Une perte de valeur sur ces participations est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable. Le montant recouvrable est égal à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs, le taux d'actualisation étant égal au coût moyen pondéré du capital, estimé en utilisant le modèle Capital Asset Pricing Model. Ces calculs utilisent des estimations et des hypothèses relatives aux taux d'actualisation, aux taux de croissance, aux besoins de capitaux futurs et aux résultats d'exploitation futurs.

Pour les participations non significatives, l'estimation retenue se base uniquement sur la quote-part dans les capitaux propres de l'exercice t-1.

- **Impôts différés : recouvrement d'actifs d'impôt différé**

Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés à des fins de déduction des écarts temporaires et des pertes reportables que s'il est probable que des bénéfices imposables futurs (sur la base d'un horizon de 3 années futures) permettront de compenser ces écarts et pertes et que les pertes fiscales resteront disponibles compte tenu de leur origine, de leur période d'occurrence et de leur conformité avec la législation relative à leur recouvrement.

• Note 4 - Impact de la transition aux IFRS

Réconciliation des capitaux propres au 1 janvier 2013	Belgian GAAP	Subsides en capital 4.1	Réévaluation terrains et participations 4.2	Instruments financiers dérivés 4.3	Avantages au personnel 4.4	Impôts différés 4.5	IFRS
Immobilisations incorporelles	125.146.978,29						125.146.978,29
Immobilisations corporelles	1.255.868.071,57		453.417.229,35				1.709.285.300,92
Immeubles de placement	68.206.692,31		673.581.401,26				741.788.093,57
Participations dans filiales	165.098.226,59		34.568.000,00	-11.447.838,65			188.218.387,94
Participations dans coentreprises et entreprises associées	13.753.877,85		62.000.000,00				75.753.877,85
Créances commerciales et autres débiteurs	876.964.646,77	27.809.512,00		-64.062.871,72			840.711.287,05
Instruments financiers dérivés	105.287.173,40			194.255.951,25			299.543.124,65
Autres actifs financiers	5.057.896.609,09			167.362.617,97			5.225.259.227,06
Actifs d'impôt différé	0,00					136.456.846,34	136.456.846,34
Actifs non-courants	7.668.222.275,87	27.809.512,00	1.223.566.630,61	286.107.858,85	0,00	136.456.846,34	9.342.163.123,67
Stocks	7.279.115,13						7.279.115,13
Créances commerciales et autres débiteurs	1.159.399.646,50						1.159.399.646,50
Instruments financiers dérivés	16.889.316,98			267.412,21			17.156.729,19
Autres actifs financiers	200.303.617,71			219.318,80			200.522.936,51
Créances d'impôt courant	0,00						0,00
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1.200.021.224,26						1.200.021.224,26
Actifs courants	2.583.892.920,58	0,00	0,00	486.731,01	0,00	0,00	2.584.379.651,59
Actifs non-courants classés comme détenus en vue de la vente	6.742.235,30		29.897,78				6.772.133,08
TOTAL DES ACTIFS	10.258.857.431,75	27.809.512,00	1.223.596.528,39	286.594.589,86	0,00	136.456.846,34	11.933.314.908,34

	Belgian GAAP	Subsides en capital 4.1	Réévaluation terrains et participations 4.2	Instruments financiers dérivés 4.3	Avantages au personnel 4.4	Impôts différés 4.5	IFRS
Capital	741.778.929,39						741.778.929,39
Réserves	1.167.295.752,33	-1.341.994.531,11	1.223.596.528,39	-33.443.107,26	17.538.111,33	136.456.846,34	1.169.449.600,02
Capitaux propres	1.909.074.681,72	-1.341.994.531,11	1.223.596.528,39	-33.443.107,26	17.538.111,33	136.456.846,34	1.911.228.529,41
Dettes pour avantages au personnel	478.888.210,66				-14.848.962,24		464.039.248,42
Provisions	124.868.570,46						124.868.570,46
Dettes financières	4.857.946.436,01			-45.566.359,37			4.812.380.076,64
Instruments financiers dérivés	170.747.110,67			418.327.151,35			589.074.262,02
Dettes commerciales	44.018.289,20						44.018.289,20
Subsides	0	1.291.685.687,86					1.291.685.687,86
Autres dettes	361.013.553,33			-50.793.681,15			310.219.872,18
Passifs non-courants	6.037.482.170,33	1.291.685.687,86	0,00	321.967.110,83	-14.848.962,24	0,00	7.636.286.006,78
Dettes pour avantages au personnel	162.331.110,12				-2.689.149,09		159.641.961,03
Provisions	58.845.987,43			-22.774.046,64			36.071.940,79
Dettes financières	883.204.089,36			459.775,35			883.663.864,71
Instruments financiers dérivés	25.932.986,25			23.838.494,83			49.771.481,08
Dettes commerciales	244.996.608,86						244.996.608,86
Dettes sociales	389.495.221,88						389.495.221,88
Subsides	0	78.118.355,25					78.118.355,25
Autres dettes	547.494.575,80			-3.453.637,25			544.040.938,55
Passifs courants	2.312.300.579,70	78.118.355,25	0,00	-1.929.413,71	-2.689.149,09	0,00	2.385.800.372,15
Dettes directement associées à des actifs non-courants classés comme détenus en vue de la vente							0,00
Total des passifs	8.349.782.750,03	1.369.804.043,11	0,00	320.037.697,12	-17.538.111,33	0,00	10.022.086.378,93
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	10.258.857.431,75	27.809.512,00	1.223.596.528,39	286.594.589,86	0,00	136.456.846,34	11.933.314.908,34

Réconciliation des capitaux propres au 31 décembre 2013	Belgian GAAP	Subsides en capital 4.1	Réévaluation terrains et participations 4.2	Instruments financiers dérivés 4.3	Avantages au personnel 4.4	Impôts différés 4.5	IFRS
Immobilisations incorporelles	11.652.939,42						11.652.939,42
Immobilisations corporelles	1.733.811.314,14						1.733.811.314,14
Immeubles de placement	732.421.698,73						732.421.698,73
Participations dans filiales	172.690.438,09			-1.634.400,00			171.056.038,09
Participations dans coentreprises et entreprises associées	74.951.847,27						74.951.847,27
Créances commerciales et autres débiteurs	979.223.558,49	29.204.214,62					1.008.427.773,11
Instruments financiers dérivés	124.335.225,95			103.528.324,31			227.863.550,26
Autres actifs financiers	1.048.336.303,05			73.372.093,13			1.121.708.396,18
Actifs d'impôt différé	0,00						0,00
Actifs non-courants	4.877.423.325,14	29.204.214,62	0,00	175.266.017,44	0,00	0,00	5.081.893.557,20
Stocks	899.429,92						899.429,92
Créances commerciales et autres débiteurs	660.660.811,52						660.660.811,52
Instruments financiers dérivés	450.276,13						450.276,13
Autres actifs financiers	92.578.559,71						92.578.559,71
Créances d'impôt courant	0,00						0,00
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1.357.242.112,91						1.357.242.112,91
Actifs courants	2.111.831.190,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2.111.831.190,19
Actifs non-courants classés comme détenus en vue de la vente	4.580.261.534,76						4.580.261.534,76
TOTAL DES ACTIFS	11.569.516.050,09	29.204.214,62	0,00	175.266.017,44	0,00	0,00	11.773.986.282,15

	Belgian GAAP	Subsides en capital 4.1	Réévaluation terrains et participations 4.2	Instruments financiers dérivés 4.3	Avantages au personnel 4.4	Impôts différés 4.5	IFRS
Capital	741.778.929,39						741.778.929,39
Réserves	2.268.905.168,27	-1.220.007.418,66		-33.443.107,26	17.538.111,33	136.456.846,34	1.169.449.600,02
Résultat global total de l'exercice	150.807.769,01			-24.809.660,65	-17.538.111,33	-136.456.846,34	-27.996.849,31
Capitaux propres	3.161.491.866,67	-1.220.007.418,66	0,00	-58.252.767,91	0,00	0,00	1.883.231.680,10
Dettes pour avantages au personnel	260.214.592,54						260.214.592,54
Provisions	133.215.974,59						133.215.974,59
Dettes financières	2.558.404.511,22			-3.335.471,10			2.555.069.040,12
Instruments financiers dérivés	116.344.004,85			259.204.631,94			375.548.636,79
Dettes commerciales	40.927.975,12						40.927.975,12
Subsides	0	1.195.959.044,68					1.195.959.044,68
Autres dettes	358.652.595,19			-21.960.274,56			336.692.320,63
Passifs non-courants	3.467.759.653,51	1.195.959.044,68	0,00	233.908.886,28	0,00	0,00	4.897.627.584,47
Dettes pour avantages au personnel	154.414.756,70						154.414.756,70
Provisions	50.208.346,64						50.208.346,64
Dettes financières	985.154.389,89			1.203.969,99			986.358.359,88
Instruments financiers dérivés	9.350.224,67			153.044,07			9.503.268,74
Dettes commerciales	153.665.974,54						153.665.974,54
Dettes sociales	25.189.246,09						25.189.246,09
Subsides	0	53.252.588,60					53.252.588,60
Autres dettes	383.613.209,18			-1.747.114,99			381.866.094,19
Passifs courants	1.761.596.147,71	53.252.588,60	0,00	-390.100,93	0,00	0,00	1.814.458.635,38
Dettes directement associées à des actifs non-courants classés comme détenus en vue de la vente	3.178.668.382,20						3.178.668.382,20
Total des passifs	8.408.024.183,42	1.249.211.633,28	0,00	233.518.785,35	0,00	0,00	9.890.754.602,05
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	11.569.516.050,09	29.204.214,62	0,00	175.266.017,44	0,00	0,00	11.773.986.282,15

Réconciliation du résultat global de 2013	Belgian GAAP	Subsides en capital et SPV LLN 4.1	Réévaluation terrains et participations 4.2	Instruments financiers dérivés 4.3	Avantages au personnel 4.4	Impôts différés 4.5	IFRS
Chiffre d'affaires	2.282.220.537,36						2.282.220.537,36
Subsides d'exploitation	233.972.000,13						233.972.000,13
Production immobilisée	19.738.355,32						19.738.355,32
Autres produits d'exploitation	33.744.449,69						33.744.449,69
Approvisionnements et marchandises	-4.756.952,68						-4.756.952,68
Services et biens divers	-237.432.808,24			-19.660.794,78			-257.093.603,02
Frais de personnel	-2.125.651.954,32				-17.538.111,33		-2.143.190.065,65
Autres charges d'exploitation	-7.669.418,87						-7.669.418,87
Résultat d'exploitation avant subsides en capital, amortissements et pertes de valeur	194.164.208,39	0,00	0,00	-19.660.794,78	-17.538.111,33	0,00	156.965.302,28
Subsides en capital	91.209.836,86						91.209.836,86
Amortissements et pertes de valeur sur immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement	-109.415.180,99						-109.415.180,99
Pertes de valeur sur participations dans filiales, coentreprises et entreprises associées	-20.461.843,55			9.813.438,65			-10.648.404,90
Résultat d'exploitation	155.497.020,71	0,00	0,00	-9.847.356,13	-17.538.111,33	0,00	128.111.553,25
Produits financiers	89.729.516,87			204.841.246,34			294.570.763,21
Charges financières	-122.407.624,35			-209.984.724,33			-332.392.348,68
Résultat net des activités poursuivies avant impôt sur le résultat	122.818.913,23	0,00	0,00	-14.990.834,12	-17.538.111,33	0,00	90.289.967,78
Charges / (produits) d'impôt sur le résultat net	-5.767,05					-149.249.677,26	-149.255.444,31
RESULTAT NET DE L'EXERCICE DES ACTIVITES POURSUIVIES	122.813.146,18	0,00	0,00	-14.990.834,12	-17.538.111,33	-149.249.677,26	-58.965.476,53
Résultat net de l'exercice des activités abandonnées	0,00	0,00	0,00	-9.813.438,65	0,00	0,00	-9.813.438,65
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	122.813.146,18	0,00	0,00	-24.804.272,77	-17.538.111,33	-149.249.677,26	-68.778.915,18
Autres éléments du résultat global :							
Ecart actuariel sur les engagements postérieurs à l'emploi	27.994.622,83						27.994.622,83
Impôts liés aux autres éléments du résultat global	0,00					12.792.608,89	12.792.608,89
Actifs financiers disponible à la vente	0,00						
Imôts liés au actifs financiers disponible à la vente	0,00			-5.387,88		222,03	
Total des autres éléments du résultat global de l'exercice	27.994.622,83	0,00	0,00	-5.387,88	0,00	12.792.830,92	40.782.065,87
RESULTAT GLOBAL TOTAL	150.807.769,01	0,00	0,00	-24.809.660,65	-17.538.111,33	-136.456.846,34	-27.996.849,31

- Subsides en capital

Les subsides en capital sur immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisés en tant que capitaux propres dans les comptes Belgian GAAP, tandis qu'ils sont comptabilisés en tant que dettes dans les comptes IFRS au 1^{er} janvier 2013 (1.263.876.175,86 EUR en passifs non courants et 78.118.355,25 EUR en passifs courants) et au 31 décembre 2013 (1.166.754.830,06 EUR en passifs non courants et 53.252.588,60 EUR en passifs courants).

Par ailleurs, 27.809.512,00 EUR (29.204.214,62 EUR) ont été actés comme subsides en capital pour créances sur l'État les travaux relatifs à la SPV LLN (construction d'un parking) dans les comptes IFRS au 1^{er} janvier 2013 (31 décembre 2013).

- **Réévaluation de terrains et participations**

Conformément à la norme IFRS 1, lors de la date de transition aux IFRS (1^{er} janvier 2013) la SNCB a réévalué certains terrains classés en tant qu'immobilisations corporelles, immeubles de placement et actifs non courants détenus en vue de la vente pour un montant de 1.127.028.528,39 EUR et certaines participations dans filiales, coentreprises et entreprises associées pour un montant de 96.568.000,00 EUR dans ses comptes IFRS.

- **Instruments financiers à leur juste valeur**

Selon les IFRS les produits financiers dérivés sont reconnus à l'état de la situation financière à leur juste valeur au 1^{er} janvier 2013, tandis que la provision pour certains produits financiers dérivés reconnue dans les comptes Belgian GAAP jusqu'au 31 décembre 2012 est annulée au 1^{er} janvier 2013.

Selon SIC 27, certains placements et dettes dans le cadre des opérations de financement alternatif ont été reconnus au 1^{er} janvier 2013. La SNCB a choisi l'option de juste valeur pour certains de ces placements et dettes au 1^{er} janvier 2013.

Dans le cadre de l'alignement des comptes Belgian GAAP vers les IFRS, tous les ajustements aux règles IFRS sont comptabilisés dans les comptes Belgian GAAP à partir du 1^{er} janvier 2013, à l'exception des ajustements juste valeur positifs des instruments financiers, des placements et des dettes uniquement comptabilisés dans les comptes IFRS.

- **Avantages au personnel**

L'impact de l'application de la norme IAS 19 Révisée (applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013) a été comptabilisé dans les comptes Belgian GAAP dans le résultat de 2013. Par contre cet impact a été comptabilisé dans les comptes IFRS dans le bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2013. Le changement principal concerne le périmètre de cessation d'emploi qui a été restreint suite à l'application de la norme IAS 19 Révisé. Ceci a un impact (diminution) de 17.538.111,33 EUR de la dette pour avantages au personnel.

- **Impôts différés**

Un actif d'impôts différés (136.456.846,34 EUR au 1^{er} janvier 2013 et 0 EUR au 31 décembre 2013) est comptabilisé uniquement dans les comptes IFRS sur les différences temporelles qui comprennent essentiellement les ajustements juste valeur positifs des instruments financiers, certaines dettes pour avantages au personnel et les pertes fiscales récupérables.

• Note 5 - Immobilisations incorporelles

		Logiciels développés en interne	Autres	Total
	<u>Note</u>			
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier 2013		125.128.908,29	18.070,00	125.146.978,29
Acquisitions		11.058.945,27	0,00	11.058.945,27
Production immobilisée		7.422.009,45		7.422.009,45
Cessions		0,00	0,00	0,00
Transferts vers				
actifs détenus en vue de la vente	16	-94.291.833,09	0,00	-94.291.833,09
Autres transferts		0,00	13.065,00	13.065,00
Pertes de valeur		-20.531.709,97	0,00	-20.531.709,97
Reprises de pertes de valeur		0,00	0,00	0,00
Amortissements de l'année		-17.164.515,53	0,00	-17.164.515,53
Valeur comptable nette au 31 décembre 2013		11.621.804,42	31.135,00	11.652.939,42
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier 2014		11.621.804,42	31.135,00	11.652.939,42
Réorganisation	37	255.221.593,67		255.221.593,67
Acquisitions		45.384.671,96		45.384.671,96
Production immobilisée		7.617.593,14		7.617.593,14
Cessions		0,00		0,00
Autres transferts		-132.676,18	8.060,00	-124.616,18
Pertes de valeur		-5.066.355,71		-5.066.355,71
Reprises de pertes de valeur				0,00
Amortissements de l'année		-46.464.566,77		-46.464.566,77
Valeur comptable nette au 31 décembre 2014		268.182.064,53	39.195,00	268.221.259,53

		Logiciels développés en interne	Autres	Total
Au 31 décembre 2013				
Valeur d'acquisition		74.984.480,53	31.135,00	75.015.615,53
Amortissements cumulés		-44.168.575,54	0,00	-44.168.575,54
Pertes de valeur cumulées		-19.194.100,57	0,00	-19.194.100,57
Valeur comptable nette au 31 décembre 2013		11.621.804,42	31.135,00	11.652.939,42
Au 31 décembre 2014				
Valeur d'acquisition		456.175.474,53	39.195,00	456.214.669,53
Amortissements cumulés		-166.290.382,86		-166.290.382,86
Pertes de valeur cumulées		-21.703.027,14		-21.703.027,14
Valeur comptable nette au 31 décembre 2014		268.182.064,53	39.195,00	268.221.259,53

Les immobilisations incorporelles « Autres » concernent des certificats verts obtenus en contrepartie de l'installation de panneaux photovoltaïques.

Les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à l'emploi s'élèvent à 69.835.063,50 EUR au 31 décembre 2014 et à 33.800.150,70 EUR au 31 décembre 2013. En 2013, ces logiciels en cours sont entièrement subsidiés et n'ont donc pas subi de pertes de valeurs à cette date. En 2014, 65.022.018,27 EUR était subsidié. Aucune perte de valeur n'a été constatée en 2014.

Valeur comptable des immobilisations incorporelles	31/12/2014	31/12/2013
Acquises grâce à des subsides publics : logiciels développés en interne	257.107.371,93	105.900.416,66
Transfert vers actifs détenus en vue de la vente (note 16)	0,00	-94.278.612,24

Au 31 décembre 2014, 96% des immobilisations incorporelles sont subsidiées.

La Société n'a pas d'immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée.

• Note 6 - Immobilisations corporelles

• Immobilisations corporelles

	Terrains	Constructions	Infrastructure ferroviaire	Matériel roulant ferroviaire	Installations et équipements divers	Immobilisations corporelles en cours	Total
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier 2013	528.767.813,08	707.408.288,13	0,00	0,00	99.833.683,07	373.275.516,64	1.709.285.300,92
Acquisitions	0,00	152.668,91	0,00	0,00	1.023.454,66	133.211.860,82	134.387.984,39
Production immobilisée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12.316.345,87	12.316.345,87
Coûts d'emprunt	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	248.677,85	248.677,85
Cessions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Transferts vers							
actifs détenus en vue de la vente (scission partielle vers Infrabel et apport à HR Rail)	0,00	-13.416.985,82	0,00	0,00	-27.218.863,42	-6.105.252,71	-46.741.101,95
autres actifs détenus en vue de la vente à l'intérieur de la rubrique	-188.453,60	20.935,83	0,00	0,00	-4.323.689,10	-6.947.412,03	-11.438.618,90
Autres transferts	388.609,98	7.975.676,99	0,00	0,00	8.976.790,28	-17.341.077,25	0,00
Pertes de valeur	1.920.708,74	-333.165,28	0,00	0,00	2.193.980,06	-695.619,01	3.085.904,51
Reprises de pertes de valeur	0,00	-980.185,40	0,00	0,00	-8.232.553,85	0,00	-9.212.739,25
Amortissements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Valeur comptable nette au 31 décembre 2013	530.888.678,20	661.683.145,24	0,00	0,00	53.276.450,52	487.963.040,18	1.733.811.314,14
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier 2014	530.888.678,20	661.683.145,24	0,00	0,00	53.276.450,52	487.963.040,18	1.733.811.314,14
Réorganisation	40.537.265,39	140.159.320,32	43.297.957,36	3.723.772.040,68	114.150.026,17	409.761.628,87	4.471.678.238,79
Acquisitions		3.433.334,62		59.680,41	582.341,88	659.464.451,04	663.539.807,95
Production immobilisée						104.799.935,53	104.799.935,53
Coûts d'emprunt						189.349,33	189.349,33
Cessions		-93,33		-61.488,46	-160.374,98		-221.956,77
Transferts vers							
autres actifs détenus en vue de la vente à l'intérieur de la rubrique	-1.336.769,31	-291.116,03		-89.568.418,26	-81.620,16	402.257,95	-90.875.665,81
Autres transferts	10.077.303,09	94.067.297,28	2.957.835,75	646.518.873,28	46.241.647,47	-799.862.956,87	0,00
Pertes de valeur	-970.198,57	-2.506.802,11			-235.231,97	-511.372,36	-4.223.605,01
Reprises de pertes de valeur		-1.701.234,74	-17.745,21	-10.643.515,79	-3.613.121,91		-15.975.617,65
Amortissements		127.764,11		83.159,50			210.923,61
Valeur comptable nette au 31 décembre 2014	579.196.278,80	846.231.524,26	43.962.149,98	4.036.556.018,33	186.868.299,99	862.206.333,67	6.555.020.605,03

	Terrains	Constructions	Infrastructure ferroviaire	Matériel roulant ferroviaire	Installations et équipements divers	Immobilisations corporelles en cours	Total
Au 31 décembre 2013							
Valeur d'acquisition	530.888.678,20	1.186.071.339,86	0,00	0,00	290.273.910,19	487.963.040,18	2.495.196.968,43
Amortissements cumulés	0,00	-523.555.661,05	0,00	0,00	-229.076.968,89	0,00	-752.632.629,94
Pertes de valeur cumulées	0,00	-832.533,57	0,00	0,00	-7920.490,78	0,00	-8.753.024,35
Valeur comptable nette au 31 décembre 2013	530.888.678,20	661.683.145,24	0,00	0,00	53.276.450,52	487.963.040,18	1.733.811.314,14
Au 31 décembre 2014							
Valeur d'acquisition	146.571.260,36	1.551.299.040,04	110.585.825,48	6.184.757.089,25	558.577.008,33	862.206.333,67	9.413.996.557,13
Amortissements cumulés		-698.218.425,57	-57.198.238,58	-2.358.782.521,02	-356.382.589,62		-3.470.581.774,79
Pertes de valeur cumulées	-1.099,46	-6.849.090,21	-9.425.436,92	-8.178.260,95	-15.326.118,72		-39.780.006,26
Valeur comptable nette au 31 décembre 2014	146.570.160,90	846.231.524,26	43.962.149,98	3.817.796.307,28	186.868.299,99	862.206.333,67	5.903.634.776,08

Le taux de capitalisation utilisé pour déterminer les montants des coûts d'emprunt à incorporer aux immobilisations corporelles s'élève en moyenne à 2,82% en 2014 et à 3,24% en 2013.

- **Immobilisations corporelles : location-financement**

La Société détient les actifs suivants, inclus dans le total des immobilisations corporelles, dans le cadre de contrats de location-financement :

Constructions	
Au 31 décembre 2013	
Valeur d'acquisition	13.471.103,35
Transfert vers actifs détenus en vue de la vente (scission partielle vers Infrabel)	-4.952.564,24
Amortissements cumulés	-7.173.327,56
Pertes de valeur cumulées	0,00
Valeur comptable nette au 31 décembre 2013	1.345.211,55
Au 31 décembre 2014	
Valeur d'acquisition	8.518.539,11
Amortissements cumulés	-7.371.516,08
Pertes de valeur cumulées	
Valeur comptable nette au 31 décembre 2014	1.147.023,03

Suite au transfert du datacenter de Muizen à Infrabel, au 31 décembre 2014, les constructions en location-financement concernent uniquement le bâtiment Salik.

- **Autres informations relatives aux immobilisations corporelles**

Valeur comptable des immobilisations corporelles	31/12/2014	31/12/2013
Dont la propriété est soumise à restriction		0,00
donnée en nantissement de dettes	1.920.241.633,84	2.076.478.041,67
Total	1.920.241.633,84	2.076.478.041,67

Valeur comptable des immobilisations corporelles	31/12/2014	31/12/2013
Acquises grâce à des subsides publics		
<i>Terrains</i>	38.095.263,45	26.238.778,71
<i>Constructions</i>	765.389.087,93	605.254.195,14
<i>Infrastructure ferroviaire</i>	31.692.038,32	0,00
<i>Mat Roulant ferroviaire</i>	3.588.687.812,57	0,00
<i>Installations et équipements divers</i>	143.971.481,58	50.739.691,08
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>	851.838.129,94	480.326.661,09
Total	5.419.673.813,79	1.162.559.326,02

Au 31 décembre 2014, 82,7% des immobilisations corporelles sont subsidiées.

• Note 7 - Immeubles de placement

• Immeubles de placement

	Terrains	Immeubles	Total
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier 2013	728.814.054,87	12.974.038,70	741.788.093,57
Acquisitions	0,00	8.117,24	8.117,24
Production immobilisée	0,00	0,00	0,00
Cessions	0,00	0,00	0,00
Coûts d'emprunt	0,00	0,00	0,00
Transferts vers			
actifs détenus en vue de la vente	-824.009,72	-690.221,71	-1.514.231,43
immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
autres transferts	-1.949.997,44	-1.524.506,27	-3.474.503,71
Pertes de valeur	0,00	-3.911.137,95	-3.911.137,95
Reprises de pertes de valeur	0,00	0,00	0,00
Amortissements de l'année	0,00	-474.638,99	-474.638,99
Valeur comptable nette au 31 décembre 2013	726.040.047,71	6.381.651,02	732.421.698,73
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier 2014	726.040.047,71	6.381.651,02	732.421.698,73
Réorganisation	-36.193.125,76		-36.193.125,76
Acquisitions			0,00
Production immobilisée			0,00
Cessions			0,00
Coûts d'emprunt			0,00
Transferts			
actifs détenus en vue de la vente	-9.743.733,09	143.308,93	-9.600.424,16
immobilisations corporelles			0,00
autres transferts	960.354,86	3.430.140,66	4.390.495,52
Pertes de valeur			0,00
Reprises de pertes de valeur			0,00
Amortissements de l'année		-584.870,41	-584.870,41
Valeur comptable nette au 31 décembre 2014	681.063.543,72	9.370.230,20	690.433.773,92

	Terrains	Immeubles	Total
Au 31 décembre 2013			
Valeur d'acquisition	726.040.047,71	59.646.310,92	785.686.358,63
Amortissements cumulés	0,00	-49.353.521,95	-49.353.521,95
Pertes de valeur cumulées	0,00	-3.911.137,95	-3.911.137,95
Valeur comptable nette au 31 décembre 2013	726.040.047,71	6.381.651,02	732.421.698,73
Au 31 décembre 2014			
Valeur d'acquisition	681.063.543,72	64.119.791,00	745.183.334,72
Amortissements cumulés	0,00	-50.838.422,85	-50.838.422,85
Pertes de valeur cumulées	0,00	-3.911.137,95	-3.911.137,95
Valeur comptable nette au 31 décembre 2014	681.063.543,72	9.370.230,20	690.433.773,92

- Autres informations relatives aux immeubles de placement

Valeur comptable des immeubles de placement	31/12/2014	31/12/2013
Dont la propriété est		
soumise à restriction	0,00	0,00
donnée en nantissement de dettes	0,00	0,00
Total	0,00	0,00

Valeur comptable des immeubles de placement	31/12/2014	31/12/2013
Acquises grâce à des subsides publics		
Terrains	3.448.807,65	3.631.932,23
Immeubles	8.008.070,66	5.367.089,52
Total	11.456.878,31	8.999.021,75

Comptabilisé en résultat net pour la période se terminant au	31/12/2014	31/12/2013
Produits locatifs	23.335.152,30	14.009.126,32
Charges opérationnelles directes	6.840.805,94	7.196.397,96

Les immeubles de placement incluent des terrains et bâtiments donnés en location dans le cadre de contrats de location simple :

	31/12/2014			31/12/2013		
	Terrains	Immeubles et équipements de terrains	Total	Terrains	Immeubles et équipements de terrains	Total
Coût d'acquisition	434.749.567,48	13.006.420,97	447.755.988,45	438.945.488,93	7.930.485,98	446.875.974,91
Amortissements cumulés au 1 janvier		-10.313.031,60	-10.313.031,60	0,00	-5.933.028,62	-5.933.028,62
Amortissements de l'année		-220.559,89	-220.559,89	0,00	-195.968,54	-195.968,54
Valeur comptable nette au 31 décembre	434.749.567,48	2.472.829,48	437.222.396,96	438.945.488,93	1.801.488,82	440.746.977,75

Juste valeur des immeubles de placement

La juste valeur des terrains a été déterminée selon deux méthodes principales. Les terrains situés autour des gares et pour lesquels des projets de développement existent ont été évalués soit sur la base de comparables de marché, soit sur la base de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, en considérant l'utilisation la plus avantageuse des terrains, et compte tenu d'hypothèses réalistes et prudentes quant à leur destination potentielle. Les autres terrains ont été évalués sur la base de comparables de marché, c'est-à-dire sur la base de transactions récentes réalisées avec des tiers. Lorsque la nature des terrains le justifiait, des ajustements ont été effectués pour capturer les spécificités des terrains utilisés pour des activités ferroviaires, ces spécificités n'étant pas nécessairement prises en comptes dans les prix de marché dérivés de transactions plus générales. Les évaluations effectuées sont des évaluations de niveau 2 (basées sur des données de marché observables relatives à l'actif, autres que des données

observables sur des marchés actifs) ou de niveau 3 (basées sur des données non observables relatives à l'actif).

La juste valeur des immeubles est déterminée sur la base des loyers annuels nets [auxquels un taux de rendement est appliqué] en ce qui concerne les immeubles occupés (loués), et sur la base de la moyenne des prix de vente moins coûts de vente des 5 dernières années en ce qui concerne les immeubles non occupés (loués).

	Terrains	Immeubles	Total
Juste valeur au 31 décembre 2014	681.063.543,72	36.040.233,82	717.103.777,54
Juste valeur au 31 décembre 2013	726.040.047,71	35.624.184,82	761.664.232,53

• Note 8 - Participations dans des filiales

8.1 Participations dans des filiales

		2014	2013
	Note		
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier		171.056.038,09	188.218.387,94
Réorganisation	37	4.072.387,05	0,00
Acquisitions		4.638.076,49	11.530.553,32
Cessions		-4.395.543,68	0,00
Pertes de valeur			-11.528.939,32
Reprise de pertes de valeur			1.712.700,00
Transfert vers actifs détenus en vue de la vente	16		-17.163.963,85
Transfert vers une autre rubrique du bilan			-1.712.700,00
Valeur comptable nette au 31 décembre		175.370.957,95	171.056.038,09

Nom	Quote-part dans le capital en % au 31 décembre		Localisation du siège social	Numéro de TVA
	2014	2013		
SNCB SA		100,00	Bruxelles	BE 0869 763 069
Eurostation SA	99,97	99,97	Bruxelles	BE 0446 601 757
Eurogare SA	75,00	75,00	Liège	BE 0451 150 562
Foncière rue de France SA	100,00	99,92	Bruxelles	BE 0433 939 101
South Station SA	25,10	25,10	Bruxelles	BE 0896 513 095
B-Parking SA	100,00	100,00	Bruxelles	BE 0899 348 834
YPTO	100,00		Bruxelles	BE 0821 220 410
Railtour	95,44		Bruxelles	BE 0402 698 765
SPV LLN SA	100,00	100,00	Bruxelles	BE 0826 478 107
Transurb Technirail SA	92,00	92,00	Bruxelles	BE 0413 393 907
<u>Scission partielle vers Infrabel:</u>				
SPV 162 SA		100,00	Bruxelles	BE 0886 279 892
SPV Zwankendamme SA		100,00	Bruxelles	BE 0888 985 105
SPV Brussels Port SA		100,00	Bruxelles	BE 0889 172 472
Syntigo SA		100,00	Bruxelles	BE 0476 975 427
<u>Apport à HR Rail:</u>				
Rail Facilities SA		99,99	Bruxelles	BE 0403 265 325

- Note 9 - Participations dans des coentreprises et entreprises associées

- Participations dans des coentreprises et entreprises associées

		31/12/2014	31/12/2013
	Notes		
Participations dans des coentreprises	9.2	7.225.299,77	601.734,66
Participations dans des entreprises associées	9.3	85.707.188,98	74.350.112,61
Valeur comptable nette		92.932.488,75	74.951.847,27

- Participations dans des coentreprises

	2014	2013
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier	601.734,66	1.482.615,04
Réorganisation	9.014.407,65	0,00
Acquisitions	0,00	0,00
Cessions	-254.770,00	0,00
Transfert d'une autre rubrique du bilan (immo corporelles)	217.870,00	0,00
Pertes de valeur	-2.365.313,16	-880.880,38
Autres mouvements	11.370,62	0,00
Valeur comptable nette au 31 décembre	7.225.299,77	601.734,66

Nom	Quote-part dans les droits de vote en % au 31 décembre		Localisation du siège social	Numéro de TVA
	2014	2013		
Publifer	50,00	50,00	Bruxelles	BE 0402 695 933
Blue Mobility	0,00	60,00	Anvers	BE 0832 369 965
BeNe RI	50,00		Bruxelles	BE 0479.863.354
Thalys Int	28,00		Bruxelles	BE 0455.370.557
THI Factory	40,00		Bruxelles	BE 0541.696.005
Belgian Mob Card	25,00		Bruxelles	BE 0822.658.483
ATO	50,00		Anvers	BE 0882.650.114
Liège Container Term	50,00		Flémalle	BE 0878.226.320

31/12/2014								
	Publifer	BeNe RI	Thalys Int.	THI Factory	Belgian Mob Card	ATO	Liège Container Term	Total
Quote-part dans l'état de la situation financière des coentreprises :								
Actifs courants	2.700.914,14	6.225.526,74	6.382.551,99	54.369,21	200.655,66	1.201.008,26	785.043,74	17.549.869,74
Actifs non courants	506.786,19	3.921.428,92	1.030.244,80	0,00	144,42	2.499.469,03	14.390.559,93	9.397.129,29
Passifs courants	-2.322.098,07	-6.093.091,03	-6.598.065,94	-29.271,61	-173.781,18	-1.136.772,68	-909.657,62	-17.262.738,13
Passifs non courants	-4.230,12	0,00	-257.802,00	0,00	0,00	-19.805,44	-169.519,39	-451.356,95
Actifs net	881.372,14	4.053.864,63	556.928,85	25.097,60	26.818,90	2.543.899,17	1.144.922,66	9.232.903,95
Quote-part dans le résultat des coentreprises :								
Produits	4.409.461,94	14.314.119,55	28.232.539,93	24.004,53	245.956,83	6.148.050,41	3.055.474,22	56.429.607,41
Charges	-4.104.295,07	-14.304.870,85	-28.123.120,18	-37.682,91	-241.142,13	-5.720.321,66	-3.068.362,46	-55.599.795,26
Résultat net	305.166,87	9.248,70	109.419,75	-13.678,38	4.814,70	427.728,75	-12.888,24	829.812,15

31/12/2013							
	Publifer	Blue Mobility	BeNe RI	Thalys Int.	THI Factory	Belgian Mob Card	ATO
Quote-part dans l'état de la situation financière des coentreprises :							
Actifs courants	1.993.083,31	228.817,84	5.622.595,80	6.827.441,06	38.914,98	70.018,70	1.231.587,76
Actifs non courants	557.563,58	18.725,30	4.487.003,85	470.421,92	0,00	195,00	2.910.404,58
Passifs courants	-1.817.067,43	-208.281,10	-5.887.417,35	-6.468.207,49	-139,00	-48.209,50	-1.984.230,32
Passifs non courants	-7.374,18	0,00	-152.583,15	-382.146,39	0,00	0,00	-41.591,60
Actifs net	726.205,28	39.262,04	4.069.599,15	447.509,10	38.775,98	22.004,20	2.116.170,42
Quote-part dans le résultat des coentreprises :							
Produits	4.028.935,44	466.098,49	14.406.717,10	27.657.556,11	0,00	108.701,82	5.867.847,38
Charges	-3.867.564,82	-465.178,02	-14.380.418,97	-27.558.583,38	-1.224,02	-106.806,85	-5.623.226,85
Résultat net	161.370,62	920,47	26.298,13	98972,73	-1.224,02	1.894,97	244.620,53

- Participations dans des entreprises associées

	2014	2013
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier	74.350.112,61	74.271.262,81
Réorganisation	4.547.973,11	0,00
Acquisitions		105.750,00
Cessions	-200.000,00	-615,00
Pertes de valeur	-2.990.896,74	0,00
Reprises de perte de valeur	0,00	48.714,80
Transfert d'une autre rubrique du bilan	10.000.000,00	0,00
Transfert vers une autre rubrique du bilan	0,00	-75.000,00
Valeur comptable nette au 31 décembre	85.707.188,98	74.350.112,61

Nom	Quote-part dans les droits de vote en % au 31 décembre		Localisation du siège social	Numéro de TVA
	2014	2013		
Eurofima	9,80	9,80	Bâle N.C.	
Optimobil	24,01	24,01	Bruxelles BE 0471 868 277	
HR RAIL	49,00	50,00	Bruxelles BE 0541.691.352	
Terminal Athus	25,42		Athus BE 0419.149.074	
Railteam	10,00		Amsterdam NL 818547182B01	

La quote-part de la SNCB dans les droits de vote de HR-Rail s'élève à 49% mais son pourcentage de détention dans cette société est de 20%. Infrabel en détient 20% et l'Etat les 60 % restants.

Quote-part dans l'état de la situation financière et le résultat global des entreprises associées :

	31/12/2014					31/12/2013		
	Eurofima	Optimobil	HR Rail	Terminal Athus	Railteam	Total	Eurofima	Optimobil
Actifs	2.125.631.977,06	140.767,34	251.322.853,16	2.820.100,47	22.167,20	2.379.937.865,23	2.204.578.494,14	104.249,11
Passifs	-2.021.632.645,56	-77.085,40	-243.611.876,90	-992.880,91	-15.872,20	-2.266.330.360,97	-2.103.344.400,00	-48.023,19
Produits	78.797.995,18	273.062,99	1.045.671.995,58	5.371.442,90	64.894,40	1.130.179.391,05	93.279.722,21	235.689,49
Résultat global	2.765.237,20	7.456,01	-2.119.520,32	299.789,30	208,80	953.170,99	632.758,49	7.380,41

• Note 10 - Créances commerciales et autres débiteurs

• Créances commerciales et autres débiteurs

		31/12/2014			31/12/2013		
	Notes	Valeur brute	Réduction de valeur	Valeur nette	Valeur brute	Réduction de valeur	Valeur nette
Non-courant							
Créances commerciales				0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur pouvoirs publics							
Autres créances commerciales							
Autres débiteurs		824.715.500,55	0,00	824.715.500,55	1.008.427.773,11	0,00	1.008.427.773,11
Créances sur pouvoirs publics	34	739.707.442,88		739.707.442,88	638.670.652,92		638.670.652,92
Charges à reporter		0,00		0,00	0,00		0,00
Produits acquis		0,00		0,00	0,00		0,00
Créances de location-financement	10.3	77.762.132,55		77.762.132,55	283.323.114,61		283.323.114,61
Autres créances liées		6.510.701,52		6.510.701,52	86.428.038,00		86.428.038,00
Autres créances		735.223,60		735.223,60	5.967,58		5.967,58
Total partie non-courante		824.715.500,55	0,00	824.715.500,55	1.008.427.773,11	0,00	1.008.427.773,11
Courant							
Créances commerciales		594.767.082,28	-11.016.216,18	583.750.866,10	163.141.507,42	-4.719.469,11	158.422.038,31
Créances commerciales		135.127.312,81	-9.330.710,11	125.796.602,70	11.280.432,90	-3.168.181,17	8.112.251,73
Montants relatifs aux contrats de construction	11	11.156.528,89		11.156.528,89	8.707.061,57		8.707.061,57
Créances sur pouvoirs publics	34	401.769.398,53		401.769.398,53	79.676.000,00		79.676.000,00
Créances commerciales liées		46.713.842,05	-1.685.506,07	45.028.335,98	63.478.012,95	-1.551.287,94	61.926.725,01
Autres débiteurs		763.486.206,74	-5.237.293,46	758.248.913,28	504.346.442,38	-2.107.669,17	502.238.773,21
Créances sur pouvoirs publics	34	34.982.029,15	-224.311,20	34.757.717,95	37.496.124,40	-108.311,20	37.387.813,20
Charges à reporter		119.534.429,33		119.534.429,33	7.147.497,00		7.147.497,00
Produits acquis		73.869.555,85		73.869.555,85	108.351.021,27		108.351.021,27
Acomptes sur stock		3.393.753,81	-90.864,42	3.302.889,39			
Créances de location-financement	10.3	2.552.363,49		2.552.363,49	24.329.945,89		24.329.945,89
Autres créances liées		12.350.617,71	-126.145,59	12.224.472,12	15.198.761,03	-5.625,59	15.193.135,44
Autres créances		516.803.457,40	-4.795.972,25	512.007.485,15	311.823.092,79	-1.993.732,38	309.829.360,41
Total partie courante		1.358.253.289,02	-16.253.509,64	1.341.999.779,38	667.487.949,80	-6.827.138,28	660.660.811,52

Les créances commerciales et autres débiteurs au 31 décembre 2014 incluent notamment pour 1.176.234.559,36 EUR de créances envers l'état dans le cadre du contrat de gestion (interventions financières tant que dotations d'exploitation que subsides en capital) et de contrats particuliers de financement d'investissements ainsi que pour 334.012.045,00 EUR de cautionnement versés en numéraire dans le cadre de CSA (autres créances).

• Créances commerciales et autres débiteurs : réductions de valeur

La valeur nominale des créances commerciales et autres débiteurs faisant l'objet de réductions de valeur s'élève à 16.253.509,64 EUR (6.827.138,28 EUR) au 31 décembre 2014 (2013). Le tableau ci-dessous indique les variations des réductions de valeur cumulées sur ces créances.

L'exposition de la Société au risque de crédit et au risque de change relatifs aux créances commerciales et autres débiteurs, à l'exclusion des contrats de construction et des charges à reporter, figure en note 2.

	2014	2013
Réductions de valeur sur créances commerciales et autres débiteurs partie non-courante		
Au 1^{er} janvier		0,00
Dotations aux réductions de valeur		0,00
Utilisation de réductions de valeur sur créances annulées car irrécupérables		0,00
Reprises de réductions de valeur		0,00
Au 31 décembre	0,00	0,00

	2014	2013
Réductions de valeur sur créances commerciales et autres débiteurs partie courante		
Au 1^{er} janvier	6.827.138,28	7.857.719,32
Fusion	126.202.112,01	
Dotations aux réductions de valeur	17.230.682,62	2.595.890,61
Utilisation de réductions de valeur sur créances annulées car irrécupérables	-131.277.980,44	-528.308,06
Reprises de réductions de valeur	-2.728.442,83	-2.497.240,56
Transfert vers actifs détenus en vue de la vente (suite apport HR Rail)		-600.923,03
Au 31 décembre	16.253.509,64	6.827.138,28

- **Créances de location-financement**

	A moins d'un an	Entre un an et cinq ans	A plus de cinq ans	Total
Investissements nets au 31/12/2014				
Paievements minimaux futurs	5334615,27	21741286,06	114771959,6	141.847.860,97
Produits financiers non acquis	-2782251,78	-11316480,36	-47434632,79	-61.533.364,93
Total	2.552.363,49	10.424.805,70	67.337.326,85	80.314.496,04
Investissements nets au 31/12/2013				
Paievements minimaux futurs	35.115.244,39	113.989.898,32	310.817.597,32	459.922.740,03
Produits financiers non acquis	-10.785.298,50	-39.657.061,69	-101.827.319,34	-152.269.679,53
Total	24.329.945,89	74.332.836,63	208.990.277,98	307.653.060,50

La Société a conclu un contrat de location-financement avec SNCB Logistics relatif au matériel roulant pour un montant de 67.818.433,15 EUR, ainsi que des baux emphytéotiques de 99 ans avec des tiers relatifs aux terrains et bâtiments.

Les créances de location-financement de 80.315.496,04 EUR au 31 décembre 2014 concernent les contrats avec SNCB Logistics ainsi que des baux emphytéotiques de 99 ans avec des tiers relatifs aux terrains et bâtiments.

Les valeurs résiduelles non garanties revenant à la Société dans le cadre des contrats de location-financement s'élèvent à 5.155.711,27 EUR (5.189.925,60 EUR) au 31 décembre 2014 (2013).

• Note 11 - Contrats de construction

		31/12/2014	31/12/2013
	Notes		
Montant des produits des contrats (pour la période)	26.11	22.804.579,27	89.990.715,58
Cumul des coûts encourus		50.069.886,58	33.452.930,30
Cumul des bénéfices / pertes comptabilisés		919.177,38	876.740,44
Montant des avances reçues	22	44.569.523,46	40.927.975,12
Montant des retenues		0,00	0,00

Le total des contrats de construction vis-à-vis des clients, dont le total des coûts encourus augmentés des profits et/ou diminués des pertes comptabilisés dépasse les facturations intermédiaires, est repris dans les états financiers à l'actif parmi les créances commerciales courantes :

		31/12/2014	31/12/2013
	Note		
Cumul des : Coûts encourus		46.186.391,36	20.906.759,38
Bénéfices / pertes comptabilisées		468.674,35	150.919,90
Cumul des : Facturations intermédiaires		-35.498.536,82	-12.350.617,71
Montant brut dû par clients pour les travaux des contrats de construction	10.1	11.156.528,89	8.707.061,57

Le total des contrats de construction vis-à-vis des clients, dont les facturations intermédiaires dépassent le total des coûts encourus augmentés des profits et/ou diminués des pertes comptabilisées sont repris dans les états financiers au passif parmi les dettes commerciales courantes et non courantes :

		31/12/2014	31/12/2013
	Note		
Cumul des : Coûts encourus		3.883.495,22	12.546.170,92
Bénéfices / pertes comptabilisées		450.503,03	725.820,54
Cumul des : Facturations intermédiaires		-9.313.258,25	-18.725.328,20
Montant brut dû aux clients pour les travaux des contrats de construction	22	4.979.260,00	5.453.336,74

Le montant des avances reçues se décompose comme suit :

		31/12/2014	31/12/2013
	Note		
Avances reçues		75.200.000,00	51.650.000,00
Intérêts capitalisés		1.945.979,37	1.707.900,79
Cumul des : Coûts encourus		-32.576.455,91	-12.429.925,67
Avances reçues des clients pour les travaux des contrats de construction	22	44.569.523,46	40.927.975,12

• Note 12 - Instruments financiers dérivés

• Instruments financiers dérivés par catégories

Dans les tableaux ci-dessous, la juste valeur des swaps est décomposée en trois parties :

- Le nominal: différence entre la valeur du nominal de la jambe à recevoir et celui de la jambe à payer, converti au cours de clôture.
- Les produits acquis et charges à imputer.
- L'ajustement de juste valeur.

Instruments financiers dérivés		31/12/2014		
Actif	Nominal	Ajustements de juste valeur	Produits acquis	Total
Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie	46.899.105,26	312.788.979,88	2.141.079,93	361.829.165,07
Swaps de taux	2.271.984,37	286.373.271,91	0,00	288.645.256,28
Swaps de devise	44.627.120,89	26.415.707,97	2.141.079,93	73.183.908,79
Swaps de pétrole	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps d'inflation	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
Total partie non courante	46.899.105,26	312.788.979,88	2.141.079,93	361.829.165,07
Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps de taux	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps de devise	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps de pétrole	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps d'inflation	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
Total partie courante	0,00	0,00	0,00	0,00

Passif	Nominal	Ajustements de juste valeur	Charges à imputer	Total
Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie	-85.873.785,60	-466.264.537,28	-240.779,07	-552.379.101,95
Swaps de taux	-20.879.867,35	-445.998.435,40	-613.189,16	-467.491.491,91
Swaps de devise	-64.993.918,25	-6.127.625,05	372.410,09	-70.749.133,21
Swaps de pétrole	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps d'inflation	0,00	-14.138.476,83	0,00	-14.138.476,83
Autres instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
Total partie non courante	-85.873.785,60	-466.264.537,28	-240.779,07	-552.379.101,95
Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie	0,00	0,00	-10.474.254,85	-10.474.254,85
Swaps de taux	0,00	0,00	-13.377.255,92	-13.377.255,92
Swaps de devise	0,00	0,00	3.016.150,77	3.016.150,77
Swaps de pétrole	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps d'inflation	0,00	0,00	-113.149,70	-113.149,70
Autres instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
Total partie courante	0,00	0,00	-10.474.254,85	-10.474.254,85

Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie	Ajustements de juste		Produits acquis/charges à imputer	Total
	Nominal	valeur		
Total Actif	46.899.105,26	312.788.979,88	2.141.079,93	361.829.165,07
Partie non courante	46.899.105,26	312.788.979,88	2.141.079,93	361.829.165,07
Partie courante	0,00	0,00	0,00	0,00
Total Passif	-85.873.785,60	-466.264.537,28	-10.715.033,92	-562.853.356,80
Partie non courante	-85.873.785,60	-466.264.537,28	-240.779,07	-552.379.101,95
Partie courante	0,00	0,00	-10.474.254,85	-10.474.254,85
TOTAL	-38.974.680,34	-153.475.557,40	-8.573.953,99	-201.024.191,73

Autres instruments financiers dérivés	Ajustements de juste		Produits acquis	Total
	Nominal	valeur		
Total Actif	0,00	0,00	0,00	0,00
Partie non courante	0,00	0,00	0,00	0,00
Partie courante	0,00	0,00	0,00	0,00
Total Passif	0,00	0,00	0,00	0,00
Partie non courante	0,00	0,00	0,00	0,00
Partie courante	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00

Instruments financiers dérivés 31/12/2013

Actif	Ajustements de juste		Produits acquis	Total
	Nominal	valeur		
Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie	38.382.751,09	185.855.243,77	1.991.155,40	226.229.150,26
Swaps de taux	4.908.997,68	169.304.474,89	0,00	174.213.472,57
Swaps de devise	33.473.753,41	15.378.178,21	1.991.155,40	50.843.087,02
Swaps de pétrole	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps d'inflation	0,00	1.172.590,67	0,00	1.172.590,67
Autres instruments financiers dérivés	0,00	1.634.400,00	0,00	1.634.400,00
Autres	0,00	1.634.400,00	0,00	1.634.400,00
Total partie non courante	38.382.751,09	187.489.643,77	1.991.155,40	227.863.550,26

Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie	0,00	0,00	450.276,13	450.276,13
Swaps de taux	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps de devise	0,00	0,00	450.276,13	450.276,13
Swaps de pétrole	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps d'inflation	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
Total partie courante	0,00	0,00	450.276,13	450.276,13

Passif	Ajustements de juste		Charges à imputer	Total
	Nominal	valeur		
Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie	-117.902.152,49	-258.395.038,59	748.554,29	-375.548.636,79
Swaps de taux	-28.573.793,68	-256.489.124,91	-479.800,64	-285.542.719,23
Swaps de devise	-89.328.358,81	-1.905.913,68	1.228.354,93	-90.005.917,56
Swaps de pétrole	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps d'inflation	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
Total partie non courante	-117.902.152,49	-258.395.038,59	748.554,29	-375.548.636,79

Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie	0,00	0,00	-9.503.268,74	-9.503.268,74
Swaps de taux	0,00	0,00	-13.464.392,06	-13.464.392,06
Swaps de devise	0,00	0,00	3.961.123,32	3.961.123,32
Swaps de pétrole	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps d'inflation	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
Total partie courante	0,00	0,00	-9.503.268,74	-9.503.268,74

Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie	Ajustements de juste		Produits acquis/Charges à imputer	Total
	Nominal	valeur		
Total Actif	97.540.690,84	185.855.243,77	3.001.840,08	286.397.774,69
Partie non courante	97.540.690,84	185.855.243,77	2.573.848,58	285.969.783,19
Partie courante	0,00	0,00	427.991,50	427.991,50
Total Passif	-117.902.152,49	-258.395.038,59	-8.754.714,45	-385.051.905,53
Partie non courante	-117.902.152,49	-258.395.038,59	748.554,29	-375.548.636,79
Partie courante	0,00	0,00	-9.503.268,74	-9.503.268,74
TOTAL	-20.361.461,65	-72.539.794,82	-5.752.874,37	-98.654.130,84

Autres instruments financiers dérivés	Ajustements de juste		Produits acquis	Total
	Nominal	valeur		
Total Actif	0,00	1.634.400,00	0,00	1.634.400,00
Partie non courante	0,00	1.634.400,00	0,00	1.634.400,00
Partie courante	0,00	0,00	0,00	0,00
Total Passif	0,00	0,00	0,00	0,00
Partie non courante	0,00	0,00	0,00	0,00
Partie courante	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	1.634.400,00	0,00	1.634.400,00

En 2013, les autres instruments dérivés représentent principalement les engagements pris par la Société dans le cadre de la Convention d'Actionnaires concernant la restructuration de SNCB Logistics SA approuvée par la Commission Européenne.

Suite à la reprise de la dette par l'Etat belge au 1^{er} janvier 2005, des contrats swaps ont été conclus avec l'Etat belge. Les produits acquis de ces contrats dérivés sont comptabilisés avec les créances Back-to-Back dans les autres actifs financiers. Au 31 décembre 2014, il s'agit d'un montant de 68.322.901,79 EUR (2013: 59.718.348,30 EUR).

L'exposition de la Société aux risques financiers est présentée dans la note 2.2.

• Note 13 - Autres actifs financiers

• Autres actifs financiers : actifs financiers disponibles à la vente

Le tableau ci-dessous présente les mouvements des années 2013 et 2014 pour les actifs financiers disponibles à la vente. Une réconciliation avec la totalité de la rubrique « Autres actifs financiers » est reprise à la note 2.1.

		2014	2013
	Note		
Au 1^{er} janvier		2.127.876,09	3.511.423.373,85
Réorganisation		64.931.836,75	0,00
Acquisitions		0,00	46.513.500,00
Cessions		-14.080.984,15	-296.079,68
Produits d'intérêts	28.1	0,00	293.807,45
Intérêts reçus		0,00	-310.509,91
Pertes de valeur (activités abandonnées)		0,00	-7.146.426,65
Ajustement à la juste valeur par les autres éléments du résultat global		0,00	-5.387,88
Transfert d'une autre rubrique		0,00	1.787.700,00
Transfert vers une autre rubrique		-1.712.700,00	0,00
Transfert des autres éléments du résultat global vers le résultat net		0,00	-86,73
Transfert vers actifs détenus en vue de la vente		0,00	-3.550.132.014,36
Au 31 décembre		51.266.028,69	2.127.876,09
Partie non courante		51.266.028,69	109.285,35
Partie courante		0,00	2.018.590,74

Le transfert vers actifs non courants détenus en vue de la vente en 2013 concerne la participation dans Infrabel qui a été cédée lors de la scission vers Infrabel dans le cadre de la réorganisation au 1^{er} janvier 2014.

L'augmentation de 64.931.836,75 EUR en 2014 suite à la réorganisation concerne essentiellement la participation dans Eurostar Int. Ltd. de 51.151.493,34 EUR (après perte de valeur de 41.173.561,38 EUR) et dans E.B.T. (14.005.984,15 EUR) dans le cadre de la fusion.

Les cessions pour 14.080.984,15 EUR concernent essentiellement la vente de la participation dans E.B.T. en 2014.

L'exposition de la Société aux risques financiers est présentée dans la note 2.2.

• Note 14 - Stocks

	31/12/2014	31/12/2013
Marchandises et fournitures	178.226.906,37	899.429,92
Matières premières	3.368.527,64	0,00
En-cours de production	2.106.350,95	0,00
Produits finis	224.039,58	0,00
Valeur nette comptable	183.925.824,54	899.429,92
Dont		
Valeur nette comptable recouvrable dans les 12 mois	0,00	0,00
Valeur nette comptable recouvrable à plus de 12 mois	183.925.824,54	899.429,92

En 2014 (2013), une réduction de valeur sur stocks de 6.469.330,67 EUR (259.698,10 EUR) a été comptabilisée dans le résultat net.

- Note 15 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31/12/2014	31/12/2013
Note		
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Comptes à terme et billets de trésorerie	346.984.844,79	1.305.193.363,23
Comptes bancaires	84.405.315,62	51.828.172,03
Liquidités	2.624.203,62	220.577,65
Total	434.014.364,03	1.357.242.112,91
Trésorerie et équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie		
Découverts bancaires utilisés pour les besoins de la gestion de la trésorerie	20.1 0,00	-78,03
	434.014.364,03	1.357.242.034,88

Un montant de 1.436.719,24 EUR (723.020.508,60 EUR) concerne des sociétés du Groupe SNCB au 31 décembre 2014 (2013).

L'exposition de la Société aux risques financiers est présentée dans la note 2.2.

Le solde de trésorerie et équivalents de trésorerie qui n'est pas disponible pour la Société est de 296.207.767,57 EUR (542.028.312,73 EUR) au 31 décembre 2014 (2013).

- **Note 16 - Actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente et activités abandonnées**

- **Actifs (non courants) détenus en vue de la vente**

Les actifs non courant détenus en vue de la vente au 31 décembre 2014 sont :

	SNCB LOGISTICS	Autres	Total
Immobilisations corporelles		112.954.913,25	112.954.913,25
Immeubles de placement		373.724,73	373.724,73
Autres actifs financiers	10.000.000,00		10.000.000,00
Actifs non courants	10.000.000,00	113.328.637,98	123.328.637,98
Actifs courants	0,00	0,00	0,00
Total des actifs	10.000.000,00	113.328.637,98	123.328.637,98

Le conseil d'Administration de la SNCB a décidé de céder le contrôle de sa participation dans SNCB Logistics. Cette participation ainsi que le prêt à SNCB Logistics (actifs financiers disponibles à la vente et instruments financiers dérivés y relatifs) sont classés en tant qu'actifs non courants détenus en vue de la vente au 31 décembre 2014. Ces actifs ont subis une perte de valeur pour un montant de 39.000.000 EUR en 2014 afin de ramener la valeur nette comptable de ces actifs à leur juste valeur. Les résultats nets y relatifs en 2014 et en 2013 sont classés en tant qu'activités abandonnées (note 16.3).

Les actifs non courant détenus en vue de la vente et les dettes y liées au 31 décembre 2013 sont :

	Scission partielle vers Infrabel et apport à HR Rail	Autres	Total
Immobilisations incorporelles	94.291.833,09	0,00	94.291.833,09
Immobilisations corporelles	46.741.101,95	9.041.480,47	55.782.582,42
Immeubles de placement	0,00		0,00
Participations dans des filiales	17.163.963,85	0,00	17.163.963,85
Créances commerciales et autres débiteurs	17.487.464,45	0,00	17.487.464,45
Instruments financiers dérivés	288.463,86	0,00	288.463,86
Autres actifs financiers	4.050.458.166,58	0,00	4.050.458.166,58
Actifs non courants	4.226.430.993,78	9.041.480,47	4.235.472.474,25
Stocks	7.508.525,99	0,00	7.508.525,99
Créances commerciales et autres débiteurs	324.692.795,02	0,00	324.692.795,02
Autres actifs financiers	1.979.805,84	0,00	1.979.805,84
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10.607.933,66	0,00	10.607.933,66
Actifs courants	344.789.060,51	0,00	344.789.060,51
Total des actifs	4.571.220.054,29	9.041.480,47	4.580.261.534,76

	Scission partielle vers Infrabel et apport à HR Rail	Autres	Total
Dettes pour avantages au personnel	171.865.796,93	0,00	171.865.796,93
Provisions	1.124.600,22	0,00	1.124.600,22
Dettes financières	2.014.107.858,83	0,00	2.014.107.858,83
Instruments financiers dérivés	76.111.251,10	0,00	76.111.251,10
Subsides	198.923.209,30	0,00	198.923.209,30
Autres dettes	6.622.094,11	0,00	6.622.094,11
Passifs non courants	2.468.754.810,49	0,00	2.468.754.810,49
Dettes pour avantages au personnel	26.445.626,59	0,00	26.445.626,59
Provisions	8.393.095,93	0,00	8.393.095,93
Dettes financières	327.193.287,89	0,00	327.193.287,89
Instruments financiers dérivés	10.521.372,74	0,00	10.521.372,74
Dettes commerciales	68.827.760,78	0,00	68.827.760,78
Dettes sociales	246.377.960,04	0,00	246.377.960,04
Subsides	21.221.633,21	0,00	21.221.633,21
Autres dettes	932.834,53	0,00	932.834,53
Passifs courants	709.913.571,71	0,00	709.913.571,71
Total des passifs	3.178.668.382,20	0,00	3.178.668.382,20

Les actifs non courants détenus en vue de la vente et les dettes directement liées au 31 décembre 2013 incluent le groupe d'actifs qui a fait l'objet d'une scission partielle vers Infrabel au 1^{er} janvier 2014, ainsi que le groupe d'actifs qui a été apporté à HR Rail à cette même date.

Ces groupes d'actifs sont évalués au plus bas de leur valeur comptable et leur juste valeur. Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée concernant ces groupes d'actifs après leur classement en tant qu'actifs non courants détenus en vue de la vente au 31 décembre 2013.

Parmi les actifs qui feront l'objet d'une scission partielle vers Infrabel figure la participation que la Société détient dans Infrabel pour un montant de 3.550.132.014,36 EUR au 31 décembre 2013. La scission partielle inclut également le transfert d'une partie de la dette de la Société vers Infrabel, ainsi que les instruments financiers dérivés et les autres actifs financiers y liés pour valeur nominale de 1.789.288.014,096 EUR.

Les autres actifs non courants détenus en vue de la vente sont :

	31/12/2014	31/12/2013
Actifs non-courants détenus en vue de la vente		
Immobilisations corporelles	131.688.554,36	12.446.340,02
Immeubles de placement	631.113,77	1.174.005,21
Pertes de valeur cumulées	-18.991.030,15	-4.578.864,76
Total	113.328.637,98	9.041.480,47

- **Profits et pertes relatifs aux autres actifs non courants détenus en vue de la vente**

	2014	2013
Dotations aux pertes de valeur	8.597.001,39	2.151.852,59
Reprises de pertes de valeur	-546.449,63	0,00
Moins-values sur cessions	-1.226.650,83	-492.920,86
Plus-values sur cessions	7.668.698,02	11.487.556,81

Les profits et pertes de la période ont été enregistrées dans l'état du résultat global aux rubriques « Autres produits d'exploitation » et « Autres charges d'exploitation ».

- **Résultat net de l'exercice des activités abandonnées**

Le résultat net (perte) des activités abandonnées concerne uniquement SNCB Logistics :

	2014	2013
Perte de valeur sur participation dans SNCB Logistics	22.365.600,00	
Perte de valeur sur prêt SNCB Logistics	15.000.000,00	
Perte de valeur sur actifs financiers disponibles à la vente		7.146.426,65
Ajustement à la juste valeur des instruments financiers dérivés	1.634.400,00	2.667.012,00
	39.000.000,00	9.813.438,65

• Note 17 - Capital

L'évolution du capital se présente comme suit :

	Actions ordinaires	Actions de jouissance	Total
Au 31 décembre 2013			
CAPITAL			
Nombre d'actions	1.053.611.251	20.000.000	1.073.611.251
Montant souscrit	741.778.929,39		741.778.929,39
Variations au 1er janvier 2014 suite à la réorganisation	-492.756.583,82		-492.756.583,82
Au 31 décembre 2014			
CAPITAL			
Montant souscrit	249.022.345,57	0,00	249.022.346
Nombre d'actions	1.053.611.251	20.000.000	1.073.611.251

Chaque action émise par la Société donne droit à un vote à l'assemblée générale, sauf les actions de jouissance pour lesquelles un droit de vote est représenté par 10 actions.

L'Etat possède directement et indirectement 99,97% des droits de vote.

Les actions de jouissance, soient 20.000.000 actions, sont détenues pour 83,12% (16.624.993 actions) par la Société Fédérale de Participations et d'Investissement (S.F.P.I.).

La variation au 1^{er} janvier suite à la réorganisation (-492.756.583,82 EUR) résulte pour :

- -176.197.981,92 EUR dus à la déperdition suite à la scission partielle vers Infrabel (coefficient de déperdition égale l'actif net transféré sur actif net total) ;
- -361.558.601,90 EUR de transfert de capital vers réserves à concurrence de la déperdition des plus-values de réévaluation suite à la scission partielle vers Infrabel.

• Note 18 - Dettes pour avantages au personnel

Jusqu'au 31 décembre 2013 et conformément à l'IAS 19R.40-41, la majeure partie des dettes IAS 19 était enregistrée dans les comptes de la SNCB Holding. Les autres sociétés ne reconnaissaient dans leurs comptes qu'une partie des dettes IAS 19 relatives aux agents mis à leur disposition. Suite à la restructuration des Chemins de fer belges, les dettes IAS 19 ont été décentralisées et réparties entre les 3 sociétés (HR Rail, Infrabel et SNCB) selon les agents ou ex-agents mis à disposition. Les dettes relatives aux inactifs (pensionnés et ayants droit) au 31 décembre 2013, auparavant enregistrées au sein de la SNCB Holding, ont été affectées au 1^{er} janvier 2014 aux 3 sociétés au prorata des dettes des actifs pour la prestation concernée.

• Récapitulatif des dettes pour avantages au personnel

La dette pour les avantages au personnel reconnue à l'état de la situation financière s'analyse comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
Dettes inscrites à l'état de la situation financière au titre :		
Avantages postérieurs à l'emploi	316.219.345,59	240.511.028,04
Autres avantages à long terme	87.183.262,02	84.774.898,90
Indemnités de cessation d'emploi	31.665.252,70	34.010.511,42
Avantages à court terme (jours de congé)	42.123.224,21	55.332.910,88
Total des dettes inscrites à l'état de la situation financière:	477.191.084,52	414.629.349,24
- dont courant	126.870.226,65	154.414.756,70
- dont non courant	350.320.857,87	260.214.592,54

• Description des avantages au personnel

18.2.1 Avantages postérieurs à l'emploi

Les différents avantages postérieurs à l'emploi accordés au personnel sont les suivants :

- *Cotisation patronale à la Caisse de Solidarité Sociale*

Les agents statutaires pensionnés, ainsi que leurs ayants droit (enfants et conjoint) et les ayants droit des agents décédés, sont couverts par la Caisse de Solidarité Sociale. Cette Caisse est partiellement financée par la Société. La cotisation due par les Chemins de fer belges est exprimée en pourcentage des pensions reçues.

- *Couverture hospitalisation*

Dans le cadre du protocole d'accord social 2008-2010, il a été convenu que les Chemins de fer belges poursuivent le financement des primes d'une assurance collective qui couvre les frais liés à une hospitalisation en chambre à deux lits. Cette couverture s'applique aux agents statutaires en activité de service ou pensionnés, ainsi qu'à leurs ayants droit (enfants, conjoint) affiliés au Fonds des Œuvres Sociales. Depuis le 1^{er} janvier 2012, la couverture s'applique également aux agents contractuels en activité. Un nouveau contrat d'assurance hospitalisation a été négocié pour une durée de 2 ans, prenant cours le 1^{er} janvier 2012, et renouvelable à partir de 2014.

- *Prestations en cas d'accident du travail*

Etant donné que le personnel statuaire ne bénéficie pas du système légal de couverture en cas d'accident du travail, un système propre aux Chemins de fer belges a été instauré. Ainsi, les membres du personnel et leurs ayants droit bénéficient d'indemnités en cas d'accident du travail, en ce compris les accidents survenant sur le lieu de travail ou sur le chemin du travail, et les maladies professionnelles. Les indemnités comprennent des remboursements de soins médicaux, des rentes viagères dont le montant dépend du niveau d'incapacité de travail, et de rentes et indemnités aux ayants droit en cas de décès suite à un accident de travail. Certaines rentes sont indexées.

- *Cotisation patronale au fonds syndical*

Dans le cadre de l'accord syndical 2003-2008 conclu avec les organisations reconnues, les Chemins de fer belges versent auxdites organisations un montant annuel de 10 EUR par affilié pensionné.

- *Plans de pension*

Depuis le 1^{er} janvier 2007, l'Etat a repris les obligations assumées auparavant par les Chemins de fer belges en matière de pensions du personnel statuaire. L'obligation des Chemins de fer belges se limite désormais au versement de la cotisation patronale à l'Etat. En ce qui concerne le personnel contractuel, un plan de pension du type « cotisations définies » est applicable pour un nombre très limité de personnes.

A l'exception de la couverture hospitalisation qui est assurée auprès d'une compagnie d'assurance, les avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas préfinancés dans un véhicule de financement externe et n'ont donc aucun actif de couverture, ni de droits à remboursement.

18.2.2 *Autres avantages à long terme*

Les différents autres avantages à long terme accordés au personnel sont les suivants :

- *Primes d'ancienneté*

Des décorations civiques sont versées au personnel après un certain nombre d'années de service.

- *Jours de congé liés à l'âge*

Des jours de congé additionnels sont octroyés au personnel statutaire à 45 et 50 ans. Une dette correspondante est déterminée uniquement pour la population pour laquelle des prestations doivent être assurées.

- *Congé de disponibilité*

Sous certaines conditions, des congés de disponibilité peuvent être accordés pour une période allant de un à trois ans. Une indemnité sera versée aux agents concernés.

- *Jours de crédit*

Les jours de crédit octroyés au personnel peuvent être reportés au-delà des 12 mois qui suivent la clôture de l'exercice. Conformément à la norme IAS 19 révisée, ils sont considérés comme autres avantages à long terme.

Il n'y a pas d'actifs de couverture pour ces avantages, ni de droits à remboursement.

18.2.3 Indemnités de cessation d'emploi

Les différentes indemnités de cessation d'emploi accordées au personnel sont les suivantes :

- *Interruption de carrière à temps partiel*

Les membres du personnel statutaire peuvent bénéficier de « préretraites » à temps partiel instaurées par différents systèmes. Ces systèmes s'appliquent à certaines catégories de personnel et prévoient, pour les personnes qui ont atteint un âge minimum, des allocations complémentaires compensant partiellement la perte de temps de travail. Seules les indemnités octroyées aux personnes entrées dans les systèmes d'interruption de carrière jusqu'en 2006 (date de modification des systèmes) sont considérées comme indemnités de cessation d'emploi.

- *Système de temps partiel*

Des systèmes de compensation en cas de temps partiel existent pour certaines catégories de personnel ne pouvant bénéficier du congé de préretraite. Il s'agit de régimes volontaires de travail à temps partiel, prévoyant une allocation complémentaire compensant partiellement la perte de temps de travail. Seules les indemnités octroyées aux personnes entrées dans les systèmes de temps partiel jusqu'en 2006 (date de modification des systèmes) sont considérées comme indemnités de cessation d'emploi.

Il n'y a pas d'actifs de couverture pour ces avantages, ni de droits à remboursement.

- **Dettes pour avantages au personnel (hors court terme)**

Les montants reconnus à l'état de la situation financière pour l'ensemble des avantages accordés au personnel à l'exception des avantages à court terme sont les suivants :

	31/12/2014			Total	31/12/2013			Total
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi		Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	
Passif / (actif) net à l'état de la situation financière								
Valeur actuelle de l'obligation à la clôture	316.219.345,59	87.183.262,02	31.665.252,70	435.067.860,31	240.511.028,04	84.774.898,90	34.010.511,42	359.296.438,36
Juste valeur des actifs du régime à la clôture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	316.219.345,59	87.183.262,02	31.665.252,70	435.067.860,31	240.511.028,04	84.774.898,90	34.010.511,42	359.296.438,36
<i>Dont : Passifs nets comptabilisés</i>	316.219.345,59	87.183.262,02	31.665.252,70	435.067.860,31	240.511.028,04	84.774.898,90	34.010.511,42	359.296.438,36
<i>Dont : Actifs nets comptabilisés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Dont : Régimes non financés</i>	316.219.345,59	87.183.262,02	31.665.252,70	435.067.860,31	240.511.028,04	84.774.898,90	34.010.511,42	359.296.438,36
<i>financés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les montants relatifs aux plans du type « prestations définies », reconnus à l'état du résultat global se décomposent comme suit :

	Note	31/12/2014			Total	31/12/2013			Total
		Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi		Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	
Charge enregistrée en résultat									
Coût des services rendus		9.510.421,85	39.624.538,09	278.025,24	49.412.985,18	12.112.229,91	68.849.675,75	862.536,24	81.824.441,90
Intérêt financier net (*)		7.485.368,04	408.433,32	651.835,80	8.545.637,16	11.555.451,18	15.984,20	1.033.731,50	12.605.166,88
Ecart actuariels (avantages à long terme et indemnités de cessation d'emploi)		-	1.646.354,54	530.316,29	2.176.670,83	-	-45.969,37	-3.292.556,44	-3.338.525,81
Transferts		552.524,59	-20.076,23	200.206,82	732.655,18	0,00	0,00	0,00	0,00
Coût des services passés		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Effet des réductions ou liquidations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Effet du plafonnement de l'actif		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Charge totale enregistrée en résultat		17.548.314,48	41.659.249,72	1.660.384,15	60.867.948,35	23.667.681,09	68.819.690,58	-1.396.288,70	91.091.082,97
<i>Dont :</i>									
Comptabilisé en frais de personnel	27.1	10.062.946,44	41.250.816,40	1.008.548,35	52.322.311,19	12.112.229,91	68.803.706,38	-2.430.020,20	78.485.916,09
Comptabilisé en charges financières	28.1	7.485.368,04	408.433,32	651.835,80	8.545.637,16	11.555.451,18	15.984,20	1.033.731,50	12.605.166,88
Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global		69.076.355,97	-	-	69.076.355,97	-27.994.622,83	-	-	-27.994.622,83

(*) Dont : rendement attendu des actifs du régime = 0

Conformément à la norme IAS 19 révisée, les écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi sont reconnus dans les autres éléments du résultat global. Les écarts actuariels des autres avantages à long terme et des indemnités de cessation d'emploi sont comptabilisés dans le résultat net.

Le total des primes versées par la Société en 2014 dans le cadre des plans du type « cotisations définies » s'élève à 354.846,64 EUR.

Les mouvements de la valeur actuelle de l'obligation et de la juste valeur des actifs pendant la période peuvent être résumés comme suit :

Mouvement de la valeur actuelle de l'obligation :

	31/12/2014				31/12/2013			
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total
Valeur actuelle de l'obligation								
Au 1^{er} janvier	240.511.028,04	84.774.898,90	34.010.511,42	359.296.438,36	423.410.564,68	112.140.340,75	67.687.325,74	603.238.231,17
Coût des services rendus	9.510.421,85	39.624.538,09	278.025,24	49.412.985,18	12.112.229,91	68.849.675,75	862.536,24	81.824.441,90
Cotisations des participants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Coût des services passés (modification de régime et réduction de régime)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Effet des liquidations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Coût financier	7.485.368,04	408.433,32	651.835,80	8.545.637,16	11.555.451,18	15.984,20	1.033.731,50	12.605.166,88
Ecart actuariels de la période	69.076.355,97	1.646.354,54	530.316,29	71.253.026,80	-27.994.622,83	-45.969,37	-3.292.556,44	-31.333.148,64
Prestations versées	-10.916.352,90	-41.950.058,71	-7.091.998,02	-59.958.409,63	-18.535.746,02	-80.857.926,63	-9.828.346,96	-109.222.019,61
Transferts	552.524,59	-20.076,23	200.206,82	732.655,18	0,00	0,00	0,00	0,00
Variation de périmètre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réorganisation	0,00	2.699.172,11	3.086.355,15	5.785.527,26	0,00	0,00	0,00	0,00
Valeur actuelle de l'obligation relative à des actifs non courants détenus en vue de la vente (note 16)	0,00	0,00	0,00	0,00	-160.036.848,88	-15.327.205,80	-22.452.178,66	-197.816.233,34
Valeur actuelle de l'obligation à la fin de la période	316.219.345,59	87.183.262,02	31.665.252,70	435.067.860,31	240.511.028,04	84.774.898,90	34.010.511,42	359.296.438,36

La répartition de la valeur actuelle de l'obligation, séparément pour la population active et la population inactive (pensionnés et ayants droit), est la suivante :

	31/12/2014				31/12/2013			
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total
Valeur actuelle de l'obligation à la fin de la période								
Obligation relative au personnel actif	115.815.359,05	87.183.262,02	30.871.740,57	233.870.361,64	87.398.542,65	84.774.898,90	33.767.362,30	205.940.803,85
Obligation relative au personnel retraité ou aux inactifs (ayants-droit, ...)	200.403.986,54	0,00	793.512,13	201.197.498,67	153.112.485,39	0,00	243.149,12	153.355.634,51
Total de l'obligation à la fin de la période	316.219.345,59	87.183.262,02	31.665.252,70	435.067.860,31	240.511.028,04	84.774.898,90	34.010.511,42	359.296.438,36

Mouvement de la juste valeur des actifs du régime :

	31/12/2014				31/12/2013			
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total
Juste valeur des actifs du régime								
Au 1^{er} janvier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rendement implicite des actifs du régime	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Cotisations effectuées/ prestations versées par l'employeur	10.916.352,90	41.950.058,71	7.091.998,02	59.958.409,63	18.535.746,02	80.857.926,63	9.828.346,96	109.222.019,61
Cotisations effectuées par les participants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prestations versées	-10.916.352,90	-41.950.058,71	-7.091.998,02	-59.958.409,63	-18.535.746,02	-80.857.926,63	-9.828.346,96	-109.222.019,61
Ecart actuariels de la période	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Effet des liquidations et réductions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A la fin de la période	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

La réconciliation à l'état de la situation financière se présente comme suit :

	31/12/2014			Total	31/12/2013			Total
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi		Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	
Situation du régime								
Valeur actuelle de l'obligation au 1er janvier	240.511.028,04	84.774.898,90	34.010.511,42	359.296.438,36	423.410.564,68	112.140.340,75	67.687.325,74	603.238.231,17
Juste valeur des actifs du régime au 1er janvier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	240.511.028,04	84.774.898,90	34.010.511,42	359.296.438,36	423.410.564,68	112.140.340,75	67.687.325,74	603.238.231,17
Montant non comptabilisé dû au plafonnement de l'actif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif / (actif) net à l'état de la situation financière								
Au 1 ^{er} janvier	240.511.028,04	84.774.898,90	34.010.511,42	359.296.438,36	423.410.564,68	112.140.340,75	67.687.325,74	603.238.231,17
Charge totale comptabilisée dans les états financiers	17.548.314,48	41.659.249,72	1.660.384,15	60.867.948,35	23.667.681,09	68.819.690,58	-1.396.288,70	91.091.082,97
Ecart actuariels reconnus dans les autres éléments du résultat global	69.076.355,97	-	-	69.076.355,97	-27.994.622,83	-	-	-27.994.622,83
Cotisations effectuées ou prestations versées directement par l'employeur	-10.916.352,90	-41.950.058,71	-7.091.998,02	-59.958.409,63	-18.535.746,02	-80.857.926,63	-9.828.346,96	-109.222.019,61
Variation de périmètre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réorganisation	0,00	2.699.172,11	3.086.355,15	5.785.527,26	0,00	0,00	0,00	0,00
Valeur actuelle de l'obligation relative à des activités disponibles en vue de la vente	0,00	0,00	0,00	0,00	-160.036.848,88	-15.327.205,80	-22.452.178,66	-197.816.233,34
A la fin de la période	316.219.345,59	87.183.262,02	31.665.252,70	435.067.860,31	240.511.028,04	84.774.898,90	34.010.511,42	359.296.438,36
Montant cumulé des gains et pertes comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	0,00	-	-	0,00	0,00	-	-	0,00

Pour l'année 2015, la Société estime que les cotisations et les prestations versées directement seront de 10,6 millions EUR pour les avantages postérieurs à l'emploi, de 40,8 millions EUR (en ce compris les jours de crédit) pour les avantages à long terme et de 4,8 millions EUR pour les indemnités de cessation d'emploi.

- **Décomposition des écarts actuariels**

Les écarts actuariels se décomposent comme suit :

31/12/2014				31/12/2013				
Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total	
Ecarts actuariels de la période								
Ecarts dus aux changements d'hypothèses financières	71.995.941,30	2.602.801,63	2.893.622,41	77.492.365,34	-23.657.269,56	-14.057,75	-977.955,68	-24.649.282,99
Ecarts dus aux changements d'hypothèses démographiques	-659.528,12	20.318,17	0,00	-639.209,96	-1.279.166,00	-41.498,47	0,00	-1.320.664,47
Ecarts d'expérience	-2.260.057,21	-976.765,26	-2.363.306,12	-5.600.128,58	-3.058.187,27	9.586,85	-2.314.600,76	-5.363.201,18
Total des écarts actuariels	69.076.355,97	1.646.354,54	530.316,29	71.253.026,80	-27.994.622,83	-45.969,37	-3.292.556,44	-31.333.148,64

- Hypothèses actuarielles et analyse de sensibilité

Hypothèses actuarielles

Les dettes pour avantages au personnel sont calculées de façon actuarielle, sur base de la méthode des unités de crédit projetées. Les principaux paramètres (hypothèses financières et démographiques) utilisés pour le calcul de la dette sont résumés ci-dessous :

	31/12/2014	31/12/2013
Taux d'actualisation		
Pour les avantages postérieurs à l'emploi	1,17% - 1,57%	2,79% - 3,29%
Pour les autres avantages à long terme	0% - 0,77%	0% - 2,23%
Pour les indemnités de cessation d'emploi	0,17% - 0,77%	0% - 2,23%
Taux de rendement attendu des actifs du régime	0,00%	0,00%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%
Taux d'évolution des coûts médicaux	2,00%	2,00%
Tables de mortalité	MR/FR	MR/FR

Au 31 décembre, le taux d'actualisation appliqué pour actualiser les engagements est déterminé par référence au taux de marché à la date de clôture des obligations d'entreprises de première catégorie et de maturité comparable à celle des engagements (source : Bloomberg).

L'hypothèse d'augmentation des frais médicaux (inflation comprise) a été déterminée sur base du contrat en vigueur. Toutes les hypothèses reflètent la meilleure estimation de la Société.

Durations moyennes pondérées

	31/12/2014	31/12/2013
Pour les avantages postérieurs à l'emploi	15,64	14,94
Pour les autres avantages à long terme (*)	9,86	7,18
Pour les indemnités de cessation d'emploi	6,80	6,63
Duration totale moyenne pondérée	14,57	13,90

(*) sans tenir compte de l'obligation relative aux jours de crédit

Les hypothèses de mortalité sont basées sur les tables de mortalité officielles belges et sur l'expérience observée au sein du Groupe.

Espérance de vie moyenne

	Personnel actif (espérance de vie à la retraite)	Inactifs
Hommes	21,6	15,5
Femmes	24,7	11,0

Analyses de sensibilité

	Effet sur la valeur actuelle de l'obligation au 31/12/2014	
	Augmentation	Diminution
Taux d'actualisation (variation de 0,5%)		
Avantages postérieurs à l'emploi	-23.393.527,24	25.396.147,39
Autres avantages à long terme	-937.672,53	989.738,13
Indemnités de cessation d'emploi	-1.047.400,30	1.074.845,47
Evolution des coûts médicaux (variation de 1%)	11.010.875,35	-8.678.735,57
Mortalité (variation de l'espérance de vie de 1 an)	19.612.634,61	-

• Note 19 - Provisions

Les mouvements des années 2013 et 2014 se synthétisent comme suit :

	Litiges juridiques	Assainissement du sol	Secteur Fret	Autres provisions	Total
Au 1^{er} janvier 2013	38.061.916,13	98.077.202,88	24.801.392,24	0,00	160.940.511,25
Comptabilisé à l'état du résultat global					
Dotations de l'exercice	20.550.050,10	5.334.752,84	19.660.794,78	0,00	45.545.597,72
Utilisations de l'exercice	-7.236.021,00	-996.027,33	0,00	0,00	-8.232.048,33
Reprises de l'exercice	-837.035,23	-1.690.344,55	0,00	0,00	-2.527.379,78
Changement de taux	-116.873,07	-3.638.985,92	0,00	0,00	-3.755.858,99
Passage du temps (note 28.2)	108.718,03	862.477,48	0,00	0,00	971.195,51
Transfert d'une autre rubrique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Transferts vers actifs non courants détenus en vue de la vente (note 16)	-9.517.696,15	0,00	0,00	0,00	-9.517.696,15
Au 31 décembre 2013	41.013.058,81	97.949.075,40	44.462.187,02	0,00	183.424.321,23
Dont					
Non courant	8.778.377,69	79.975.409,88	44.462.187,02	0,00	133.215.974,59
Courant	32.234.681,12	17.973.665,52	0,00	0,00	50.208.346,64

	Litiges juridiques	Assainissement du sol	Secteur Fret	Autres provisions	Total
Au 1^{er} janvier 2014	41.013.058,81	97.949.075,40	44.462.187,02	0,00	183.424.321,23
Comptabilisé à l'état du résultat global					
Réorganisation (note 37)	13.519.703,00	38.705.400,42	26.543.978,17	15.095.507,93	93.864.589,52
Dotations de l'exercice	6.040.245,90	7.944.744,48		919.624,30	14.904.614,68
Utilisations de l'exercice	-10.961.171,20	-1.826.851,40	-12.133.088,82	-8.402.327,65	-33.323.439,07
Reprises de l'exercice	-8.373.505,09	-17.475.866,13		-5.792.486,03	-31.641.857,25
Changement de taux	288.991,04	3.266.898,44	1.300.338,16		4.856.227,64
Passage du temps (note 28.2)	130.380,50	1.442.029,29	876.229,59		2.448.639,38
Transfert d'une autre rubrique			11.136.488,48		11.136.488,48
Au 31 décembre 2014	41.657.702,96	130.005.430,50	72.186.132,60	1.820.318,55	245.669.584,61
Dont					
Non courant	6.717.422,13	107.458.485,95	57.843.264,31	0,00	172.019.172,39
Courant	34.940.280,83	22.546.944,55	14.342.868,29	1.820.318,55	73.650.412,22

Dans le cadre du plan de sauvetage de l'activité Cargo de la SNCB, l'Etat a introduit, en décembre 2009, auprès de la Commission Européenne un dossier soumettant à son approbation les mesures opérationnelles, organisationnelles et financières proposées par le Groupe SNCB.

Par décision du 26/05/2010, la Commission Européenne a approuvé les mesures d'aide à la restructuration des activités fret de la SNCB pour un montant total de 145 millions EUR, soit :

1. 30 millions EUR par augmentation de capital de la SNCB Holding dans la SNCB, augmentation concrétisée en janvier 2011 (7,5 millions EUR le 26/01/2011 et 22,5 millions EUR le 30/01/2011) ;
2. 30 millions EUR afin d'aligner les rémunérations du personnel statutaire détaché à la SNCB Logistics aux conditions de marché ;
3. 85 millions EUR afin d'aligner le coût des prestations "Gare" et "Conduite" aux conditions de marché. En échange, la SNCB Holding a reçu et recevra pour la moitié des actions SNCB, et pour le solde, des obligations convertibles SNCB.

Par ailleurs, dans les comptes de la SNCB, il a été provisionné un montant complémentaire en 2013 de 25,1 millions EUR.

En EUR	
Accord U.E.	145.000.000,00
Utilisations 02/2011 au 31/12/2014	-97.282.891,76
Solde aide U.E.	47.717.108,24
Dotations complémentaires et actualisations	24.469.024,36
Provision au 31/12/2014	72.186.132,60

• Note 20 - Dettes financières

• Dettes financières

La présente note fournit des informations sur les termes contractuels des emprunts portant intérêt conclus par la Société. Pour plus d'informations sur l'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt, au risque de change et de liquidité, nous renvoyons le lecteur à la note 2. Les termes et échéanciers de remboursement de dettes sont documentés à la note 2.2.4.

Dettes financières		31/12/2014				
		IFRS 7				
		Endettement net		Autres		TOTAL
		Nominal	Ajustements de juste valeur	Charges à imputer	Autres	
Dettes financières - non courantes	Notes					
Emprunts bancaires		1.405.920.579,23	0,00	2.610.281,38	0,00	1.408.530.860,61
Emprunts obligataires		525.161.366,57	0,00	3.742.821,15	0,00	528.904.187,72
Dettes de location-financement	20.2	0,00	0,00	0,00	5.548.367,62	5.548.367,62
Autres dettes financières		412.622.830,14	47.507.637,53	6.644.148,59	0,00	466.774.616,26
Total		2.343.704.775,94	47.507.637,53	12.997.251,12	5.548.367,62	2.409.758.032,21
Dettes financières - courantes						
Découverts bancaires	15	0,00	0,00	0	0,00	0,00
Emprunts bancaires		472.029.646,90	0,00	4.986.726,74	0,00	477.016.373,64
Emprunts obligataires		0,00	0,00	7.109.820,26	0,00	7.109.820,26
Dettes de location-financement	20.2	0,00	0,00	0,00	519.832,93	519.832,93
Billets de trésorerie		677.973.456,85	0,00	0,00	0,00	677.973.456,85
Autres dettes financières		282.450.029,66	729.454,10	4.902.531,13	0,00	288.082.014,89
Total		1.432.453.133,41	729.454,10	16.999.078,13	519.832,93	1.450.701.498,57
Total dettes financières		3.776.157.909,35	48.237.091,63	29.996.329,25	6.068.200,55	3.860.459.530,78

Dettes financières		31/12/2013				
		IFRS 7				
		Endettement net		Autres		TOTAL
		Nominal	Ajustements de juste valeur	Charges à imputer	Autres	
Dettes financières - non courantes	Notes					
Emprunts bancaires		1.666.456.331,04	0,00	2.201.801,01	0,00	1.668.658.132,05
Emprunts obligataires		430.819.661,51	0,00	3.559.976,30	0,00	434.379.637,81
Dettes de location-financement	20.2	0,00	0,00	0,00	6.068.200,55	6.068.200,55
Autres dettes financières		408.897.023,19	30.073.717,17	6.992.329,35	0,00	445.963.069,71
Total		2.506.173.015,74	30.073.717,17	12.754.106,66	6.068.200,55	2.555.069.040,12
Dettes financières - courantes						
Découverts bancaires	15	78,03	0,00	0,00	0,00	78,03
Emprunts bancaires		127.785.305,40	0,00	8.200.810,36	0,00	135.986.115,76
Emprunts obligataires		0,00	0,00	7.082.429,30	0,00	7.082.429,30
Dettes de location-financement	20.2	0,00	0,00	0,00	484.506,21	484.506,21
Billets de trésorerie		498.405.648,72	0,00	0,00	0,00	498.405.648,72
Autres dettes financières		334.478.934,90	480.874,36	9.439.772,60	0,00	344.399.581,86
Total		960.669.967,05	480.874,36	24.723.012,26	484.506,21	986.358.359,88
Total dettes financières		3.466.842.982,79	30.554.591,53	37.477.118,92	6.552.706,76	3.541.427.400,00

Les dettes financières ont augmentées de 319,0 millions EUR, suite à l'émission d'un nouvel emprunt à taux fixe sur le programme EMTN (90 millions EUR), l'émission de billets de trésorerie et autres avances à court terme (186,2 millions EUR), la capitalisation des intérêts et les ajustements de la juste valeur (77,8 millions

EUR) et un transfert d'une autre rubrique suite à la restructuration d'une opération avec Eurofima (74,5 millions EUR) atténué par des remboursements (109,5 millions EUR).

A des fins de refinancement, la Société a contracté, durant le premier semestre de 2014, des nouveaux financements pour un montant de 163,00 millions EUR à taux variable pour une durée de 5 ans.

La juste valeur des dettes financières est reprise dans la note 31.

Caractéristiques des dettes financières

En 2014, la société a émis de nouveaux emprunts (placements privés) à concurrence de 252.797.500 EUR (non courant).

Caractéristiques des dettes financières			31/12/2014		
	Devise	Coupon	Echéance finale	Nominal (Devise)	Valeur comptable (EUR)
Découverts bancaires	EUR	N/A	< 1an	0,00	0,00
	Total EUR			0,00	0,00
Total découverts bancaires					0,00
Emprunts bancaires	EUR	Variable	< 1an	303.900.000,00	304.085.637,02
			1 - 2 ans	194.100.000,00	194.219.034,34
			2 - 5 ans	325.569.000,00	325.976.203,29
			> 5 ans	383.208.206,77	383.384.720,19
		2% - 4%	< 1an	165.000.000,00	166.095.755,55
			1 - 2 ans	50.000.000,00	51.055.000,00
			2 - 5 ans	0,00	0,00
			> 5 ans	415.000.000,00	402.191.021,10
	Total EUR			1.836.777.206,77	1.827.007.371,49
	USD	4% - 6%	> 5 ans	30.930.009,55	26.919.275,48
		6% - 8%	> 5 ans	37.291.263,99	31.620.587,28
	Total USD			68.221.273,54	58.539.862,76
Total emprunts bancaires					1.885.547.234,25
Emprunts obligataires	EUR	Variable	1 - 2 ans	0,00	0,00
			2 - 5 ans	0,00	0,00
			> 5 ans	109.000.000,00	109.091.672,83
		Zéro Coupon	> 5 ans	213.000.000,00	91.990.776,20
		2% - 4%	1 - 2 ans	0,00	0,00
			> 5 ans	125.000.000,00	127.905.614,61
		4% - 6%	2 - 5 ans	40.000.000,00	40.804.038,55
			> 5 ans	75.000.000,00	76.353.167,35
		0% - 2%	> 5 ans	90.000.000,00	89.868.738,44
	Total EUR			652.000.000,00	536.014.007,98
Total emprunts obligataires					536.014.007,98
Dettes de location-financement	EUR	4% - 6%	> 5 ans	0,00	0,00
		6% - 8%	> 5 ans	6.068.200,55	6.068.200,55
	Total EUR			6.068.200,55	6.068.200,55
Total dettes de location-financement					6.068.200,55
Billets de trésorerie	EUR	Variable	< 1an	677.973.456,85	677.973.456,85
	Total EUR			677.973.456,85	677.973.456,85
Total billets de trésorerie					677.973.456,85
Autres dettes financières	EUR	Variable	< 1an	240.506.722,59	240.508.590,74
			> 5 ans	0,00	0,00
		4% - 6%	1 - 2 ans	46.783.872,41	46.873.228,59
			> 5 ans	161.137.389,46	161.300.894,41
	Total EUR			448.427.984,46	448.682.713,74
	USD	4% - 6%	> 5 ans	61.365.848,32	73.083.947,20
		6% - 8%	< 1an	27.945.382,22	23.999.177,20
			1 - 2 ans	48.786.715,40	46.083.338,88
			2 - 5 ans	46.363.122,79	39.368.789,90
			> 5 ans	98.398.090,58	106.907.311,58
		8% - 10%	1 - 2 ans	17.061.009,05	16.731.352,65
			2 - 5 ans	0,00	0,00
	Total USD			299.920.168,36	306.173.917,41
Total autres dettes financières					754.856.631,15
Total dettes financières					3.860.459.530,78

Caractéristiques des dettes financières			31/12/2013		
	Devise	Coupon	Echéance finale	Nominal (Devise)	Valeur comptable (EUR)
Découverts bancaires	EUR	N/A	< 1an	78,03	78,03
	Total EUR			78,03	78,03
Total découverts bancaires 78,03					
Emprunts bancaires	EUR	Variable	1 - 2 ans	229.400.000,00	229.517.598,37
			2 - 5 ans	393.669.000,00	393.960.015,20
			> 5 ans	384.993.512,17	385.222.065,76
		2% - 4%	< 1an	126.000.000,00	129.472.024,50
			1 - 2 ans	165.000.000,00	166.095.755,55
			2 - 5 ans	50.000.000,00	51.055.000,00
			> 5 ans	415.000.000,00	400.607.206,84
	Total EUR			1.764.062.512,17	1.755.929.666,22
	USD	4% - 6%	> 5 ans	29.248.729,53	22.458.468,25
		6% - 8%	> 5 ans	35.097.630,09	26.256.113,34
	Total USD			64.346.359,62	48.714.581,59
Total emprunts bancaires 1.804.644.247,81					
Emprunts obligataires	EUR	Variable	> 5 ans	109.000.000,00	109.107.761,12
		Zéro Coupon	> 5 ans	213.000.000,00	87.473.762,26
		2% - 4%	> 5 ans	125.000.000,00	127.889.085,68
		4% - 6%	> 5 ans	115.000.000,00	116.991.458,05
	Total EUR			562.000.000,00	441.462.067,11
Total emprunts obligataires 441.462.067,11					
Dettes de location-financement	EUR	4% - 6%	> 5 ans	0,00	0,00
		6% - 8%	> 5 ans	6.552.706,76	6.552.706,76
	Total EUR			6.552.706,76	6.552.706,76
Total dettes de location-financement 6.552.706,76					
Billets de trésorerie	EUR	Variable	< 1an	498.515.985,00	498.405.648,72
	Total EUR			498.515.985,00	498.405.648,72
Total billets de trésorerie 498.405.648,72					
Autres dettes financières	EUR	Variable	< 1an	294.942.374,50	294.966.400,37
		4% - 6%	2 - 5 ans	46.205.698,65	46.294.102,09
			> 5 ans	153.389.120,34	153.544.420,48
		6% - 8%	2 - 5 ans	5.892.810,35	6.229.405,43
	Total EUR			500.430.003,84	501.034.328,37
	USD	4% - 6%	> 5 ans	58.169.531,30	53.177.530,59
		6% - 8%	< 1an	119.423.425,86	93.034.548,31
			1 - 2 ans	26.059.412,36	21.104.276,21
			2 - 5 ans	107.715.267,70	86.987.732,87
			> 5 ans	91.879.535,73	81.501.550,05
		8% - 10%	2 - 5 ans	15.782.967,98	14.596.277,41
	Total USD			419.030.140,93	350.401.915,44
Total autres dettes financières 851.436.243,81					
Total dettes financières 3.602.500.992,24					

- **Dettes financières relatives aux contrats de location-financement**

Les échéances des dettes relatives aux contrats de location-financement sont les suivantes :

	A moins d'1 an	Entre un 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Valeur actualisée des paiements minimaux futurs - 31/12/2014				
Paielements minimaux futurs	937.037,52	3.748.150,08	3.513.890,70	8.199.078,30
Intérêts / charges futures d'intérêts sur contrats	-417.204,59	-1.261.135,41	-452.537,75	-2.130.877,75
Total	519.832,93	2.487.014,67	3.061.352,95	6.068.200,55
Valeur actualisée des paiements minimaux futurs - 31/12/2013				
Paielements minimaux futurs	937.037,52	3.748.150,08	4.450.928,22	9.136.115,82
Intérêts / charges futures d'intérêts sur contrats	-452.531,31	-1.430.147,56	-700.730,19	-2.583.409,06
Total	484.506,21	2.318.002,52	3.750.198,03	6.552.706,76

Les loyers conditionnels comptabilisés en résultat au titre de contrats de location-financement s'élèvent à 454.822,68 EUR (2013: 448.918,48 EUR) et concernent des indexations.

Les engagements en matière de loyers minima futurs exigibles en vertu des contrats de locations simples non -résiliables sont repris à la note 33.

• Note 21 - Actifs / passifs d'impôts différés

	31/12/2014	31/12/2013
Impôts courants		
Créances d'impôt courant		0,00
Dettes d'impôt courant		0,00
Situation nette d'impôts courants	0,00	0,00
Impôts différés		
Actifs d'impôt différé		0,00
Passifs d'impôt différé		0,00
Situation nette d' impôts différés	0,00	0,00

Les mouvements de l'année se synthétisent comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
Actifs d'impôts différés		
Au 1 ^{er} janvier	0,00	136.456.846,34
Impôts imputés en résultat net		-149.249.677,26
Impôts imputés aux autres éléments du résultat global		12.792.830,92
Au 31 décembre	0,00	0,00

Etat de la situation financière		
	31/12/2014	31/12/2013
Impôts différés actifs		
Pertes fiscales récupérables et autres déductions fiscales	506.738.354,50	908.159.151,63
Dettes pour avantages au personnel	49.501.291,51	57.579.451,74
Réduction de valeur sur créances commerciales et autres débiteurs	2.034.317,66	0,00
Instruments financiers à la juste valeur	45.848.392,41	19.800.115,81
Provisions	10.119.376,58	8.331.898,25
Impôts différés actifs bruts	614.241.732,66	993.870.617,43
Impôts différés passifs		
Immobilisations corporelles et immeubles placement	50.598.447,53	383.076.996,80
Impôts différés passifs bruts	50.598.447,53	383.076.996,80
Moins: impôts différés actifs non reconnus	-563.643.285,13	-610.793.620,63
Situation nette d'impôts différés	0,00	0,00

Les pertes fiscales récupérables et les déductions fiscales sont illimitées dans le temps, à l'exception de 124.442.376,00 EUR (2013 : 0,00 EUR) qui sont récupérables sur une période de maximum 7 ans.

La capacité de la SNCB à recouvrer les actifs d'impôts différés est appréciée au travers d'une analyse basée notamment sur les plans d'affaires et sur les aléas liés aux conjonctures économiques et aux incertitudes des marchés sur lesquels la SNCB intervient. Au vu des différentes incertitudes décrites ci-avant, la SNCB s'est basée sur un horizon de temps de trois années dans son analyse. Les hypothèses sous-jacentes de cette analyse sont revues annuellement.

- Note 22 - Dettes commerciales

		31/12/2014	31/12/2013
	Notes		
Dettes commerciales - non courantes			
Avances reçues relatives aux contrats de construction	11	44.569.523,46	40.927.975,12
Total		44.569.523,46	40.927.975,12
Dettes commerciales - courantes			
Fournisseurs hors parties liées		304.292.540,33	88.808.361,24
Fournisseurs parties liées		100.347.691,14	59.404.276,56
Montants relatifs aux contrats de construction	11	4.979.260,00	5.453.336,74
Total		409.619.491,47	153.665.974,54
Total dettes commerciales		454.189.014,93	194.593.949,66

- **Note 23 - Dettes sociales**

	31/12/2014	31/12/2013
Précompte retenu	26.293,71	41.437,38
Rémunérations	281,47	37.286,13
Pécules de vacances	55.841.056,70	15.493.749,44
Autres dettes sociales	32.311.529,42	9.616.773,14
Total dettes sociales	88.179.161,30	25.189.246,09
Dont		
Dettes sociales échues (ONSS)	0,00	0,00
Dettes sociales non échues	88.179.161,30	25.189.246,09

• Note 24 - Subsidés

• Subsidés en capital

Les mouvements de l'année se synthétisent comme suit :

	2014	2013
Subsidés en capital		
Au 1 ^{er} janvier	1.249.211.633,28	1.369.804.043,11
Réorganisation (note 37)	4.204.456.064,23	
Nouveaux subsidés	693.230.657,76	195.137.169,25
Affectés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-319.623.853,50	-91.209.836,86
Transfert vers dettes directement liées aux actifs non courants détenus en vue de la vente		-220.144.842,51
Autres mouvements		-4.374.899,71
Solde au 31 décembre	5.827.274.501,77	1.249.211.633,28
Dont		
Non courant	5.512.021.332,46	1.195.959.044,68
Courant	315.253.169,31	53.252.588,60

• Subsidés d'exploitation

Les mouvements de l'année se synthétisent comme suit :

	2014	2013
Subsidés d'exploitation à recevoir		
Au 1 ^{er} janvier	79.676.000,00	78.730.905,98
Réorganisation	322.230.741,22	
Nouveaux subsidés	1.120.823.633,93	233.948.020,13
Encaissements	-1.145.908.063,75	-233.002.926,11
Autres mouvements	-116.000,00	0,00
Solde au 31 décembre	376.706.311,40	79.676.000,00

• Subsidés financiers

Les mouvements de l'année se synthétisent comme suit :

	2014	2013
Subsidés financiers à recevoir		
Au 1 ^{er} janvier	12.408.559,88	16.207.865,27
Réorganisation	971.051,34	
Nouveaux subsidés	28.697.371,83	39.591.784,52
Encaissements	-29.108.631,07	-37.016.988,08
Transfert vers actifs non courant détenus en vue vente		-6.374.101,83
Solde au 31 décembre	12.968.351,98	12.408.559,88

• Note 25 - Autres dettes

	31/12/2014	31/12/2013
Autres dettes - non courantes		
Dettes envers les sociétés du Groupe SNCB	2.021.482,11	36.348.480,25
Fonds gérés pour compte de tiers	297.752.865,93	220.018.553,29
Commissions opérations financement alternatif nettes reçues à reporter	48.856.195,40	80.325.287,09
Cautionnements en numéraires	235.859,99	0,00
Autres dettes	812.000,00	0,00
Total	349.678.403,43	336.692.320,63
Autres dettes - courantes		
Dettes envers sociétés du Groupe SNCB	16.796.759,61	20.108.536,68
TVA, impôts et précomptes à payer	35.195,57	19.326.639,19
Fonds gérés pour compte de tiers	143.055.238,43	220.000.000,00
Commissions opérations financement alternatif nettes reçues à reporter	7.793.285,65	7.051.039,76
Fond des Investissements Ferroviaires	0,00	102.000.000,00
Dettes diverses sur Etat	2.876.000,00	
Cautionnements en numéraires	47.508.738,91	1.381.771,26
Produits à reporter	114.935.819,38	4.577.413,59
Charges à imputer	87.319.347,75	1.597.702,93
Autres dettes	11.515.841,46	5.822.990,78
Total	431.836.226,76	381.866.094,19
Total autres dettes	781.514.630,19	718.558.414,82

Parmi les autres dettes figurent notamment au 31 décembre 2014 notamment pour 440.807.364,24 EUR de dettes envers l'état dans le cadre du Fonds RER et pour 46.200.000 EUR dans le cadre de CSA (autres dettes).

- **Note 26 - Produits et charges d'exploitation**

- **Produits d'exploitation**

- *Chiffre d'affaires*

	31/12/2014
Marketing & Sales	937.436.106,38
B-Technics	114.976.222,35
Transport:	104.606.213,29
<i>Trains</i>	71.443.992,49
<i>Freight Services</i>	29.710.176,04
<i>Autres</i>	3.452.044,76
Produits des contrats de construction	22.804.579,27
Locations immobilières et fournitures d'énergie	78.947.839,94
Mise à disposition du personnel	0,00
Divers	20.192.305,97
Total chiffre d'affaires	1.278.963.267,20

- *Autres produits d'exploitation*

	31/12/2014
Prise en résultat des commissions brutes relatives aux opérations de financement alternatif	67.529.128,80
Plus-values	41.135.556,46
Amendes et indemnités	14.183.494,85
Relance économique NMSP	9.255.828,91
Autres	10.241.787,41
Total autres produits d'exploitation	142.345.796,43

- Charges d'exploitation
 - *Services et biens divers*

	31/12/2014
Loyers et charges locatives	6.701.973,64
Prestations de conduite, matériel inclus	58.102.064,86
Entretiens & réparations / assainissements	98.161.957,76
Redevance infrastructure	637.206.796,16
Commissions	26.534.641,25
Energie de traction	87.650.581,70
Energie autre que traction / fournitures	21.844.485,31
Assurances et Indemnités payées à des tiers	13.482.686,11
Relations publiques	8.524.657,78
Frais ICT	61.119.998,27
Frais liés au personnel (dont frais HR Rail)	58.632.177,85
Provisions pour litiges juridiques	-11.366.923,35
Provisions environnement	4.484.712,46
Provisions Secteur Fret	-10.832.750,66
Relations inter-réseaux	61.761.130,71
Coûts Diabolo	21.664.504,67
Frais liés aux projets pour tiers	26.729.211,38
Autres provisions	-14.913.705,38
Autres	63.595.809,56
Total services et biens divers	1.219.084.010,08

- *Autres charges d'exploitation*

	31/12/2014
Taxes et précomptes	3.232.900,41
Réductions	20.813.139,68
Moins-values sur cessions d'immobilisations incorporelles, corporelles, immeubles de placement et actifs non courants détenus en vue de la vente	1.444.896,02
Autres charges d'exploitation	2.939.407,65
Total autres charges d'exploitation	28.430.343,76

- **Note 27 - Frais de personnel**

- **Frais de personnel**

31/12/2014		
	Notes	
Salaires, rémunérations et autres avantages à court terme		1.154.231.914,49
Charges de sécurité sociale		0,00
Avantages de type cotisations définies	18	354.846,64
Avantages postérieurs à l'emploi	18	10.062.946,44
Autres avantages à long terme	18	41.250.816,40
Indemnités de cessation d'emploi	18	1.008.548,35
Autres		
Total frais du personnel		1.206.909.072,32

La charge financière relative aux avantages au personnel est enregistrée en résultats financiers – cfr. note 28.

- **Effectif du personnel**

2014		
A. Effectif du personnel		
Effectif moyen du personnel (en ETP)		
Ouvriers		11.490
Employés		9.422
Personnel de direction		405
Autres		
B. Intérimaires		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein		N.D.
Frais pour l'entreprise		1.054.336,15

• Note 28 - Produits et charges financiers

• Produits financiers

	31/12/2014
	<u>Note</u>
Produits d'intérêt sur	
actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance non dépréciés	1.058.158,84
actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance dépréciés	0,00
prêts et créances non dépréciés	22.569.399,68
prêts et créances dépréciés	6.556,57
actifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat net	2.922.848,45
actifs financiers détenus à des fins de trading	3.477.457,83
actifs financiers disponibles à la vente	13.1 0,00
Variation de juste valeur des actifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat net	3.361.429,44
Variation de juste valeur des passifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat net	4.087.231,23
Variation de juste valeur des instruments financiers dérivés	133.189.501,39
Variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente transférée en résultat net	0,00
Reprises de pertes de valeur des actifs financiers disponibles à la vente	0,00
Reprises de pertes de valeur des placements détenus jusqu'à leur échéance	0,00
Reprises de pertes de valeur des prêts et créances	0,00
Gains de change	4.907.245,68
Gains sur cessions des prêts et créances	0,00
Dividendes perçus	1.792.714,13
Autres produits financiers	1.045.245,91
Total produits financiers	178.417.789,15

- Charges financières

		31/12/2014
	<u>Notes</u>	
Charge d'intérêt sur		
dettes financières au coût amorti		39.311.969,38
passifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat net		9.150.436,90
passifs financiers détenus à des fins de trading		22.860.623,87
dettes de location-financement		0,00
dettes pour avantages au personnel	18.3	8.545.637,16
provisions	19	2.448.639,39
Intérêts intercalaires activés		-189.349,33
Variation de juste valeur des actifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat net		723.117,04
Variation de juste valeur des passifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat net		21.769.731,33
Variation de juste valeur des instruments financiers dérivés		214.125.263,97
Variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente transférée en résultat net		0,00
Pertes de valeur des actifs financiers disponibles à la vente	13.1	0,00
Pertes de valeur des placements détenus jusqu'à leur échéance		0,00
Pertes de valeur des prêts et créances		0,00
Pertes sur cessions des prêts et créances		0,00
Pertes de change		2.914.687,31
Autres charges financières		8.706.197,74
Total charges financières		330.366.954,76

• Note 29 - Charges d'impôt sur le résultat global

Les tableaux ci-dessous présentent une réconciliation entre la (charge) / le produit d'impôts sur le résultat global avant impôts au taux d'imposition statutaire belge et la (charge) / le produit d'impôts sur le résultat global au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013 au taux effectif d'imposition de la Société :

31/12/2014	Résultat global	Résultat net	Autres éléments du résultat global
Résultat avant impôts	-207.258.135,93	-138.181.779,96	-69.076.355,97
Impôts calculés sur base du taux d'imposition (33,99%)	70.447.040,40	46.967.987,01	23.479.053,39
Effet des dépenses non déductibles fiscalement	-70.263.969,46	-70.263.969,46	0,00
Revenus définitivement taxés	-1.186.785,32	-1.186.785,32	0,00
Autres résultats non taxables	10.524.595,26	10.524.595,26	0,00
Modification de comptabilisation d'actifs d'impôts	-9.526.003,92	13.953.049,48	-23.479.053,39
(Charges) / produits d'impôt sur le résultat global	-5.123,03	-5.123,03	0,00

31/12/2013	Résultat global	Résultat net	Autres éléments du résultat global
Résultat avant impôts	108.465.764,08	80.476.529,13	27.989.234,95
Impôts calculés sur base du taux d'imposition (33,99%)	-36.867.513,21	-27.353.972,25	-9.513.540,96
Effet des dépenses non déductibles fiscalement	-25.631.514,95	-28.034.368,22	2.402.853,27
Revenus définitivement taxés	180.866,36	197.821,86	-16.955,51
Autres résultats non taxables	3.641.688,17	3.983.082,05	-341.393,88
Modification de comptabilisation d'actifs d'impôts différés	-77.786.139,76	-98.048.007,76	20.261.868,00
(Charges) / produits d'impôt sur le résultat global	-136.462.613,39	-149.255.444,31	12.792.830,92

	31/12/2014	31/12/2013
Note		
Impôts courants par le résultat net	-5.123,03	-5.767,05
Impôts différés par le résultat net	21	-149.249.677,26
Impôts différés par les autres éléments du résultat global	21	12.792.830,92
(Charges) / produits d'impôt sur le résultat global	-5.123,03	-136.462.613,39

• **Note 30 – Actifs et passifs éventuels**

Les actifs éventuels s'élèvent à 557.513,51 EUR (2013: 16.620.038,90 EUR) et représentent principalement les sommes réclamées par la Société à des tiers responsables d'incapacités de travail du personnel.

Les passifs éventuels s'élèvent à 510.295,49 EUR (2013: 564.599,08 EUR) et représentent les litiges juridiques intentés contre la Société pour lesquels la probabilité de sortie de ressources est faible à cette date.

• Note 31 - Informations complémentaires sur les instruments financiers

• Actifs financiers

Catégorie selon IAS 39		Valeur comptable au 31/12/2014	Juste valeur au 31/12/2014	Valeur comptable au 31/12/2013	Juste valeur au 31/12/2013
Actifs financiers non courants					
Créances commerciales et autres débiteurs	Prêts et créances au coût amorti	813.049.087,76	813.049.087,76	1.001.917.071,59	1.021.138.712,75
	Prêts et créances à la juste valeur par le résultat net	0,00	0,00	0,00	0,00
Instruments financiers dérivés	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat net	361.829.165,07	361.829.165,07	227.863.550,26	227.863.550,26
Autres actifs financiers	Actifs disponibles à la vente à la juste valeur par les capitaux propres	51.266.028,69	51.266.028,69	109.285,35	109.285,35
	Actifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat net	95.086.221,23	95.086.221,23	109.501.090,45	109.501.090,45
	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat net détenus à des fins de transaction	68.359.373,35	68.359.373,35	59.740.632,93	59.740.632,93
	Actifs financiers au coût amorti	407.156.389,86	489.062.182,94	952.357.387,45	1.033.317.861,25
Total		1.796.746.265,96	1.878.652.059,04	2.351.489.018,03	2.451.671.132,99
Actifs financiers courants					
Créances commerciales et autres débiteurs	Prêts et créances au coût amorti	1.070.090.069,56	1.070.090.069,56	644.996.128,79	641.178.292,57
	Prêts et créances à la juste valeur par le résultat net	328.298,20	328.298,20	420.073,20	420.073,20
Instruments financiers dérivés	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat net	0,00	0,00	450.276,13	450.276,13
Autres actifs financiers	Actifs disponibles à la vente à la juste valeur par les capitaux propres	0,00	0,00	2.018.590,74	2.018.590,74
	Actifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat net	27.023.500,27	27.023.500,27	416.015,39	416.015,39
	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat net détenus à des fins de transaction	-36.471,56	-36.471,56	-22.284,63	-22.284,63
	Actifs financiers au coût amorti	222.261.565,36	222.333.215,37	90.166.238,21	81.040.354,88
	Placements détenus jusqu'à leur échéance	144.599.596,67	144.599.596,67	0,00	0,00
Total		1.464.266.558,50	1.464.338.208,51	738.445.037,83	725.501.318,28

L'analyse ci-dessus ne concerne que les actifs financiers selon IFRS 7, en excluant dès lors les charges à reporter, les montants relatifs aux contrats de constructions, etc.

• Passifs financiers

Catégorie selon IAS 39		Valeur comptable au 31/12/2014	Juste valeur au 31/12/2014	Valeur au bilan au 31/12/2013	Juste valeur au 31/12/2013
Passifs financiers non courants					
Dettes financières	Passifs financiers au coût amorti	2.232.771.019,37	2.616.706.395,32	2.390.167.900,56	2.556.076.557,66
	Passifs financiers à juste valeur par le résultat net	176.987.012,84	176.987.012,84	164.901.139,56	164.901.139,56
Instruments financiers dérivés	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat net détenus à des fins de transaction	552.379.101,95	552.379.101,95	375.548.636,79	375.548.636,79
Dettes commerciales	Passifs financiers au coût amorti	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres dettes	Passifs financiers au coût amorti	297.988.725,92	297.988.725,92	220.018.553,29	220.018.553,29
	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat net	2.021.482,11	2.021.482,11	27.683.829,53	27.683.829,53
Total		3.262.147.342,19	3.646.082.718,14	3.178.320.059,73	3.344.228.716,83
Passifs financiers courants					
Dettes financières	Passifs financiers au coût amorti	1.416.474.259,29	1.417.443.242,62	921.094.429,31	911.096.975,88
	Passifs financiers à juste valeur par le résultat net	34.227.239,28	34.227.239,28	65.263.930,57	65.263.930,57
Instruments financiers dérivés	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat net détenus à des fins de transaction	10.474.254,85	10.474.254,85	9.503.268,74	9.503.268,74
Dettes commerciales	Passifs financiers au coût amorti	401.143.712,27	401.143.712,27	148.212.637,80	148.212.637,80
Autres dettes	Passifs financiers au coût amorti	313.768.146,83	313.768.146,83	340.477.715,95	340.477.715,95
	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat net	2.842,21	2.842,21	10.128.316,75	10.128.316,75
Total		2.176.090.454,73	2.177.059.438,06	1.494.680.299,12	1.484.682.845,69

L'analyse ci-dessus ne concerne que les passifs financiers selon IFRS 7, en excluant dès lors les produits à reporter, les montants relatifs aux contrats de constructions, etc.

• Note 32 - Opérations de financement alternatif

La Société est entrée dans des opérations de location transfrontalières (actifs vendus ou loués à un Trust et ensuite immédiatement reloués à la Société) ayant pour objectif de réaliser un avantage financier partagé avec le Trust. Ces opérations, dites « Opérations de financement alternatif », sont comptabilisées en fonction de leur substance économique dans le respect des dispositions de l'interprétation SIC-27. Les actifs immobilisés sous-jacents de ces transactions peuvent être regroupés comme suit :

- Du matériel roulant (locomotives électriques et diesel, automotrices, trains à grande vitesse et voitures pour passagers): les contrats y relatifs ont une durée initiale de base entre 13 et 28 ans.
- Un « Qualified technological equipment »: les contrats y relatifs ont une durée initiale de base de 16 ans.
- Des infrastructures ferroviaires (lignes à hautes vitesses) les contrats y relatifs ont une durée initiale de base de 29 à 31,5 ans.
- Des bâtiments administratifs : les contrats y relatifs ont une durée initiale de base de 29,5 ans.

Les transactions comportent quelques restrictions quant à l'utilisation des actifs sous-jacents (par exemple : pas de ventes, pas de sous-location sans l'approbation préalable du Trust).

La Société a maintenu les immobilisations corporelles à l'état de la situation financière et n'a pas reconnu de perte ou de gain suite à la vente au Trust. Ces immobilisations corporelles relatives aux financements alternatifs font principalement l'objet de contrats de location-financement envers les sociétés du Groupe SNCB tel qu'explicité à la note 10.3.

Les comptes d'investissements (investissement d'une portion des fonds issus de la vente ou de la location principale) et les obligations de paiement envers le Trust (sur la durée du contrat) sont reconnus à l'état de la situation financière, à l'exception des comptes d'investissements dont la contrepartie est une entité gouvernementale ou une organisation supranationale (ou garantie par une entité gouvernementale) qui représentent, au 31 décembre 2014 (2013), 1.675.842.500,60 EUR (1.719.180.500,21 EUR). Les comptes d'investissements et les obligations de paiement envers le Trust sont reconnus en appliquant la norme IAS 39 dans les rubriques Autres actifs financiers et Dettes financières. Au 31 décembre 2014 (2013), 347.233.262,30 EUR (593.139.965,39 EUR) sont reconnus en comptes d'investissements. D'autre part, 1.188.148.343,05 EUR (1.651.660.356,79 EUR) sont reconnus pour les obligations de paiement envers le Trust au 31 décembre 2014 (2013).

Pour certaines transactions, la Société a eu recours à des instruments dérivés afin de couvrir les risques de taux d'intérêts et de change. Dans ce cas, la Société a utilisé l'option juste valeur prévue par IAS 39 pour la comptabilisation des actifs et passifs financiers. L'utilisation d'instruments dérivés est présentée à la note 12. A fin 2014 (2013), la juste valeur des instruments dérivés utilisés dans le cadre des financements alternatifs représente 8.352.162,70 EUR (25.352.112,43 EUR). L'analyse de la gestion des risques liés à l'utilisation d'instruments financiers, y compris les instruments financiers liés aux financements alternatifs, est présentée à la note 2.2.

Les commissions obtenues dans le cadre de ces opérations sont reconnues par le biais du résultat de manière linéaire sur la durée de ces opérations. En 2014 (2013), 59.863.282,06 EUR (8.130.989,10 EUR) ont été reconnus en résultat d'exploitation, la croissance incombant au transfert de certaines opérations à Infrabel.

En fonction du type de transaction, la Société a plusieurs options à la fin de la durée initiale de base du contrat y compris :

- L'exercice de l'option d'achat ;
- Le retour de l'actif au Trust qui l'utilisera pour son propre compte ;
- Le retour de l'actif au Trust pour qui la Société agira comme agent de vente pour l'actif ;
- L'extension du contrat par une location ou un contrat de service au-delà de la durée initiale de base du contrat ; ou
- La recherche d'une tierce partie qui assumera les obligations restantes envers le Trust par le biais d'une location ou d'un contrat de service.

• Note 33 - Droits et engagements

Le montant des engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et des immeubles de placement est de 573.528.413,59 EUR (325.592.901,63 EUR) au 31 décembre 2014 (2013).

Le montant des engagements contractuels pour l'acquisition de services est de 1.144.338.259,53 EUR (343.199.646,32 EUR) au 31 décembre 2014 (2013).

Le montant des engagements contractuels pour l'acquisition de stocks est de 156.573.654,14 EUR (64.901,64 EUR) au 31 décembre 2014 (2013).

Les garanties personnelles constituées par la Société pour compte de tiers de 392.205.925,63 EUR (349.954.718,02 EUR) au 31 décembre 2014 (2013) concernent essentiellement les garanties constituées pour le matériel RER et pour la dépollution.

Les lignes de crédit accordées par les tiers pour la Société sont de 1.533.007.506,22 EUR (1.583.007.506,22 EUR) au 31 décembre 2014 (2013).

Les engagements en matière de loyers minima futurs exigibles en vertu des contrats de locations simples non –résiliables sont de 26.188.291,36 EUR (41.060.429,84 EUR) au 31 décembre 2014 (2013), dont 5.496.126,78 EUR (7.357.343,81 EUR) à moins d'un an, 18.303.451,24 EUR (24.669.343,12 EUR) à plus d'un an moins de 5 ans et 2.388.713,34 EUR (9.033.742,91 EUR) à plus de 5 ans.

Les garanties constituées par des tiers pour compte de la Société est de 2.039.517.225,33 EUR (2.486.116.878,44 EUR) au 31 décembre 2014 (2013) et concernent principalement les garanties constituées par l'Etat dans le cadre des opérations de financement alternatif.

Les biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits de la Société sont de 403.075.921,35 EUR (477.121.256,15 EUR) au 31 décembre 2014 (2013) et concernent des prépaiements dans le cadre des opérations de financement alternatif.

Les stocks appartenant à des tiers mais reçus en consignation par la Société qui en supporte les risques s'élèvent à 98.233.269,94 EUR (243.000,00 EUR) au 31 décembre 2014 (2013).

Les garanties réelles constituées par la Société sur avoirs propres sont de 910.904.557,46 EUR (995.689.762,02 EUR) au 31 décembre 2014 (2013) et concernent les placements donnés en gage dans le cadre des opérations de financement alternatif.

Les garanties bancaires reçus sont de 456.847.813,45 EUR (0 EUR) au 31 décembre 2014 (2013).

Les comptes d'investissements relatifs aux opérations de financement alternatif non reconnus à l'état de la situation financière sont repris à la note 32.

• Note 34 - Informations relatives aux parties liées

• Sociétés consolidées

La liste des filiales, des coentreprises et entreprises associées est reprise dans les notes 8 et 9.

• Relations avec l'Etat

• *Liens de participation*

L'Etat possède directement et indirectement 99,97% des droits de vote de la Société.

• *Contrats de gestion*

L'Etat a conclu avec la Société un contrat de gestion portant sur la période 2008-2012. Dans ce contrat de gestion, il est stipulé que la Société constitue un élément essentiel du système des transports en Belgique. Il lui est confié, dans le cadre d'une politique de groupe cohérente, la mission de veiller à ce que les activités s'inscrivent dans le cadre de la politique de mobilité durable menée par le Gouvernement et à contribuer à la satisfaction des besoins de déplacement.

Les modifications de la réorganisation des chemins de fer belges du 1^{er} janvier 2014 n'ont pas encore été intégrées dans le contrat de gestion. La concrétisation du prochain contrat de gestion est en cours.

La société a pour objet :

1. le transport de voyageurs, en ce compris l'accueil et l'information de sa clientèle, et de marchandises par chemin de fer;
2. le transport de marchandises en général et les services de logistique prévus à cet effet;
3. l'acquisition, la maintenance, la gestion et le financement de matériel roulant ferroviaire;
4. la sécurité et le gardiennage dans le domaine ferroviaire;
5. l'acquisition, la conception, la construction, le renouvellement, l'entretien et la gestion des gares ferroviaires, des points d'arrêts non gardés et de leurs dépendances ainsi que de leurs abords, en ce compris la conception, le développement, la modernisation et la valorisation des centres urbains;
6. le développement d'activités commerciales ou autres, destinées à favoriser directement ou indirectement ses services ou à optimiser l'utilisation de ses biens.

La société peut, par elle-même ou par voie de participation à des organismes et personnes morales existants ou à créer, belges, étrangers ou internationaux, faire toutes opérations commerciales, industrielles ou financières se rapportant directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet ou qui seraient susceptibles d'en faciliter ou d'en favoriser la réalisation ou le

développement, y compris la constitution de sûretés pour dettes de sociétés liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation.

Sont notamment considérées comme susceptibles de favoriser la réalisation ou le développement de l'objet, la fabrication et la vente de biens ou services ayant trait directement ou indirectement à l'activité ferroviaire.

La société peut en outre agir comme administrateur, porteur d'une procuration, mandataire ou liquidateur dans d'autres sociétés ou entreprises.

- *Services aux administrations*

La Société fournit des services de transport et de télécommunications à l'Etat belge et à différentes administrations de l'Etat belge. Toutes ces transactions s'effectuent dans le cadre de relations normales client/fournisseur à des conditions n'étant pas plus favorables que celles proposées aux autres clients et fournisseurs. Les services fournis à ces administrations ne représentent pas de composante significative des revenus nets de la Société.

- **Relations entre sociétés du Groupe SNCB**

Dans le cadre de l'exécution du contrat de gestion, la Société est amenée à avoir des relations avec les autres sociétés du Groupe SNCB. Les principales relations qui sont effectuées par la Société au profit de certaines Sociétés du Groupe sont les suivantes :

- prestations de trésorerie, de coordination comptable, etc. ;
- prestations de conduite et prestations en gares freight services.

- **Données chiffrées relatives aux relations avec les pouvoirs publics et les sociétés du Groupe SNCB**

Les subsides accordés par les pouvoirs publics sont détaillés à la note 24.

Outre ces subsides, les opérations suivantes ont été réalisées avec des parties liées :

- *Ventes de biens et prestations de services*

Les biens sont vendus et les services sont prestés à des conditions normales de marché.

31/12/2014	
Ventes de biens	
SNCB Logistics	
Autres filiales	144.112,29
Coentreprises	
Entreprises associées	
Ventes de prestations de services	
SNCB Logistics	88.924.067,30
Autres filiales	8.571.112,50
Coentreprises	9.577.271,54
Entreprises associées	23.483.362,40
Total	130.699.926,03

- *Achats de biens et de prestations de services*

31/12/2014	
Achats de biens	
SNCB Logistics	
Autres filiales	171.249.272,26
Coentreprises	20.605,50
Entreprises associées	422.515,09
Achats de prestations de services	
SNCB Logistics	3.974.250,99
Autres filiales	189.161.431,19
Coentreprises	49.463.881,50
Entreprises associées	54.547.529,45
Total	468.839.485,98

Ces prestations de services sont également effectuées à des conditions normales de marché.

- Créances et dettes envers les parties liées (hors principaux dirigeants)
suite à la vente/achat de biens/services

	31/12/2014	31/12/2013
Créances envers parties liées		
SNCB	0,00	1.586.126.785,25
SNCB Logistics	115.832.412,80	80.817.686,64
Autres filiales	42.977.333,58	182.970.185,59
Coentreprises	3.567.464,97	21.508.888,25
Entreprises associées	6.110.639,08	2.924,62
Total	168.487.850,43	1.871.426.470,35
Dettes envers parties liées		
SNCB	0,00	157.530.660,47
SNCB Logistics	-71.858,60	592.676,87
Autres filiales	282.474.372,18	145.706.030,08
Coentreprises	6.711.053,24	14.460.105,69
Entreprises associées	205.474.902,79	1.396,18
Total	494.588.469,61	318.290.869,29

Ces opérations ont été conclues à des conditions normales de marché.

Par ailleurs, l'arrêté Royal du 30 décembre 2004 arrêtant la liste des passifs et des actifs transférés par la SNCB unitaire au Fonds de l'Infrastructure Ferroviaire prévoyait le transfert d'actifs pour un montant supérieur à la dette reprise par l'Etat. Une créance sur l'Etat est donc reprise dans les comptes :

	31/12/2014	31/12/2013
Créances envers l'Etat		
Opération Back to Back	411.990.419,58	439.864.363,14
Financement TGV	55.551.756,04	57.041.829,21
Financement matériel RER	435.189.528,95	448.509.022,16
Financement matériel Desiro	103.439.131,30	107.291.034,99
Financement HLE 18	123.559.007,62	0,00
Interventions exploitation	387.360.406,83	79.676.000,00
Interventions investissement	13.216.000,00	3.289.000,00
Gare de Mons (région wallonne)	27.107.609,73	30.723.365,14
SPV LLN	30.811.118,89	29.204.214,62
Total	1.588.224.978,94	1.195.598.829,26

- **Relations avec les principaux dirigeants**

Les administrateurs et les membres des Comités de Direction de la Société sont considérés comme les principaux dirigeants de la Société.

Le montant total des rémunérations aux administrateurs et des membres des Comités de Direction s'élevait à 2.156.085,41 EUR en 2014 et 2.426.193,14 EUR en 2013. Ils n'ont pas reçu de prêts ou d'avances de la part de la Société. Pour la liste des administrateurs et des membres du Comité de Direction nous faisons référence à la note 1.

Ces montants totaux de rémunération des principaux dirigeants comprennent les éléments suivants :

- avantages à court terme : salaire annuel (base et variable) ainsi que les autres avantages salariaux à court terme comme l'assurance médicale, l'usage privé de la voiture de société, ... ainsi que les contributions payées à la sécurité sociale sur ces avantages ;
- indemnités de cessation d'emploi ;
- avantages postérieurs à l'emploi : primes d'assurances payées par la Société. Les primes couvrent essentiellement un plan de pension complémentaire ;
- indemnités de rupture éventuelles.

La rémunération des principaux dirigeants se ventile comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
Salaires et autres avantages à court terme	2.026.119,76	2.326.092,52
Indemnités de cessation d'emploi	0,00	0,00
Avantages postérieurs à l'emploi	129.965,65	100.100,62
Autres avantages à long terme	0,00	0,00
Total	2.156.085,41	2.426.193,14

Aucun prêt n'a été consenti aux principaux dirigeants.

• Note 35 - Honoraires du commissaire

La Société a comptabilisé en 2014 (2013) un montant de 330.611,61 EUR (242.191,50 EUR) relatif aux honoraires des réviseurs d'entreprise de la Société dans le cadre de leurs mandats de commissaire et un montant de 202.974,28 EUR (270.089,00 EUR) relatif à des missions non-audit prestées par les commissaires et par les sociétés avec lesquelles ils ont un lien de collaboration.

Ce dernier montant est détaillé comme suit :

	31/12/2014		31/12/2013	
	Commissaire	Réseau du commissaire	Commissaire	Réseau du commissaire
Missions d'attestations	330.611,61		242.191,50	0,00
Missions de conseils fiscaux			0,00	0,00
Autres missions	202.974,28		270.089,00	0,00
Total	533.585,89	0,00	512.280,50	0,00

- **Note 36 - Événements postérieurs à la clôture**

Aucun événement significatif impactant les états financiers de la SNCB n'a été observé après la date de clôture au 31 décembre 2014.

• Note 37 - Réorganisation

L'objectif de la réorganisation intervenue au 1^{er} janvier 2014 est la restructuration des structures des Chemins de fer belge pour le ramener à deux entreprises publiques autonomes sous la forme de deux sociétés anonymes de droit public, un gestionnaire de l'infrastructure Infrabel et une entreprise ferroviaire SNCB, qui participent ensemble avec l'Etat dans une filiale de droit public HR Rail, agissant comme l'employeur unique de l'ensemble du personnel de ces deux entreprises.

La restructuration s'est réalisée par le biais de plusieurs opérations simultanées au 1^{er} janvier 2014 :

- La fusion de la SNCB Holding et de la SNCB via la technique de fusion par absorption de la SNCB par la SNCB Holding, renommée SNCB ;
- Le transfert de certaines activités et des avoirs de la SNCB fusionnée à Infrabel via une scission partielle entraînant des modifications au niveau des capitaux propres de la SNCB fusionnée ;
- La constitution de HR Rail en tant que société anonyme de droit public dans laquelle les actifs et les passifs de l'activité opérationnelle « Human Resources » de la SNCB fusionnée sont apportés.

Fusion de la SNCB Holding et de la SNCB

La SNCB Holding et la SNCB ont procédé à une fusion simplifiée mère-fille, la SNCB Holding étant la société absorbante. L'ensemble du patrimoine de la SNCB a été transmis en continuité et à titre universel à la SNCB Holding, sans émission de nouvelles actions. La SNCB Holding a été renommée SNCB.

L'impact de la fusion sur les capitaux propres de la société est négatif de 401.165.865,00 EUR au 1^{er} janvier 2014.

Scission partielle de la SNCB fusionnée au profit d'Infrabel

Certains actifs et les passifs de la SNCB fusionnée ont été transférés à Infrabel. Il s'agit de :

- Toutes les actions que la SNCB fusionnée détenait dans Infrabel ;
- Les dettes financières et actifs financiers y liés qui sont directement attribuables à Infrabel et 45% du montant des dettes qui ne sont pas directement attribuables à la SNCB fusionnée ou Infrabel ;
- Les actifs et les passifs qui constituaient certaines activités ICT ;
- La provision pour litiges juridiques et les créances y relatives actées sur les compagnies d'assurances ;
- Les dettes relatives aux avantages au personnel qui ont été réparties entre les entités SNCB, Infrabel et HR Rail selon leur personnel respectif.

Dans le cadre de la restructuration, le capital de la SNCB fusionnée a diminué de 741.778.929,39 EUR à 249.022.345,57 EUR (note 17).

Apport à HR Rail

Dans le cadre de la restructuration, HR Rail a été créée le 20 décembre 2013 sous la forme d'une société anonyme de droit public.

Au 1^{er} janvier 2014, la SNCB fusionnée a apporté l'ensemble des actifs et des passifs qui constituent son activité « Human resources ».

La SNCB fusionnée a apporté à HR Rail :

- Les actifs et les passifs de la Caisse de Solidarité Sociale et au Fonds de documentation sociale ;
- Les actifs et les passifs liés à la gestion des pensions ;
- Les immobilisations incorporelles et corporelles liées aux activités de HR Rail ainsi que les subsides en capital y attachés ;
- Les actifs et les passifs relatifs à Rail Facilities ;
- Les actifs et les passifs liés à la gestion financière du personnel actif ;
- Les dettes pour avantages au personnel propres au personnel de HR Rail ;
- Toutes les dettes relatives aux rémunérations et charges sociales dont le suivi administratif est du ressort de HR Rail.

Les actifs et passifs transférés à Infrabel et apportés à HR Rail ont été classés en tant qu'actifs non courants détenus en vue de la vente et dettes y liées au 31 décembre 2013 comme décrit dans la note 16. Ces actifs et passifs ont été décomptabilisés au 1^{er} janvier 2014 lors du transfert vers Infrabel et de l'apport vers HR Rail. L'impact de ces transactions sur les capitaux propres est de -1.504.624.860,45 EUR dont -492.756.583,82 EUR sur le capital et -1.011.868.276,63 EUR sur les résultats reportés. Étant donné qu'il s'agit d'une distribution non monétaire aux actionnaires, l'impact de ces transactions a été comptabilisé directement dans les capitaux propres.

Apport par Infrabel

Infrabel a transféré à la SNCB fusionnée l'activité « informations aux voyageurs » et a apporté des immobilisations incorporelles et corporelles totalement subsidiées. Cet apport n'a pas d'impact sur les capitaux propres au 1^{er} janvier 2014.

L'impact de la réorganisation au 1^{er} janvier 2014 sur l'état de la situation financière se présente comme suit :

Actifs	
Immobilisations incorporelles (note 5)	255.221.593,67
Immobilisations corporelles (note 6)	4.471.678.238,79
Immeubles de placement (note 7)	-36.193.125,76
Participations dans des filiales (note 8)	4.072.387,05
Participations dans des coentreprises et entreprises associées	13.562.380,76
Créances commerciales et autres débiteurs	-160.467.810,75
Instruments financiers dérivés	-1.634.400,00
Autres actifs financiers	-282.337.272,51
Autres actifs d'impôt différé	0,00
Actifs non courants	4.263.901.991,25
Stocks	181.346.201,52
Créances commerciales et autres débiteurs	606.188.342,82
Instruments financiers dérivés	0,00
Autres actifs financiers	1.669.707,74
Créances d'impôt courant	0,00
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-700.276.975,01
Actifs courants	88.927.277,07
Actifs non courants détenus en vue de la vente	-4.499.761.075,55
Total des actifs	-146.931.807,23

Passifs	
Capitaux propres	-1.905.790.725,45
Dettes pour avantages au personnel (note 18.3)	15.409.530,46
Provisions (note 19)	71.449.794,74
Dettes financières	0,00
Instruments financiers dérivés	0,00
Passifs d'impôt différé	0,00
Dettes commerciales	0,00
Subsides (note 24.1)	4.204.456.064,23
Autres dettes	3.424.603,15
Passifs non courants	4.294.739.992,58
Dettes pour avantages au personnel (note 18.3)	-9.624.003,20
Dettes pour avantages au personnel - avantages court terme (note 18.3)	-18.154.356,24
Provisions (note 19)	22.414.794,79
Dettes financières	0,00
Instruments financiers dérivés	0,00
Dettes commerciales	278.547.837,60
Dettes sociales	66.743.936,79
Subsides	0,00
Autres dettes	302.859.098,10
Passifs courants	642.787.307,84
Dettes liées aux actifs non courants détenus en vue de la vente (note 16)	-3.178.668.382,20
Total des passifs	-146.931.807,23



4 Rapport du Collège des Commissaires SNCB rapport annuel 2014



SNCB SA DE DROIT PUBLIC
Rue de France 85
1060 BRUXELLES

Rapport du Collège des Commissaires à l'assemblée générale des actionnaires de la société SNCB SA de Droit Public sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous, en qualité de Collège des Commissaires, vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat. Le rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels, les mentions et informations complémentaires requises, ainsi qu'un rapport sur les comptes par secteur d'activités. Les comptes annuels comprennent le bilan au 31 décembre 2014 et le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date ainsi que les annexes.

Rapport sur les comptes annuels – Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de la société SNCB SA de Droit Public pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, tel que décrit dans le Code des Sociétés, et du référentiel spécifique à la société, tel que repris principalement dans la loi du 21 mars 1991 ainsi que dans les dispositions légales et réglementaires spécifiques aux sociétés ferroviaires, dont le total du bilan s'élève à EUR 11.887.471.329 et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de EUR 512.309.639.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraude ou résultent d'erreurs.



Grant Thornton Bedrijfsrevisoren CVBA | burgerlijke vennootschap met handelsvorm
Tel +32 (0)2 242 11 40 | Fax +32 (0)2 242 03 45 | bruxelles@be.gt.com | www.grantthornton.be
Metrologielaan 10, bus 15 | 1130 Brussel
BTW BE 0439 814 826 | RPR Antwerpen

Mazars Réviseurs d'Entreprises – Société Civile à forme de société coopérative à responsabilité limitée
Avenue Marcel Thiry 77 b. 4 – B 1200 Bruxelles
Tel. : + 32 (0)2 779 02 02 – Fax: + 32 (2) 779 03 33 – www.mazars.be – www.mazars.com
TVA : BE 0428.837.889 - RPM Bruxelles

Rekenhof | Cour des comptes
Regentschapsstraat 2 – 1000 Brussel | Rue de la Régence 2 – 1000 Bruxelles
Tel +32 (0)2 551 81 11 | Fax +32 (0)2 551 86 22 | www.ccrek.be

Responsabilité du Collège des Commissaires

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraude ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'entité, les explications et les informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société SNCB SA de Droit Public au 31 décembre 2014, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique et à celui spécifique à la société.

Paragraphes d'observations

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons l'attention sur :

1. l'annexe C 10 des comptes annuels dans laquelle l'organe de gestion, conformément à l'article 96, 6° du Code des sociétés, justifie l'application des règles d'évaluation appropriées à l'hypothèse de continuité de la société. Considérant les pertes importantes subies par la SNCB, dues principalement en 2014 à des éléments exceptionnels liés à la réforme des structures des chemins de fer belges, l'organe de gestion indique dans cette annexe les éléments qui confortent la continuité d'exploitation, notamment le planning financier approuvé en mars 2015.
2. l'annexe C 10 des comptes annuels dans laquelle il est mentionné que l'organe de gestion a décidé en 2013, sur base d'une analyse menée par un expert indépendant, de reconnaître des plus-values de réévaluation sur terrains (1.127,0 millions EUR) et sur participations (96,6 millions EUR) et de les comptabiliser sous une rubrique distincte des capitaux propres, conformément à l'article 57 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés. Au 1^{er} janvier 2014, après restructuration (fusion par absorption et scission), un montant de 150,4 millions EUR a été repris dans la rubrique « plus-values de réévaluation ».



L'organe de gestion est d'avis que, sur base du rapport d'expertise externe, la valeur de nombreux actifs à caractère immobilier (terrains et participations) présente un excédent certain et durable par rapport à leur valeur comptable, compte tenu d'une valeur de réalisation (de marché) prudemment estimée, de sorte qu'indépendamment du niveau de profitabilité de l'activité à laquelle ils se rattachent, la valeur réévaluée des actifs concernés peut être récupérée par leur réalisation à des conditions de marché.

Le Conseil d'Administration est d'avis, sur base des marges d'appréciation que lui laisse l'article 57 de l'arrêté royal précité, que les actifs soumis à réévaluation sont utiles à l'activité de la SNCB, que ce soit dans le cadre de la gestion du patrimoine foncier historique de la SNCB ou de la gestion des gares, et qu'en outre, leur valeur d'utilité doit être appréciée nécessairement au regard de la mission de service public impartie à la société : la réserve immobilière n'est pas destinée à servir des objectifs de rentabilité de marché mais à contribuer durablement à la réalisation des missions de la SNCB dans une perspective d'équilibre financier global.

Nous attirons l'attention sur le fait que les réévaluations ont été basées sur des données financières et des paramètres d'évaluation qui comportent nécessairement des incertitudes et des marges d'appréciation. En outre, les estimations comptables qui en résultent sont susceptibles d'être reconsidérées si ces données et paramètres devaient être remis en cause.

Autres points

1. La société ne dispose pas pour l'ensemble de ses processus de procédures écrites. L'organisation administrative des processus principaux est construite à partir d'instructions concernant des sujets divers sans que des risques spécifiques aient été identifiés, et, par conséquent, sans qu'il soit validé que tous les risques sont maîtrisés de manière adéquate sur la base des mesures d'organisation administrative et de contrôle interne. L'organisation administrative et le contrôle interne doivent être adaptés davantage à l'environnement changeant et à sa complexité croissante. Une attention particulière est demandée pour le processus d'achat et la réconciliation des transactions avec les parties liées. Nous attirons l'attention sur le fait que durant l'année 2014, la réorganisation de la société a été mise en œuvre dans les systèmes. L'année 2014 est donc caractérisée par une structure organisationnelle qui n'a été adaptée que partiellement à la nouvelle structure de la société.
2. La société a pris des mesures pour mettre en place une politique de gestion des risques de fraude. L'ensemble des risques de fraude ne sont pas encore cartographiés, et il doit être examiné dans quelle mesure les contrôles internes réduisent les risques de fraude à un niveau acceptable.
3. Nous attirons l'attention sur les estimations comptables et les matières à jugement contenues dans les comptes, notamment les provisions pour environnement (pollution des sols et assainissement) qui sont basées sur l'état actuel de l'inventaire et une estimation de la pollution des terrains, la valorisation des instruments financiers et la valorisation des engagements relatifs au personnel. Ces estimations comptables et matières à jugement comprennent nécessairement des éléments inhérents d'incertitude.
4. La SNCB a versé en décembre 2014 des acomptes à hauteur de 75 millions EUR principalement à la filiale Eurostation SA concernant des projets immobiliers à réaliser. Les subsides en capital ont été reconnus au moment de la comptabilisation de ces factures d'acompte. L'exécution d'une partie importante de ces projets est prévue à moyen terme.

5. Nous attirons l'attention sur le rapport de gestion dans lequel le Conseil d'administration décrit les engagements pris en faveur de la SNCB Logistics SA.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la société.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes, qui ne sont pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes annuels:

- Le rapport de gestion traite des mentions requises par la loi, concorde avec les comptes annuels et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.
- En ce qui concerne l'exhaustivité et l'évaluation des engagements hors bilan, nous nous appuyons sur des confirmations de la direction et de tiers. Pour le reste, la comptabilité est tenue conformément au référentiel comptable et légal généralement applicable en Belgique et à celui spécifique à la société.
- L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.
- Nous attirons l'attention sur l'application de l'article 156 quater §2 de la loi du 21 mars 1991 en vertu duquel, à partir de 2014, la SNCB est compétente pour l'exécution des travaux d'investissement sur les quais, sur lesquels la SNCB dispose dorénavant d'une servitude perpétuelle à titre gratuit. En l'absence d'informations suffisantes sur le relevé des immobilisations corporelles concernées par cette disposition, le transfert d'Infrabel à la SNCB des immobilisations corporelles et des subsides en capital correspondants n'a pu être réalisé au 1^{er} janvier 2014.
- Malgré les nombreuses références faites aux IAS/IFRS dans les comptes annuels nous insistons sur le fait que notre mission est de vérifier, strictement et uniquement, la conformité des comptes annuels au référentiel comptable et légal généralement applicable en Belgique et à celui spécifique à la société.



Rapport sur les comptes par secteur d'activités

Cadre légal

En vertu de l'article 27, §1 de la loi du 21 mars 1991 portant réforme de certaines entreprises publiques économiques, la SNCB doit établir un système distinct de comptes, d'une part, pour ses activités ayant trait à ses missions de service public décrites de manière limitative à l'article 156 de la loi du 21 mars 1991 précitée et, d'autre part, pour ses autres activités. L'annexe aux comptes annuels doit comprendre un état récapitulatif des comptes relatifs aux missions de service public et un commentaire à ce sujet.

Les missions de service public consistent principalement en :

1. le transport intérieur de voyageurs assuré par les trains du service ordinaire ;
2. le transport transfrontalier de voyageurs jusqu'aux gares situées sur les réseaux voisins définies dans le contrat de gestion ;
3. l'acquisition, la maintenance, la gestion et le financement de matériel roulant ferroviaire destiné à l'accomplissement des missions visées aux 1) et 2) ;
4. les prestations que l'entreprise ferroviaire est tenue de fournir pour les besoins de la Nation;
5. l'acquisition, la conception, la construction, le renouvellement, l'entretien et la gestion des gares ferroviaires, des points d'arrêt non gardés et de leurs dépendances;
6. la conservation du patrimoine historique relatif à l'exploitation ferroviaire;
7. les activités de sécurité dans les gares, dans les points d'arrêt non gardés, dans les trains, sur les voies, en ce compris les faisceaux voyageurs et marchandises, dans les autres espaces du domaine ferroviaire accessibles au public et dans tous les espaces gérés par la SNCB;
8. les activités de gardiennage des installations dont elle est propriétaire ou desquelles elle assure la gestion.

De plus, l'article 162 duodecies de la loi précitée du 21 mars 1991 stipule :

- que la SNCB doit tenir, dans sa comptabilité interne, des comptes séparés pour ses activités relatives au transport de marchandises par chemin de fer et que l'annexe aux comptes annuels doit comprendre un bilan et un compte de résultats séparés pour ces activités.
- que les dotations versées pour les activités relatives à la fourniture de services de transport de voyageurs au titre des missions de service public doivent figurer séparément dans les comptes correspondants et ne peuvent pas être transférées aux activités relatives à la fourniture d'autres services de transport ou à toute autre activité.

Responsabilité de l'organe de gestion pour ce qui concerne les comptes par secteur d'activités

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des comptes par secteur d'activités en application de l'article 27 §1 et de l'article 162 duodecies de la loi du 21 mars 1991. Cette responsabilité comprend entre autres la conception, la mise en place et le suivi d'une organisation administrative et d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes par secteur d'activités de manière qu'ils ne comportent pas d'anomalies significatives.

Le Conseil d'administration a arrêté les comptes par secteur d'activités lors de sa réunion du 8 mai 2015. Ces comptes sont repris dans les annexes aux comptes annuels.



Contrôle effectué par le Collège des Commissaires

Le Collège des Commissaires a effectué le contrôle des comptes des secteurs d'activités de l'exercice 2014. Les contrôles ont été exécutés conformément à la norme internationale ISAE 3000 : *"Assurance Engagements Other Than Audits or Reviews of Historical Financial Information"*.

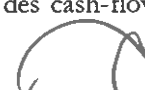
Conclusion du rapport sur les comptes par secteur d'activités

Sur base de nos travaux de contrôle, destinés à obtenir une assurance limitée sur les comptes par secteur d'activités 2014 repris en annexe aux comptes annuels, nous attirons l'attention sur les constatations suivantes :

1. Les paragraphes d'observations et autres points mentionnés dans le rapport du Collège des Commissaires sur les comptes statutaires 2014 sont aussi applicables aux comptes par secteur d'activités.
2. Des changements de règles d'évaluation et d'allocation ont été approuvés par le Conseil d'administration du 8 mai 2015. Ces règles d'évaluation stipulent que les comptes par secteur d'activités sont établis selon la norme IFRS 8 *"Operating Segments"*. Nous souhaitons toutefois attirer l'attention sur le fait que ce cadre de référence est repris dans le projet d'annexe 5 du contrat de gestion qui doit encore être arrêté. Une réconciliation entre le résultat suivant les normes comptables applicables en Belgique (BGAAP) et les normes IFRS est bien reprise en annexe aux comptes annuels.
3. Depuis le 1er janvier 2014, le groupe SNCB a été réformé via entre autres une fusion entre la SNCB Holding et l'ancienne SNCB. Cette réforme a donné lieu à d'importants changements dans l'organisation. Suite à cela, les comptes par secteur d'activités 2014 n'ont pas de lien avec les rapports sur les comptes publiés en 2013.
4. Lors de la répartition de la dette en application de l'article 5 de l'arrêté royal du 7 novembre 2013 portant réforme des structures de la SNCB Holding, d'Infrabel et de la SNCB, il a été fait abstraction de l'origine des dettes financières nettes ("dette historique") au 31 décembre 2013.

Jusqu'au 31 décembre 2013, il a été possible de suivre la ventilation de la dette totale de la SNCB Holding entre les différents secteurs d'activités via les tableaux de flux de trésorerie en application de l'article 94 du contrat de gestion liant l'Etat Belge et la SNCB Holding. Ainsi, une distinction était opérée entre la dette ABX (1,85 milliard EUR), d'autres dettes commerciales (0,49 milliard EUR) et les dettes afférentes aux missions de service public (0,95 milliard EUR). Lors de la répartition de dette effectuée entre la SNCB et Infrabel, il n'a pas été précisé si ces dettes commerciales étaient attribuées (entièrement ou partiellement) à la (nouvelle) SNCB.

Comme indiqué dans le rapport à l'assemblée générale à propos des comptes par secteur d'activités, la dette historique n'est ni reprise dans le secteur commercial, ni dans le secteur des services publics mais bien dans un compte-courant intersectoriel. La dette évoluera en fonction des cash-flows des différents secteurs.



5. Le bilan par secteur d'activités repris dans les comptes annuels 2013 de (l'ancienne) SNCB présentait une position de trésorerie intersectorielle négative au 31 décembre 2013 de 261,02 millions EUR à l'égard du transport de marchandises et de 63,12 millions EUR à l'égard du secteur "autre transport de voyageurs", dans les deux cas envers le secteur du transport de voyageurs de service public.

Suite d'une part, à la redéfinition des secteurs d'activités due à la réforme et d'autre part, à l'abstraction faite de l'origine de la dette historique, les positions de trésorerie intersectorielles n'ont pas été reprises dans le bilan d'ouverture au 1er janvier 2014.

6. La comptabilité par secteur d'activités est en partie fondée sur l'emploi de clés de répartition basées sur divers paramètres. Les hypothèses sous-jacentes à ces clés de répartition comprennent des éléments d'incertitudes.
7. L'allocation de certains de postes bilantaires entre les secteurs doit encore être analysée plus avant, afin d'obtenir une classification plus précise.

Bruxelles, le 15 mai 2015

Le Collège des Commissaires

La Cour des Comptes
représentée par



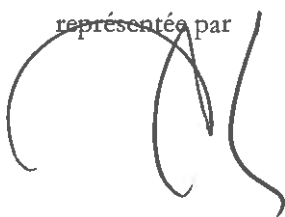
Rudi Moens
Conseiller à la Cour des Comptes



Michel de Fays
Conseiller à la Cour des Comptes
Absent à la signature.
Rudi Moens

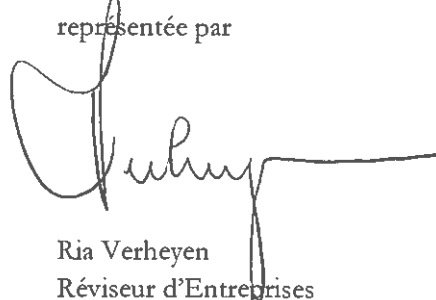
Les membres de l'Institut
des Réviseurs d'Entreprises

Mazars Réviseurs d'Entreprises SCRL
représentée par



Philippe Gossart
Réviseur d'Entreprises

Grant Thornton Réviseurs d'Entreprises SCRL
représentée par



Ria Verheyen
Réviseur d'Entreprises